



L'Ancêtre



Le peintre J.-E. Garneau

Morandeaudevenu Maranda

Jacques Fortin de Petite-Rivière-Saint-François

1961-2011



Copiexpress
L'Imprimeur Conseil

Un projet imprimé?
Contactez-nous

2717, rue Bell, local 100
Gatineau (Québec)
G1P 2K3

3368, chemin Ste-Anne
Québec (Québec)
G1Z 4G2
418 659-2862

" L'imprimerie est à l'écriture
ce que l'écriture avait été aux
hiéroglyphes : elle a fait faire
un second pas à la pensée."

Antoine de Rivarol
Maximes, pensées et paradoxes

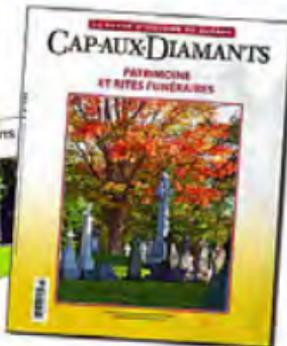


www.cxconseil.com

Téléphone : 418 659-1560 / Sans frais : 1-866-659-1560



Passionnés d'histoire?
Abonnez-vous!



Pour vous abonner :

Tél. : (418) 656-5040

Télex : (418) 656-7282

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.uleval.ca

CAP-AUX DIAMANTS

POUR LA PLUS BELLE VUE SUR QUÉBEC



GRATUIT
pour les enfants de
12 ans et moins

L'Observatoire de la Capitale

Un nouveau
rendez-vous pour un
voyage dans le temps
époustouflant



FUJITSU

Édifice Marie-Guyart
1037, rue De La Chevrotière, 31^e étage, Québec
418 644-9841 • 1 888 497-4322
www.observatoirecapitale.org



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec

Nouvelle publication numérique disponible à la Société de généalogie de Québec

CHARLEVOIX BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES, HISTORIQUE ET PHOTOS DES ÉGLISES DE LA RÉGION



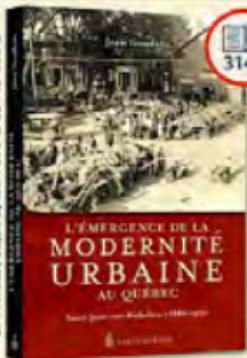
Ce DVD présente les baptêmes, mariages et sépultures des paroisses du comté de Charlevoix de ses débuts à 1992. Il comprend également une photo des églises actuelles et une brève description du contexte d'établissement des paroisses.

Aux 20 paroisses catholiques retenues s'ajoutent la communauté des Petites franciscaines de Marie, l'église anglicane St. Peter on the Rock, une église protestante sise à Murray Bay et une église presbytérienne localisée à Port-au-Persil.

Le DVD comprend un logiciel très performant qui facilite la recherche et permet de trouver très rapidement les informations souhaitées.

N° de publication : 120DVD Prix : 35 \$

274 PAGES, 26,95\$, ISBN 978-2-88448-666-5



3141

JEAN GAUDETTE

L'Émergence de la modernité urbaine au Québec

Saint-Jean-sur-Richelieu, 1880-1930

Les personnes nées à la fin du XIX^e siècle, qui se sont chauffées avec un poêle à bois, éclairées avec une lampe à pétrole et véhiculées dans des voitures hippomobiles, ont aussi pu voir sur leur téléviseur, en juillet 1969, un homme poser le pied sur la Lune.

La période s'étendant de 1880 à 1930 marque une évolution foudroyante de plusieurs aspects de la vie quotidienne au Québec. Nous assistons à une accélération des progrès qui ont permis l'avènement de l'automobile, l'utilisation de l'électricité, la réfrigération, la conception de revêtements routiers et de trottoirs durables, la médicalisation des hôpitaux, l'invention de la radio et bien d'autres choses encore.

MAGGIE SIGGINS

3394

Marie-Anne

La vie extraordinaire de la grand-mère de Louis Riel

Marie-Anne Lagimodière est probablement l'une des femmes les plus extraordinaires du XIX^e siècle. Son courage et sa fougue influenceront profondément son petit-fils préféré, le grand réformateur et martyr Louis Riel.

Aucune femme blanche n'avait jamais affronté le pays sauvage s'étendant à l'ouest du fleuve Saint-Laurent avant qu'elle ne décide d'accompagner dans ses aventures son mari Jean-Baptiste Lagimodière, un fameux coureur de bois. Marie-Anne connaîtra la famine des postes de traite et l'abondance des prairies; elle vivra au sein des communautés autochtones et apprendra à tanner le cuir et à préparer le pemmican, maîtrisant au passage les dialectes cri et ojibwé.



288 PAGES, 26,95\$, ISBN 978-2-89448-062-7

344 PAGES, 26,95\$, ISBN 978-2-88448-655-9



3073

RENÉ HARDY ET
NORMAND SÉGUIN

Forêt et société en Mauricie

La formation d'une région

Àu début des années 1850, l'aménagement du Saint-Maurice pour le flottage du bois ouvrait un vaste territoire à l'exploitation commerciale de la forêt. Puis, l'avènement des usines de pâte et papier, au cours des années 1890-1910, contribuera à la transformation de cet espace rural en une région industrielle et urbaine, dont la croissance reposera longtemps sur d'importantes réserves de bois et un potentiel considérable d'énergie hydroélectrique.

René Hardy et Normand Séguin convient les lecteurs à la compréhension de ce long cheminement avec cette nouvelle édition de *Forêt et société en Mauricie*, revue et enrichie de nombreux commentaires, illustrations et précisions. À travers une histoire sociale de la forêt mauricienne, les auteurs nous font découvrir la richesse de la culture matérielle des bûcherons et montrent comment la mécanisation des opérations forestières a transformé leurs pratiques.



Recherchez nous sur www.septentrion.qc.ca et scannez le code à 1 dimension pour accéder directement au téléchargement en ligne de votre livre.

CEX LIVRES SONT AUSSI DISPONIBLES EN FORMAT NUMÉRIQUE



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



LE DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET
DES LANGUES



LES LIVRES
DU QUÉBEC



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2011

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@total.net Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLE DE FOND

Morandeaudevenu Maranda (1^{re} partie) 95
Romain Belleau (5865)

Jacques Fortin : un pionnier de Petite-
Rivière-Saint-François 111
Stéphane Côté

AUTRES SUJETS

Lauréats du Prix de *L'Ancêtre* 76

Colloque du 50^e 87

Les mémoires silencieuses 92

Nos auteurs pionniers (4) 93

Politique de rédaction-revue *L'Ancêtre* 104

Les contacts de *L'Ancêtre* 107

Invitation à publier dans *L'Ancêtre* 116

Centre de documentation
Roland-J.-Auger 117

Violation du droit d'auteur 119

Gens de souche - DesRoches 123

Généalogie insolite 127

ÉTUDES

J.-E. Garneau : peintre hors du commun 85
Rodrigue Leclerc (4069)

Les débuts du peuplement 105
† Cora Fortin-Houdet (1926-2010)

Lequel des frères Fortier a épousé
Alma Gagnon en 1904? 109
Claude Fortier (3533)

CHRONIQUES

Mères de la nation 77

Nouvelles de la Société 81

L'héraldique et vous 129

Le généalogiste juriste 131

Les Archives vous parlent des 135

Service d'entraide 137

A livres ouverts 140

Page couverture :

GARNEAU, Marie-Joseph-Félix-Elzébert, 1891–1965, *L'accoucheuse*; huile sur toile, 54 x 43 cm. Cap-Santé, 1921.

Autres toiles dans l'article éponyme :

- *La côte du C*; huile sur toile, 43 x 31 cm. Portneuf, 1919.
- *Retour de chantier*; huile sur toile, 31 x 23 cm. Rang de l'Enfant-Jésus, [s. d.]

Cousin Elzébert était, en fait, le cousin de la mère de l'auteur Rodrigue Leclerc. La famille croit que l'essentiel de son œuvre serait à Deschambault, en possession inconnue.

Les photos sont de la collection privée des toiles de l'auteur. .

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



LAURÉATS DU PRIX DE *L'ANCÊTRE* 2010 - 2011

VOLUME 37 - 14^e ÉDITION

La Société de généalogie de Québec remercie la Commission de la capitale nationale du Québec pour son soutien, et l'assure de son appréciation pour les prix remis aux lauréats du volume 37.

1^{er} prix (article de fond) Guy Saint-Hilaire (0064)



« Magdeleine Delisle (1791-1873), pionnière de New Liverpool, prolifique souche des Hardy, Gibson, Nolin, Pelletier et Forcarde »,

L'Ancêtre, n° 292, volume 37, automne 2010, p. 23-32.

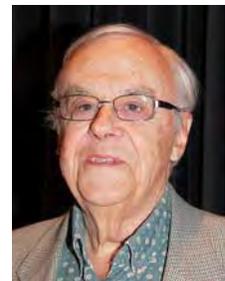
Nous faisons connaissance avec une femme hors du commun, présentée sans jugement de valeur. Abandonnée par son mari avec qui elle a eu cinq enfants entre 1811 et 1817, Magdeleine en a eu au moins six autres entre 1819 et 1833 hors des liens du mariage, avec trois pères différents. L'auteur retrace l'itinéraire de cette femme courageuse et audacieuse qui a bravé les interdits de l'époque. L'héroïne a son importance sur le plan généalogique car, par ses neuf enfants mariés qui nous sont tous présentés, elle est la grand-mère de 86 petits-enfants. Nous retenons la mise en contexte de l'époque, New Liverpool au XIX^e siècle, les limites avouées de la recherche et l'objectif de l'auteur de partager avec tous les généalogistes ses découvertes sur cette femme.

2^e prix (étude) Paul Savard (2845)

« Mary-Ann Mountain Scott (1828-1891) »,

L'Ancêtre, n° 294, volume 37, printemps 2011, p. 192-194.

La curiosité de l'auteur à la recherche de l'origine du prénom *Mountain* de son arrière-grand-mère maternelle nous fait découvrir les liens qui existaient entre les communautés catholique et anglicane de Québec au XIX^e siècle. Aussi, on fait connaissance avec la famille des évêques Mountain à Québec. Anglicane au baptême, catholique romaine au mariage et au décès, *Mary-Ann Mountain Scott* avait été baptisée par George J. Mountain, troisième évêque de la cathédrale Holy Trinity de Québec; d'où l'origine de son prénom. Enfin, faut-il ajouter que les autorités catholiques romaines acceptaient, sous certaines conditions, le baptême anglican. La réciprocité était également de mise.



3^e prix (relève) Monique Thibault-Grenon (4089)



« Un ancêtre passé à la légende, Jean-Baptiste Grenon »,

L'Ancêtre, n° 292, volume 37, automne 2010, p. 33-35.

Les Québécois ont parfois la mémoire qui dure. Jean-Baptiste Grenon, homme fort né en 1724 et décédé en 1806, en est un exemple. Les écrivains Philippe-Joseph Aubert de Gaspé, Édouard-Zotique Massicotte, et le curé Charles Trudelle, de Baie-Saint-Paul, ont rappelé les prouesses de cet « Hercule du Nord ». Puis, au début des années 1930, le sculpteur Alfred Laliberté lui a consacré un bronze. En 2003, on lui a élevé un mémorial près de sa terre et, la gastronomie n'étant jamais loin, en 2007 on a nommé un fromage à sa mémoire, l'*Hercule de Charlevoix*. L'auteure rappelle le passage de son ancêtre à l'histoire, autre façon de rendre la recherche généalogique intéressante.

Comité de *L'Ancêtre*

2011 - 2012

Directeur et
rédacteur en chef Jacques Olivier (4046)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Membres France DesRoches (5595)
Jacques Fortin (0334)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)

Collaborateurs Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
† Paul-André Dubé (4380)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Rénald Lessard (1791)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Louis Richer (4140)
Mario Vallée (5558)

La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publiée quatre fois par année.

COTISATION

Canada

*Adhésion principale 45 \$

Amérique sauf Canada

*Adhésion principale 55 \$ US

Europe

*Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse
(ne reçoit pas *L'Ancêtre*) demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2011SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Groupe ETR
Québec



† Paul-André Dubé (4380)

Marie-Jeanne CAILLÉ

Marie-Jeanne est la fille de Claude CAILLÉ et Anne MALLÉ, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle serait née vers 1654. Elle est arrivée en Nouvelle-France en 1671. Au recensement de 1681, on lui donne 27 ans à Nicolet et 28 ans à Batiscan.

Elle épouse, le 16 novembre 1671 à Trois-Rivières, Jacques PÉPIN, fils de Guillaume et Jeanne MÉCHIN. Il était né le 14 avril 1646 et baptisé le même jour à Trois-Rivières. Il était habitant*. Il est décédé le 9 avril 1715 et a été inhumé le lendemain à Champlain. Son épouse lui survécut une vingtaine d'années : elle est décédée le 12 mars 1734 à Champlain.

Leur ménage était établi à Champlain et comptait neuf enfants dont six se marièrent et leur donnèrent 48 petits-enfants :

1. **Marie-Anne (Marie-Jeanne-Anne)** : née le 5 août 1673 à Nicolet, elle est baptisée le 11 à Trois-Rivières. Selon Jetté, elle a eu quatre enfants nés de père inconnu. Sa sépulture a eu lieu le 14 décembre 1758 à Champlain.
2. **Jeanµ (Jean-Baptiste)** : baptisé le 25 octobre 1675 à Trois-Rivières. Il épouse Marie-Jacqueline de BILLY le 27 avril 1705 à Champlain. Ils auront huit enfants. Jean est décédé le 25 août 1720 et a été inhumé le lendemain à Champlain.
3. **Marguerite Marie** : née à Nicolet et baptisée le 6 février 1678 à Trois-Rivières. Elle épouse Jean-Baptiste LECLERC le 10 novembre 1704 à Trois-Rivières. Ils auront neuf enfants. Elle a été inhumée le 16 janvier 1765 à Trois-Rivières.
4. **Pierre** : né le 31 août 1680 et baptisé le 1^{er} septembre à Champlain. Il y est décédé et a été inhumé le 19 juillet 1684.
5. **Marie-Antoinette (ou Marie-Madeleine)** : née et baptisée le 9 mai 1683 à Champlain. Elle épouse Jean-Baptiste JOUBERT dit CHETY le 28 décembre 1709 à Trois-Rivières. Ils auront cinq enfants. Elle est décédée et a été inhumée le 3 août 1754 à Montréal.
6. **Jacques** : né le 2 et baptisé le 4 décembre 1685 à Champlain. Il épouse Élisabeth-Isabelle DUFRESNE le 25 février 1713 à Pointe-aux-Trembles, Montréal. Ils auront dix enfants. Il épousera en secondes noces Marie-Louise FORAND, le 8 octobre 1731 à Longue-Pointe. Ils auront neuf enfants. Jacques est décédé le 13 août 1747 et a été inhumé le lendemain à Longue-Pointe, Montréal.
7. **Joseph** : baptisé le 3 janvier 1689 à Champlain. Il épouse Marguerite Angélique MANSEAU le 12 janvier 1728 à Champlain. Ils auront

***Habitant** : Yves Landry donne le métier d'un époux de Fille du roi lorsqu'il le connaît. En absence de métier, et si le couple s'installe hors les villes, on lui donne de « l'Habitant »; il précise qu'il ne faut pas confondre avec agriculteur (*op. cit.*, page 165).

trois enfants. Joseph est décédé le 5 août 1742 et a été inhumé le lendemain à Champlain.

8. **Marie-Anne** : née le 14 et baptisée le 16 septembre 1691 à Champlain.
9. **Marie-Josèphe-Jeanne** : baptisée le 3 juillet 1695 à Champlain.

Mariages de descendants du couple CAILLÉ-PÉPIN : 146 de 1700 à 1799, 27 de 1800-1899 et 16 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, cédérom.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 676, 893, 894, 895.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 286.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.



L'église catholique de Saint-Nicolas-des-Champs est située rue Saint-Martin dans le 3^e arrondissement de Paris. Elle est de style gothique flamboyant. Sa construction date des XII^e, XV^e et XVII^e siècles. Elle a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques le 10 février 1887. Il y eut d'abord une chapelle dépendant de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs (aujourd'hui le Musée des Arts et Métiers). Cette chapelle devint paroisse en 1184. La construction principale dura de 1420 à 1480.

Source : http://paripolis.canalblog.com/albums/paris_3eme_arrondissement_photos/61301978-eglise_saint_nicolas_des_champs_rue_saint_martin.html

Françoise PILOIS

Françoise PILOIS (PILOY, PITIÉ ou DEPITIÉ), fille de François DEPITIÉ et Claudine POULLET, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, ville et archévêché de Paris, en Île-de-France, est née vers 1639.

Elle est arrivée en 1665 en Nouvelle-France. On lui donne 27 ans au recensement de 1667 et 46 ans à celui de 1681 à Beaumont, et 74 ans lors de son décès. Elle est décédée et a été inhumée à Beaumont le 28 février 1713.

Elle est partie d'un premier contrat de mariage passé le 5 octobre 1665 devant le notaire royal Pierre Duquet, mais ce mariage qui devait la lier à Marin GERVAIS a été annulé. Quelques jours plus tard, soit le 14 octobre, elle épouse à Château-Richer Antoine CASSÉ dit LA-CASSE, habitant, baptisé le 26 avril 1641, fils de Noël CASSÉ et Michelle DURAND de la paroisse de Saint-Pierre à Doué-la-Fontaine, arrondissement de Saumur, évêché d'Angers, en Anjou (Maine-et-Loire). Leur contrat de mariage a été passé le même jour devant le notaire Aubert. Antoine ne savait pas signer. Sa présence en Nouvelle-France est mentionnée pour la première fois en 1663. Il est confirmé à Québec le 23 mars 1664. On lui donne 27 ans au recensement de 1667 et 44 à celui de 1681 à Beaumont, et 70 ans lors de son décès. Il est décédé et a été inhumé à Beaumont le 1^{er} juin 1709.

Leur ménage, établi à Beaumont, compta 10 enfants qui leur donneront 84 petits-enfants :

1. **Marie** : née le 21 novembre 1666, baptisée le lendemain à Château-Richer; décédée avant le recensement de 1681.
2. **Antoine** : né le 7 mai 1668, baptisé le lendemain à Château-Richer; décédé le 17 décembre 1687 et inhumé le 19 à Pointe-de-Lévy (Lauzon).
3. **Joseph** : né le 12 septembre 1669, baptisé le 23 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Il épouse Marie (Marie-Françoise) BAZIN le 27 juin 1691 à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Ils auront 15 enfants. Il est inhumé le 23 janvier 1744 à Beaumont.
4. **Marie-Françoise** : née vers 1671 (on lui donne 10 ans au recensement de 1681). Elle épouse Étienne BLANCHON vers 1689 (avant le 28 septembre 1690) en lieu inconnu. Ils auront six enfants. Elle a été inhumée le 14 janvier 1750 à Beaumont.
5. **Jeanne-Thérèse (Marie)** : née le 7 février 1673, baptisée le 17 à Sainte-Famille. Elle épouse Noël ROY (LEROY) le 27 avril 1690 à Pointe-de-Lévy (Lauzon). Ils auront trois enfants. Elle sera inhumée le 25 août 1699 à Saint-Michel de La Durantaye.
6. **Anne** : baptisée le 29 août 1674 à Sainte-Famille. Elle épouse Jean-Baptiste NADEAU vers 1689 (avant le 15 juin 1690). Ils auront 13 enfants. Elle a été inhumée le 11 juin 1754 à Saint-Nicolas.

7. **Catherine** : née le 10 mai 1676, baptisée le 25 à Sainte-Famille. Elle épouse Rémi VALLIÈRE le 18 janvier 1701 à Beaumont. Ils auront huit enfants. Elle a été inhumée le 20 mars 1728 à Beaumont.
8. **Marie-Charlotte** : née le 21 juin 1678, baptisée le 1^{er} juillet à Québec. Elle épouse Denis NADEAU (frère de Jean-Baptiste ci-avant) le 9 novembre 1695 à Beaumont. Ils auront 13 enfants. Elle a été inhumée le 6 mars 1722 à Beaumont.
9. **Marguerite (Marie)** : née vers 1680 (on lui donne 2 ans au recensement de 1681). Elle épouse Pierre JEAN dit VIENS vers 1697 (avant le 17 décembre 1698). Ils auront 11 enfants. Elle a été inhumée le 16 avril 1751 à Beaumont.
10. **Charles** : né le 29 mars 1682, baptisé le 20 avril à Cap-Saint-Ignace. Il passe le 23 juin 1703 un premier contrat de mariage (notaire François Genaple de Bellefonds), annulé, avec Louise GEZERON dit BRULOT. Il épouse ensuite Marie-Françoise PAQUET le 12 septembre 1703 à Beaumont. Ils auront 10 enfants. Il épouse en secondes noces Marie-Josèphe FILTEAU le 19 octobre 1734 à Saint-Vallier. Il est décédé le 27 novembre 1749 à Beaumont.

Mariages de descendants du couple François PILOIS et Antoine CASSÉ : 6 de 1600 à 1699, 769 de 1700 à 1799, 216 de 1800 à 1899, et 435 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, cédérom.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- Fichier ORIGINE n° 240736. www.fichierorigine.com/
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 114, 206, 207, 596, 844, 1020, 1111.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 357.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

Jacqueline NÉRON ou HÉRON

Jacqueline, fille de Pierre NÉRON ou HÉRON et Cécile DUPONT, est née vers 1645. Elle était originaire de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Orpheline de père, elle est arrivée en Nouvelle-France en

1665. On la dit âgée de 21 ans au recensement de 1666 et de 23 ans au recensement de 1667. Elle ne savait pas signer. Elle est décédée et a été inhumée le 17 novembre 1716 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Elle épouse le 15 octobre 1665 (ct le 6, greffe Pierre Duquet) à Québec Jacques GALARNEAU, fils de Pierre GALARNEAU ou GALERNEAU et Isabelle GOUJAT; il avait été baptisé le 27 septembre 1643 à la chapelle Sainte-Marguerite, ville et évêché de La Rochelle, en Aunis, (Charente-Maritime). Sa présence en Nouvelle-France est mentionnée pour la première fois en 1652 comme domestique des Jésuites. Il est habitant de Charlesbourg aux recensements de 1666 et 1667. Il ne savait pas signer. Il est décédé et a été inhumé le 1^{er} janvier 1701 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Leur ménage, établi à Charlesbourg, comptait 12 enfants qui leur donneront 63 petits-enfants :

1. **Marie** : née le 23 septembre 1666, baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse Michel VERRET dit LAVERDURE le 7 janvier 1683 à Charlesbourg. Ils



Façade de la chapelle Sainte-Marguerite de La Rochelle, France.

<http://racinesrochelaises.free.fr/arochelesm.html>

NDLR : Sainte-Marguerite de La Rochelle n'a jamais été une paroisse. Son importance au XVII^e siècle est toutefois à souligner, de nombreux futurs émigrants vers la Nouvelle-France y étant associés. En février 1568, les Huguenots détruisent les églises rochelaises afin de renforcer les murailles de la ville avec les pierres ainsi récoltées. Le couvent des Sœurs Blanches de Sainte-Marguerite, de l'ordre des Prémontrés, est épargné. Le couvent sert alors d'hôpital, puis d'arsenal. À la suite de l'Édit de Pacification de 1576, les catholiques reprennent la moitié de la chapelle Sainte-Marguerite du Couvent. En 1579, ils la rachètent à la dernière religieuse, mais les protestants y officient encore de temps à autre. Le synode huguenot de 1597 a lieu dans ses murs. Pour respecter l'Édit de Nantes, et après de nombreuses tergiversations, l'évêque de Saintes y célèbre la messe le 6 août 1599. Désormais, la chapelle Sainte-Marguerite sert de lieu de culte à tous les catholiques rochelais, mises à part quelques périodes où elle redevient temple protestant, comme de 1621 à 1624. À la suite d'un long siège, Louis XIII et le cardinal de Richelieu s'emparent de la ville. Entré en vainqueur le 1^{er} novembre 1628, le cardinal assiste à la messe dans la chapelle Sainte-Marguerite ce matin-là et, l'après-midi, il y est avec le roi lors d'un *Te Deum*. Les églises rochelaises sont, petit à petit, reconstruites. La chapelle continue de servir de lieu de culte pour les paroissiens rochelais jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs églises respectives.

auront sept enfants. Elle est décédée et a été inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 25 avril 1699.

2. **Charles** : né le 26 mai 1668, baptisé le lendemain à Québec. Il épouse Geneviève GRESLON dit LAVIOLETTE et dit FONTAINE le 13 janvier 1689 à Québec. Ils auront cinq enfants. Il est décédé et a été inhumé le 3 septembre 1700 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
3. **Romaine-Marie** : née et baptisée le 19 octobre 1669 à Québec. Elle épouse Jean CAILLÉ le 30 avril 1685 à Charlesbourg. Ils auront 12 enfants. Elle est décédée et a été inhumée le 23 septembre 1707 à Québec.
4. **Marie-Catherine (Gabrielle)** : née le 22 novembre 1670, baptisée le 24 à Québec. Elle épouse Jean PHILIPPE dit BEAULIEU le 30 juillet 1685 à Charlesbourg. Ils auront sept enfants. Elle épouse en secondes noces Jean SAVARD le 6 avril 1703 à Charlesbourg. Ils auront sept enfants. Elle est décédée le 9 juillet 1741 et a été inhumée le lendemain à Pointe-de-Lévy (Lauzon).
5. **François** : né le 9 janvier 1673, baptisé le 13 à Québec.
6. **Marie-Madeleine** : née le 6 octobre 1674 à Charlesbourg et baptisée le 9 à Québec. Elle épouse Charles LEDOUX dit LATREILLE le 10 octobre 1689 à Charlesbourg. Ils auront cinq enfants. Elle est décédée et a été inhumée le 22 février 1703 à Québec.
7. **Marie-Madeleine** : née le 17 août 1676, baptisée le 20 à Québec. Elle épouse Joseph LANGERON dit PASSEPARTOUT le 6 août 1691 à Québec. Ils n'auront pas de descendance. Elle épouse en deuxièmes noces Jean-Baptiste DESLANDES dit CHAMPIGNY le 24 octobre 1701 à Montréal. Ils

auront cinq enfants. Elle épouse en troisièmes noces Jean-Baptiste JOLY le 3 novembre 1715 à Montréal. Ils auront un enfant. Elle est décédée et a été inhumée le 16 juillet 1716 à Montréal.

8. **Pierre** : né et baptisé le 1^{er} janvier 1679 à Québec. Il était aveugle et a vécu comme « donné » au Séminaire de Québec. Décédé le 7 février 1725 et inhumé le lendemain à l'Hôtel-Dieu de Québec.
9. **Jacques** : né le 22 janvier 1681, baptisé le lendemain à Charlesbourg. Il épouse Marie Marguerite PANNETON dit CIFRE le 18 novembre 1704 à Québec. Ils auront 14 enfants. Il est décédé le 25 novembre 1744 et a été inhumé le lendemain à Sainte-Foy.
10. **Jean** : né le 23 octobre 1682, baptisé le 25 à Québec, il est décédé le 27 et a été inhumé le 28 du même mois à Charlesbourg.
11. **Joseph** : né au village de Saint-Claude, il a été baptisé le 9 novembre 1683 à Charlesbourg où il est décédé le 23 novembre 1683 et a été inhumé le lendemain.
12. **Suzanne** : née le 10 février 1686 au village de Saint-Bernard, elle est baptisée le 13 à Charlesbourg. Sa présence est mentionnée le 18 juin 1698 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Jacqueline épouse en secondes noces le 9 mai 1706 à Montréal, Jean-Baptiste PICARD, habitant. Il ne savait pas signer. Ils n'eurent pas de descendants. Jean PICARD est décédé le 1^{er} mai 1728.

Mariages de descendants du couple GALARNEAU-NÉRON : 6 de 1600 à 1699, 457 de 1700 à 1799, 139 de 1800 à 1899, 573 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).



Vue latérale de la chapelle Sainte-Marguerite de La Rochelle, France.

<http://racinesrochelaises.free.fr/larochellesm.html>

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, cédérom.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- Fichier ORIGINE n° 241633.
www.fichierorigine.com/
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 192, 343, 458, 605, 644, 682, 910, 1038, 1121, 1122.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 308.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Président André G. Bélanger (5136)
Vice-président Guy Parent (1255)
Secrétaire Louis Richer (4140)
Trésorière Pierrette Savard (2800)

Administrateurs Yves Dupont (2612)
Yvon Lacroix (4823)
André Normand (3076)
Hélène Routhier (5919)
Louise Tucker (4888)

Conseiller juridique
M^r Serge Bouchard

COMITÉS

Bibliothèque
Marianne Parent (3914) (Direction)

Conférences
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Entraide généalogique
André G. Dionne (3208)

Formation
Hélène Routhier (5919) (Direction) C. A.

Informatique
Yvon Lacroix (4823) (Direction) C. A.

Publications
Roland Grenier (1061) (Direction)
Roger Parent (3675) (Expédition)
Louise Tucker (4888) C.A.

Relationniste
Nicole Robitaille (4199)

Revue *L'Ancêtre*
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Direction et rédaction)

Services à la clientèle
André G. Bélanger (5136) (Direction) C. A.

Service de recherche
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Site web
Guy Parent (1255) (Direction) C. A.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

André G. Bélanger (5136)

(Les photos sont de Martine Lapointe (4790), sauf indication contraire.)

FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

L'achalandage a été très important du fait que nous étions installés au premier étage de la maison Fornel. Comme nous avons beaucoup d'espace, nous avons pu occuper trois stands, plus un autre à l'extérieur pour rencontrer le public et offrir des services en généalogie et en héraldique. Notre partenaire, BANQ du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales, avait son entrée du côté de place Royale. Nous avons constaté une affluence de visiteurs étrangers, notamment de France.



Photos : Marc Beaudoin.

LES DIVERSES REVUES DE GÉNÉALOGIE

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie a refait il y a quelque temps son site web. Plusieurs améliorations ayant été apportées, les internautes membres d'une société de généalogie (avec identifiant et mot de passe) peuvent maintenant consulter l'index des revues disponibles dans les différentes sociétés de généalogie, à l'aide de la base de données l'INDEX DES REVUES.

Il s'agit d'un outil de repérage et de diffusion d'articles d'intérêt généalogique, qui permet de rechercher par titre, auteur, sujet et nom de la revue parmi plusieurs milliers d'articles dont les plus anciens remontent aux années 1940. Vous trouverez dans cet index des articles répertoriés dans plus de 500 revues canadiennes, américaines et européennes, en plus des bulletins d'associations de familles du Québec. Les périodiques sont classés par région géographique.

PRIX DE *L'Ancêtre*

La divulgation des noms des lauréats et de la lauréate du Prix de *L'Ancêtre* et des prix de reconnaissance s'est déroulée lors du colloque tenu le 10 septembre au pavillon Pollack-Desjardins de l'Université Laval. Guy Saint-Hilaire méritait le Prix de *L'Ancêtre* pour le meilleur article de fond, tandis que Paul Savard était reconnu pour la meilleure étude, et Monique Thibault-Grenon pour un article digne de mention. Les lauréats et la lauréate ont été invités à signer le *Livre du Prix de L'Ancêtre*. Nous remercions la Commission de la capitale nationale du Québec pour sa participation financière dans l'attribution de ces prix.



Les lauréats.

Afin de conserver la mémoire de nos gagnants, nous instaurons cette année ce livre d'archives où chacun pourra voir un extrait de sa publica-

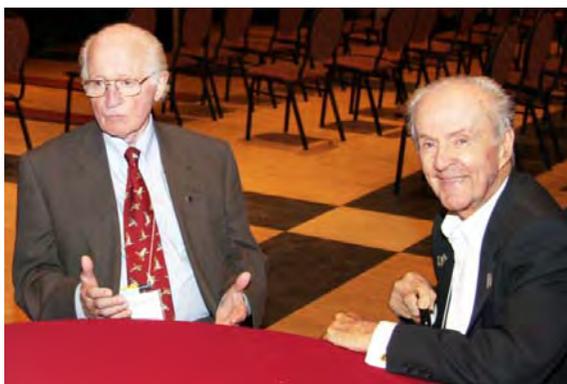
tion, avec sa signature, et ainsi faire partie de l'histoire de la Société de généalogie de Québec.

COLLOQUE DU 50^e ANNIVERSAIRE

- Ouverture

Le colloque ayant pour thématique *D'hier à demain : vers de nouvelles origines* s'est tenu le 10 septembre 2011 au pavillon Pollack-Desjardins de l'Université Laval. Pas moins de 169 personnes ont assisté aux conférences ou ont participé au Salon des exposants. Un compte rendu des conférences est donné dans les pages suivantes.

Le colloque a commencé par la présentation de M. René Bureau, président fondateur de la SGQ, âgé de 96 ans. Il était accompagné de M. G.-Robert Tessier, administrateur fondateur, âgé de 85 ans. Nous sommes tous heureux d'avoir pu côtoyer ces pionniers de la première heure qui ont été très attentifs au déroulement des activités.



MM. G.-Robert Tessier et René Bureau.

Notre président d'honneur, M. John R. Porter, victime d'un problème de santé dans les jours précédant le colloque, n'a pu être présent. Il nous a tout de même fait parvenir un message écrit, enthousiaste et encourageant pour les adeptes de la généalogie. Les personnes qui ont pris la parole par la suite ont été M^{me} Suzanne Provost, directrice générale de BANQ du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales, qui a souligné le partenariat qui existe entre les deux institutions depuis 27 ans. Cela a permis d'établir un pôle d'excellence en recherche généalogique à Québec. M. Denis Brière, recteur de l'Université Laval, a quant à lui insisté sur la collaboration entre les départements de l'Université, notamment ceux d'Histoire, de Géographie et le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), dans la réalisation de projets communs comme les Recensements de 1851, 1871 et 1901 de la Ville de Québec sur cédérom, en partenariat CIEQ-SGQ. Enfin, M^{me} Francine Lortie, représentante de la Ville de Québec, dans son message de bienvenue aux visiteurs, a livré un message sur l'importance de nos racines et des valeurs patrimoniales.

- Livre souvenir

Pour garder un souvenir impérissable de l'histoire de la Société de généalogie de Québec, nous avons rédigé un livre souvenir intitulé *Cinquante ans de recherche et d'action*. Un magnifique volume de 200 pages qui va assurément passer à l'histoire et servir de référence pendant bien des années à venir. Chaque participant au colloque a reçu un exemplaire de ce volume ainsi que les sociétés de généalogie présentes au Conseil de généalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. On a présenté une description détaillée du livre qui comprend cinq chapitres, sept annexes, une conclusion et une table des matières. Des exemplaires sont en vente à l'accueil de la SGQ.



- Salon des exposants

Seize exposants ont présenté une variété de produits. L'achalandage a été constant. Le comité des publications de la SGQ en a profité pour faire la promotion de ses dernières productions informatiques comme les DVD des *Mariages de Québec*, le *Relevé des cimetières de Saint-Placide de Charlevoix*, les BMS de Charlevoix ainsi que de Saint-Georges de Cacouna. La revue *L'Ancêtre* a présenté ses parutions, tandis que le Comité de l'héraldique offrait ses services pour la réalisation d'armoiries. Plusieurs membres en ont profité pour renouveler leur adhésion 2012, adhésion qui vient à échéance à la fin de décembre de chaque année.



Stands de la SGQ.



À gauche sur la photo, table de concertation des sociétés d'histoire de la Ville de Québec. À droite, table du Comité de l'héraldique.

- 7 000^e membre

La Société de généalogie de Québec a établi, au cours de la dernière décennie, la coutume de souligner les jalons importants de l'adhésion de ses membres, par la nomination de personnages qui se sont illustrés dans la Ville de Québec. Rappelons que le 5 000^e membre fut M. Jean-Paul

Lallier, alors maire de la Ville de Québec, et le 6 000^e fut M. Louis-Guy Lemieux, ancien journaliste au journal *Le Soleil*.

La Société de généalogie de Québec, accueille cette année à titre de 7 000^e membre M^{me} Francine Lortie, en reconnaissance de son implication dans la Ville de Québec, particulièrement comme présidente du Conseil de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, lieu du siège social de la Société de généalogie de Québec, mais aussi pour son grand intérêt envers la généalogie et l'héraldique.



M^{me} Francine Lortie et M. André G. Bélanger.

Ce fut un plaisir de remettre à M^{me} Lortie sa carte de membre. En foi de quoi, nous lui attribuons le numéro de membre 7 000. Nous lui offrons également un exemplaire complet du dernier volume de la revue *L'Ancêtre*.

Enfin, nous conférons à M^{me} Lortie le titre de **Membre d'honneur permanent** de notre Société.

Témoignage par courriel d'une participante

Bonjour, j'ai participé le 10 septembre dernier au colloque D'hier à demain. Quelle belle journée, que de belles rencontres, les conférenciers et les exposants... formidables! La qualité des conférenciers m'a captivée tout au long de la journée. J'ai tardé à vous écrire mon mot mais je ne pouvais passer sous silence mon état d'âme! J'espère bien que vous pourrez renouveler cette expérience! Bonne journée! Line R.

- Attestation de reconnaissance

Pour la deuxième année, la SGQ remettait des attestations de reconnaissance aux personnes qui se sont inscrites au concours de la Roue de paon et qui ont produit le tableau représentatif des ascendances paternelle et maternelle, une possibilité de 4 095 noms sur 12 générations. Selon les critères de complétude exigés par le jury, 44 personnes ont mérité une, deux ou trois plumes de paon pour leur réalisation. Un bel héritage de son existence à léguer à ses descendants ou à partager avec sa parenté. La présentation s'est effectuée au Salon des exposants durant le colloque du 50^e anniversaire de fondation. Le concours se poursuit toujours et vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la SGQ pour la prochaine édition. Félicitations à tous et à toutes!

- Remerciements

Le Conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec tient à remercier le président d'honneur du Colloque du 50^e, M. John R. Porter, de s'être prêté si aimablement à la réalisation de cette journée. Nous remercions les invités d'honneur pour leur message de circonstance livré à l'ouverture du colloque. Les conférenciers ont offert des présentations très relevées, et nous leur sommes reconnaissants pour le temps consenti à la préparation et à la prestation de ces exposés.

Nous devons féliciter le comité organisateur qui a su gérer l'intendance des opérations, ainsi que la vingtaine de bénévoles qui ont réussi à mettre en application leur expérience au service des participants.

Les exposants font aussi partie de cette magnifique journée. Grâce à leur présence, les visiteurs ont pu profiter des dernières nouveautés en généalogie et en héraldique.



Photo des participantes et participants au concours de la Roue de paon :

Première rangée de gauche à droite : André G. Bélanger, président de la SGQ, Gisèle Langlais Parent, Monique Grandmaison, Ghislaine Villeneuve, Nicole Robitaille, André Belleau, Roger Lacasse.

Deuxième rangée : Alain Gariépy (Comité Roue de paon), Roger Parent, Jacques Proulx, Denise Rondeau Robitaille, Marie Royal, Joceline Levasseur, André Dauphin, Monique Boucher, Claire Paquet, Bruno Chouinard, Hélène Routhier (directrice, Comité Roue de paon).

Troisième rangée : Georges Roy, Ghislain Quimper, Jacques Olivier, Guy Parent, Rodrigue Leclerc, Réjean Martel, Robert Phoenix, Donald Albert, Raymond Bélanger, Sabine Champagne, Danièle Brière, Alfred Sundström, André Gosselin, Michel Brault, Yves Dupont, Roger Tessier.

Absents : Guy Bureau, André Dionne, Ghislaine Drouin, Jacques Dubé, Achille Fortin, Pierre Grenon, Monique Lavoie, Hélène Mignault, Claire Pelletier, Guy Simard, Jacqueline Sylvestre, Monique Thibault, Jean-Claude Trottier.

Des remerciements chaleureux s'adressent à tous les participants. Sans eux, la journée n'aurait pas eu cet éclatant succès. Non seulement les membres étaient présents, mais plusieurs personnes intéressées par les sujets traités sont venues de l'extérieur de la région de Québec.

Enfin, nous remercions la Ville de Québec et l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition

fémnine, la maison d'édition du Septentrion, l'Université Laval, les ministres MM. Sam Hamad et Yves Bolduc pour leur soutien financier. Notre reconnaissance s'adresse également à nos partenaires d'affaires, le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), l'Université Laval, et Bibliothèque et Archives nationales (Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales).

ATTESTATION DE COMPÉTENCE EN GÉNÉALOGIE

André G. Bélanger, président de la SGQ

La Société de généalogie de Québec est heureuse d'annoncer que des membres ont mérité une attestation de compétence en généalogie. Depuis la revitalisation du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG), plusieurs membres de sociétés de généalogie ont présenté leur candidature au BQACG. Une nouvelle approche basée sur l'acquisition des compétences, la réussite d'un examen de contrôle et le dépôt d'un portfolio satisfaisant aux juges du BQACG donne beaucoup de crédibilité et de prestige aux détenteurs de cette reconnaissance par les pairs.

Le travail du généalogiste doit être rigoureux et s'appuyer sur des méthodes de travail pour éviter de se perdre dans la multitude des sources d'information. Le public peut faire confiance au généalogiste agréé pour des recherches de filiation ou pour reconstituer une histoire de famille.

Lors de son Conseil de généalogie tenu le 11 septembre au pavillon Pollack-Desjardins de l'Université Laval, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie attribuait l'attestation de Généalogiste de filiation agréé (GFA) à six de nos membres. De plus, Hélène Routhier, membre du Conseil d'administration et directrice du Comité de formation, fut la seule à obtenir, en plus, l'attestation de Généalogiste recherchiste agréée (GRA).

Nous offrons nos plus sincères félicitations aux nouveaux diplômés. Pour présenter votre candidature au BQACG, vous êtes invités à consulter le site web de la FQSG www.federationgenealogie.qc.ca/ ou à communiquer avec le Comité de formation pour obtenir l'assistance nécessaire.

Rappelons que le Généalogiste de filiation agréé possède les compétences le rendant capable :

1. d'identifier les outils de recherche;
2. d'exploiter des outils de recherche;
3. de traiter les données d'une filiation;
4. de retrouver les actes authentifiés des mariages;
5. d'écrire dans la langue utilisée, le français ou l'anglais.

Le Généalogiste recherchiste agréé doit au préalable posséder le diplôme de GFA. Il possède les compétences le rendant capable :

1. d'identifier les outils de recherche sur support imprimé, informatisé, Internet et ceux microfilmés autres que ceux précisés parmi les compétences demandées au Généalogiste de filiation agréé et les caractériser;
2. d'exploiter des outils de recherche avancée;
3. d'organiser l'information des BMS sous forme imprimée;
4. de repérer les informations dans les documents manuscrits;
5. d'établir un plan de travail pour un projet de recherche;
6. d'écrire un texte à caractère généalogique aux fins de publication;
7. d'organiser ses archives personnelles de généalogie;
8. de résoudre des problèmes complexes.



Jean-Guy Morel



Marie Royale



Robert Phoenix



Sabine Champagne



Hélène Routhier

Richard Blondin, absent lors des photos. Source des photos : Pierre Soucy.



J.-E. GARNEAU : PEINTRE HORS DU COMMUN

Rodrigue Leclerc (4069)

Né à Québec, l'auteur est diplômé en archivistique de l'Université Laval, où il a fait carrière successivement à la Bibliothèque générale, aux Archives et aux Collections spécialisées. À sa retraite, il publie *50 ans d'histoire : le syndicat des employés de l'Université Laval*. Il poursuit, depuis, sa collecte d'informations pour la généalogie des familles Leclerc et Garneau. Il est membre de la Société de généalogie de Québec ainsi que du Conseil d'administration de l'Association des familles Leclerc. Il est également membre du Comité de la revue *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec.

Résumé

En 1974, Monique Duval, journaliste au quotidien *Le Soleil*, découvrait le monde d'Elzébert Garneau, décédé quelques années avant¹. Avant elle, Jules S. Lesage eut la bonne fortune de visiter l'artiste dans son atelier de la rue D'Auteuil, en 1923². Entre temps, *Le Soleil* mentionne son décès dans un communiqué laconique à la fin de 1965. Mais, qui était J.-E. Garneau? L'article qui suit tente de mieux vous faire connaître cet artiste du comté de Portneuf.

¹ DUVAL, Monique. *Le Soleil*, vendredi le 2 août 1974, p. 15, « Découvrir le monde d'Elzébert Garneau ».

² LESAGE, Jules S. *Notes et esquisses québécoises*, Québec, imprimerie Ernest Tremblay, 1923, p. 101-103.

Même si David Karel le fait naître *vraisemblablement à Cap-Santé (Québec)*¹ et, contrairement à ce qu'écrivit Monique Duval dans son article, Elzébert Garneau n'est pas né à Cap-Santé. C'est un poisson d'avril!

En effet, *Le premier avril mil huit cent quatre-vingt-onze, nous prêtre soussigné, Secrétaire de Son Éminence le Cardinal Taschereau, avons baptisé Marie Joseph Félix Elzébert, né ce jour, fils légitime de Sieur Joseph Félix Elzébert Garneau, employé civil, et de Dame Marie Séraphine Roy, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le parrain a été Sieur Félix Garneau, grand-père de l'enfant, du Cap-Santé, représenté par nous prêtre soussigné; la marraine, Dame Reine Faucher, veuve de Sieur Thomas Étienne Roy, grand-mère de l'enfant, de cette paroisse, soussignés avec le père et nous. Lecture faite*². Il est baptisé par B. Ph. Garneau, cousin de son père, comme il est spécifié dans l'acte de mariage de ses parents le 17 juin 1890³. Dans cet acte de mariage, il précise qu'il est également *secrétaire de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec*⁴. Donc, Elzébert Garneau est né dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec et a été baptisé en l'église de Notre-Dame-de-Québec. Il est issu d'un milieu particulier.

En fait, la parenté et les relations familiales et sociales de cette famille ont tissé, autour de ce sourd-muet de naissance, une toile environnementale de choix. Voici un rapide coup d'œil des personnes inscrites dans le livret d'adresses familial :

- son père, Joseph-Félix-Elzébert Garneau, est fonctionnaire au ministère des Travaux publics;

- son grand-père, Félix Garneau, est forgeron et fut chercheur d'or en Australie pendant trois ans; son fils, Joseph-Félix Elzébert publiera plus tard un livre⁵ sur l'aventure de son père en Australie;
- le cousin de son père, Georges Garneau⁶, homme d'affaires de Québec, est élu maire de Québec en 1906;
- le frère de Georges, Pierre Burroughs-Garneau, est en affaires avec son frère et son père (P. Garneau, Fils et Compagnie, en 1882), mais aussi avec des associés dans différentes entreprises, entre autres les chemins de fer. Il est député du comté de Québec, membre du Conseil législatif, membre du cabinet De Boucherville-Angers ainsi que du cabinet Mercier. Il est associé à un projet de développement de la ville de Limoilou, avec le maire Eugène Leclerc, lui-même à l'origine de la fusion de sa ville avec celle de Québec. Pierre Burroughs-Garneau est l'arrière-grand-père de l'astronaute canadien et ancien député fédéral Marc Garneau;



Au bois, du peintre J. E. Garneau. Source : Rodrigue Leclerc.

¹ David KAREL, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, PUL, 1981, p. 328.

² Registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec pour l'année 1891, B41.

³ Registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec pour l'année 1890, M21.

⁴ *Ibid.*

⁵ J.-Elzébert GARNEAU, *Notes du voyage de mon père en Australie* (notes rédigées en 1891), Québec, [s. n.], 1937, 31 p.

⁶ *Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne.

- le père des précédents, oncle de son père, Pierre Garneau, est un homme d'affaires (marchand) bien en vue et respecté des citoyens de Québec. C'est lui qui vend⁷ à son frère, Félix Garneau, la propriété ancestrale de Cap-Santé, héritée de sa mère, Julie-Henriette Gignac, veuve de François-Xavier Garneau;
- le cousin de son père et surtout par sa grand-mère, l'abbé Benoit-Philippe Garneau⁸, est tour à tour assistant-secrétaire puis secrétaire de l'archevêque de Québec (le cardinal Taschereau) et plus tard, assistant puis bibliothécaire du Séminaire de Québec;
- on note également dans le carnet de bal familial des noms comme Eugène Chinic, Edward Burroughs, Cirice Têtu, Henry Ross Burroughs, Ferdinand Weippert, George Pemberton, F.-X. Garneau, Adèle Taschereau, Émilie Weippert, Frederick Braün.

Bref, disons que les trois frères Garneau, Gabriel, Charles et Louis, sont les arrière-grands-parents respectivement de son grand-père Félix et de l'oncle Pierre (pour Gabriel), de sa grand-mère Hermine et du cousin l'abbé Benoit-Philippe (pour Charles), puis de l'historien François-Xavier Garneau (pour Louis). Du côté de sa mère, Séraphine Roy, les relations sociales ne sont pas de moindre qualité. On n'a qu'à lire la liste des témoins aux différents événements familiaux pour s'en convaincre.

Son père, Joseph-Félix-Elzébert Garneau, épouse Marie-Hélène-Séraphine Roy le 17 juin 1890⁹. Elle est fille majeure de feu Thomas-Étienne Roy, écuyer (marchand honorable) et dame Reine-Élizabeth Faucher. Séraphine Roy, mère d'Elzébert fils, est la petite-fille de Joseph Roy, riche commerçant de grains habitant à l'angle des rues Sainte-Anne et du Trésor. C'est ce grand-père qui prend sous sa charge Pierre-Joseph-Olivier Chauveau après le décès de son père, Pierre-Charles Chauveau, alors qu'il n'avait que quatre ans.

- Pierre-Charles Chauveau épouse sa grand-tante, Marie-Louise Roy, le 10 août 1814 à Québec. Il est l'ami d'Étienne-Claude Lagueux, membre du Parlement provincial du Canada, neveu d'André-Rémi Hamel et de Louis-David Roy, tous deux avocats et amis de François-Xavier Garneau, l'historien.
- La sœur de son grand-père, Marie-Adélaïde Roy, épouse André-Rémi Hamel, cité au paragraphe précédent, le 23 juin 1819¹⁰ en l'église de Notre-Dame-de-Québec.
- Le frère de son grand-père, Louis-David Roy, également cité plus haut, avocat puis juge à la Cour supé-

rieure, épouse en premières noces Adélaïde Masse le 11 septembre 1832¹¹. Parmi les témoins, on note la signature de P. J. O. Chauveau; il a alors 12 ans. Huit ans plus tard, soit le 22 septembre 1840, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau épouse Flore-Louise Masse, sœur d'Adélaïde Masse. Pierre décède le 4 avril 1890, trois jours après la naissance de J.-Elzébert Garneau fils.

- On lui a prêté un lien de parenté avec le cardinal Maurice Roy; mes recherches en ce sens ne m'ont pas encore permis de démontrer ce lien.

Cousin Elzébert, comme nous avons l'habitude de l'appeler, est indépendant de fortune de par sa famille. Il suit son cours classique et est diplômé de l'Institut des sourds-muets de Montréal. À la mort de ses parents, sa tante Marianne le prend en tutelle et lui lègue la maison paternelle et la résidence à Québec. Son aisance financière lui permet de pratiquer ses loisirs préférés, la photographie et la peinture.

Sa maturité artistique se situe entre 1909 et 1913, tandis que sa production s'étend de 1905 à environ 1930. C'est près de 500 toiles, autant de fusains et de dessins au crayon de couleur qu'il a produits. Il avait l'habitude de faire des croquis (souvent commentés) et des dessins en couleurs comme aide-mémoire pour ses toiles. Il a tenu au moins cinq expositions avec, entre autres, Suzor-Coté, Le Moine, Huot. Bien qu'ayant très rarement fait commerce de ses toiles, c'est par le troc que celles-ci se sont répandues dans le public. Quelques-unes se sont retrouvées sur le marché de l'art¹², notamment *Les Cageux*, *Promenade près d'un lac* et *Traîneau tiré par un bœuf* (1921). La majorité de son œuvre dépeint la nature; ses personnages sont inspirés par sa parenté. Les métiers de son grand-père (forgeron) et de ses oncles (cultivateurs, colons) l'ont particulièrement inspiré et lui ont servi de modèles. Ce sont les régions de Charlevoix et de Portneuf qu'il a le plus dépeintes. On peut visiter la maison ancestrale Garneau au village de Cap-Santé, région de Portneuf.



Côte du C., du peintre J. E. Garneau. Source : Rodrigue Leclerc.

⁷ L.-P. BERNARD, contrat 1902 du 15 novembre 1880, «... pour la somme de cent trente sept piastres et demi courant...».

⁸ J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, vol. 2, Les contemporains, 1910, p. 244.

⁹ *Family Search, Catholic Parish Register*, 1621-1900, Québec, Notre-Dame-de-Québec, 1890, image 41.

¹⁰ *Ibid.*, 1819, image 74.

¹¹ *Ibid.*, 1832, image 244.

¹² *Canadian Art Sales Index*, 1977-1980, p. 72, et *Canadian Art Sales Index*, 1994-1995, p. 68.



COLLOQUE DU 50^e

1961-2011 **D'hier à demain : vers de nouvelles origines**

Le 10 septembre 2011, la Société de généalogie de Québec (SGQ) tenait un colloque au pavillon Desjardins-Pollack de l'Université Laval sous le thème « D'hier à demain : vers de nouvelles origines ». Six conférences composaient le programme de la journée.

Dr Claude Laberge, C.M., M.D., Ph.D., FRCPC **« Contribution de la généalogie en génétique humaine ».**

Le docteur Laberge a brossé un bref historique des débuts de la génétique. Il a rappelé le travail des pionniers, d'abord Gregor Mendel considéré comme le père de la génétique, qui a étudié et expliqué la transmission des gènes d'une génération à la suivante. Puis, il a présenté Francis Galton, homme de science britannique du XIX^e siècle, cousin de Charles Darwin, qui a utilisé les statistiques pour quantifier et caractériser l'être humain. On lui doit l'utilisation des empreintes digitales. Ensuite, Charles Darwin, le père de la théorie de l'évolution, qui, le premier, a émis le principe de la sélection naturelle. Et il a terminé avec Jean-Baptiste Lamarck qui a édifié le principe de la transmission des caractères acquis.

Avec la découverte de la molécule d'ADN par James Watson et Francis Crick en 1953, les éléments étaient en place pour l'utilisation de ces découvertes. L'ADN, la composante des chromosomes, est responsable de la transmission des traits génétiques. Le génome humain tient dans 23 paires de chromosomes. Au Québec, l'étude des maladies congénitales a permis de comprendre le fonctionnement de la transmission de ces gènes. Une maladie congénitale résulte d'une mutation de l'ADN qui devient une trace qu'on peut suivre par l'analyse des molécules d'ADN. On a pu identifier les gènes responsables de ces maladies. Les chercheurs se sont tournés vers la généalogie pour connaître l'ascendance des individus porteurs de ces gènes. La lignée généalogique trouvée, jumelée à la lignée génétique, a mené à la découverte de l'effet fondateur.

Le jumelage des données généalogiques contenues dans le fichier Balsac et de l'analyse de l'ADN de populations cibles a conduit à une amorce importante de la connaissance du bagage génétique des Québécois. Le fichier Balsac a été créé en 1972 par Gérard Bouchard, à l'Université du Québec à Chicoutimi. Pour le Québec, il contient plus de 2 000 000 d'actes de mariages. Puis, dans la décennie 2000 a été créé le projet CARTaGENE grâce auquel les scientifiques visent à établir une carte génétique du Québec.

Le généalogiste doit-il succomber à cet attrait et faire analyser son ADN? Le docteur Laberge invite à la prudence. La méconnaissance du généalogiste de la génétique rend difficile la compréhension de sa séquence d'ADN. De plus, il faut pouvoir comparer le résultat de notre test d'ADN; bref, il faut avoir accès à une banque de données. À court terme, l'analyse de l'ADN ne semble pas une avenue intéressante pour le généalogiste. Ce dernier cherchera toujours à connaître ses ancêtres et à remonter plus loin dans le temps. Éventuellement, l'analyse de son ADN fera partie des pistes à suivre pour ainsi espérer découvrir de nouvelles origines et en connaître plus sur ses antécédents familiaux.



Rénald Lessard **Coordonnateur, Section de la diffusion** **Direction du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales, BANQ** **« La construction d'un pôle d'excellence en généalogie à Québec : 30 ans de collaboration entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Société de généalogie de Québec ».**

L'arrivée de la SGQ sur le campus de l'Université Laval coïncide avec les débuts d'une ère de collaboration avec les Archives nationales du Québec (ANQ), devenues Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Rappelons qu'à la suite de l'adoption de la nouvelle *Loi sur les archives*, qui a été sanctionnée le 21 décembre 1983, les Archives nationales du Québec mettaient de l'avant une philosophie de diffusion du matériel archivistique et de collaboration avec les intervenants du milieu. Déjà en 1981, les autorités des ANQ avaient sondé le terrain auprès de la SGQ et, en 1984, un protocole d'entente était signé entre la SGQ et les ANQ qui établissait les bases d'un partenariat entre les deux organismes afin de développer conjointement la généalogie. Ce fut le début d'un fructueux partenariat qui existe depuis 27 ans et dont tous se félicitent.

Ainsi, le 7 septembre 2010, la SGQ et BANQ ont signé une nouvelle convention de partenariat et de ser-

vices. M. Guy Berthiaume, président-directeur-général de BANQ, M. Carol Couture, conservateur et directeur général, Direction générale des Archives, et M. André G. Bélanger, président de la SGQ, ont signé le protocole d'entente. M^{me} Suzanne Provost, directrice générale du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales, a été nommée pour l'application de la convention au nom de BANQ.

Ce partenariat entre ces deux entités vouées à la promotion de la généalogie se traduit par des gestes concrets. Pensons aux ateliers de formation des généalogistes, qui sont gérés par la SGQ, avec des formations relevant tant des généalogistes de la SGQ que des archivistes du Centre d'archives de Québec. Ce partenariat a aussi mené à une constante évolution de l'occupation de locaux par la SGQ. Après huit années à occuper les locaux du premier étage au pavillon Louis-Jacques-Casault, la SGQ déménageait au quatrième étage.

Au cours des années 1990, la SGQ a poursuivi son développement. Elle a acquis un nombre important de répertoires publiés par des sociétés de généalogie québécoises, canadiennes et américaines. Sa bibliothèque de généalogie est devenue l'une des plus complètes au Québec. Il fallait aussi répondre à l'intérêt grandissant des généalogistes pour l'utilisation d'ordinateurs dans leurs recherches. Le cumul de ces deux axes de développement amenait le conseil d'administration à poser un constat : il fallait plus d'espace. En 2002, de fructueuses discussions entre la SGQ et la direction du Centre d'archives de Québec des Archives nationales du Québec permettaient à la SGQ d'agrandir son espace plancher. Au début de 2004, les généalogistes bénéficiaient d'un nouvel environnement. Une rampe d'accès conduit les chercheurs, soit à la SGQ, au centre de documentation Roland-J-Auger, soit à BANQ, à la salle Jean-Baptiste-Meilleur, selon leurs besoins. Les deux portes d'accès sont voisines, facilitant les recherches des généalogistes.

Et demain? Tous les généalogistes de la SGQ continueront à travailler dans cette philosophie de collaboration pour le développement et la diffusion de la généalogie.



Hélène Vézina

**Professeur au Département des sciences humaines,
Université du Québec à Chicoutimi - Directrice du
Projet Balsac**

**« Origines ancestrales et patrimoine génétique des
populations régionales du Québec ».**

D'entrée de jeu, M^{me} Hélène Vézina a souligné qu'elle aurait pu intituler sa présentation « Origines

ancestrales et diversité génétique des populations régionales du Québec ». Directrice du Projet Balsac, ses objectifs de recherche sur les populations régionales du Québec l'amènent à poser ce constat.

La première étude qu'elle a dévoilée constitue une analyse des origines géographiques et de la contribution génétique des ancêtres fondateurs de la population francophone du Québec. À partir de 2 223 généalogies ascendantes de couples mariés au Québec entre 1945 et 1965 et dont les parents s'étaient mariés au Québec, M^{me} Vézina et ses collaborateurs ont trouvé que près de 90 % du *pool* génique des Québécois provient des ancêtres fondateurs, hommes et femmes, arrivés au Canada au XVII^e siècle. De plus, l'analyse des liens d'apparentement a montré que presque tous les Québécois d'ascendance française partagent un ou plusieurs ancêtres.

Ensuite, M^{me} Vézina a présenté les résultats d'une étude qui s'attaque à un des mythes culturels les plus largement répandus au Québec. Ainsi, ses résultats ont démontré que la consanguinité dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas plus importante que dans d'autres régions du Québec. Pour casser ce mythe, une diffusion élargie de cette information y parviendra peut-être. En bref, il n'y a pas plus de maladies héréditaires au Saguenay que dans d'autres régions du Québec. À tout le moins, nous en savons un peu plus sur cette région.

Enfin, M^{me} Vézina a présenté des résultats préliminaires d'une étude qui porte sur l'origine amérindienne en comparant les lignées génétiques par l'analyse de l'ADN mitochondrial et les lignées généalogiques par les données du fichier Balsac. Rappelons que l'ADN mitochondrial n'est transmis que de mère en fille. Les mutations de cet ADN sont beaucoup plus lentes que celle de l'ADN-Y rendant possible une plus lointaine remontée dans le temps. La population amérindienne possède des marqueurs spécifiques sur son ADN qui rendent possible sa reconnaissance. M^{me} Vézina et ses collaborateurs ont ainsi trouvé que seulement 0,6 % de la population du Saguenay compterait un ou des ancêtres d'origine amérindienne. Dans la région de Montréal, ce pourcentage atteindrait 3 %, sur la Côte-Nord, 4 % et, en Gaspésie, 10 %.

En conclusion, M^{me} Vézina a rappelé que, malgré une certaine uniformité dans notre patrimoine génétique francophone du Québec, qu'il y a place pour une diversité relativement importante, et, ajoutons-le, intéressante. En ceci, elle rejoint bon nombre de généalogistes qui arrivent à la même conclusion quand ils construisent leur arbre généalogique.



Donald Fyson

Professeur titulaire au Département d'histoire à l'Université Laval - Codirecteur, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

« L'historien et le généalogiste face au passé québécois : objectifs divergents, intérêts communs ».

M. Donald Fyson a commencé sa conférence en nous faisant voyager dans le temps. En 1949, la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* (RHAF), publiait un article, sous la plume de Conrad-M. Morin, qui décrivait la relation très étroite et constructive entre la généalogie et l'histoire. Vingt-cinq ans plus tard, la situation a considérablement changé. Au Québec, les années 1960 ont vu la montée de l'histoire sociale scientifique et des historiens universitaires. En 1983, Jean-Paul Coupal écrivait dans un article intitulé « Les dix dernières années de la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* 1972-1981 » que la généalogie était un domaine presque complètement disparu et il ajoutait : « La Revue s'adresse exclusivement à un public universitaire, de professionnels et de spécialistes. La disparition complète du secteur de la généalogie est un indice important de la perte de collaborateurs amateurs ».

Comme l'a si bien noté M. Fyson, ce n'est pas tant que les historiens ignorent la généalogie mais plutôt que la généalogie n'a plus sa place dans le monde des historiens, tel qu'il a évolué. D'ailleurs, la recherche effectuée par le conférencier le confirme : les écrits scientifiques sur le lien entre historiens universitaires et généalogistes sont très rares. D'aucuns ont affirmé qu'il existe peu de convergence entre les deux disciplines. Pourtant, M. Fyson a souligné les nombreuses collaborations de jadis entre historiens et généalogistes, en mentionnant les écrits du *Bulletin des recherches historiques* et du travail accompli par Édouard-Zotique Massicotte et Pierre-Georges Roy.

L'approche moderne de l'histoire a creusé un fossé avec la généalogie. Comme l'a signalé le conférencier, la généalogie, comme la biographie, est une vieille histoire qui, en mettant l'accent sur l'individu, néglige les structures fondamentales de la société qui sont les vrais moteurs du changement historique. Cette séparation entre histoire et généalogie est survenue tardivement au Québec. Aux États-Unis, ce phénomène est survenu dès la fin du XIX^e siècle et, au Canada anglais, au début du XX^e siècle.

Pourtant, de façon épisodique, on lit des appels pour une meilleure collaboration entre généalogistes et historiens. Il faut préciser que la plupart de ces interventions émanent des généalogistes qui voudraient légitimer leur activité. L'historien reproche au généalogiste d'être obnubilé par la recherche de son ancêtre,

par sa quête identitaire. M. Fyson fait référence au livre publié chez Septentrion par Caroline-Isabelle Caron et intitulé *Se créer des ancêtres : Un parcours généalogique nord-américain XIX^e-XX^e siècles*.

Alors, quels sont ces points de divergences entre généalogistes et historiens? Donald Fyson les résume en six points :

- Recherche identitaire et personnelle;
- Recherche de noms précis, contrairement à l'historien qui souvent fait une recherche où les noms sont absents;
- Recherche uniquement de l'ascendance, le généalogiste n'ayant aucun intérêt pour une lignée qui s'arrête;
- Le généalogiste se concentre sur le particulier;
- L'ampleur des recherches archivistiques moindres;
- Recherche de l'histoire entachée qui ne déplaît pas au généalogiste.

Heureusement, M. Fyson reconnaît des points de convergence entre les deux disciplines. Ainsi, on retrouve tant chez les historiens que chez les généalogistes, les éléments suivants :

- Intérêt pour les histoires de familles, la démographie historique et les mouvements de migrations;
- Valorisation des biographies;
- Utilité incontestable des grandes bases de données nominatives;
- Attrait pour ce que le conférencier appelle « L'histoire d'en bas », c'est à dire l'histoire des gens ordinaires;
- Réflexion et questionnement sur le respect de la vie privée ou un code de déontologie.

En guise de conclusion, M. Fyson souligne, avec justesse, qu'il ne faut pas convaincre les généalogistes d'être des historiens mais que ceux-ci doivent connaître l'Histoire et l'intégrer dans leurs recherches. La crédibilité de leur travail n'en sera que plus grande.



Héliane Cadieux

Directrice à l'action régionale et responsable des centres d'archives de BANQ, extérieur de Québec et de Montréal

« L'offre numérique de BANQ en généalogie : des ressources sans cesse plus nombreuses ».

M^{me} Héliane Cadieux brosse un bref portrait des décisions institutionnelles qui ont conduit à l'offre de service numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Tout a débuté en 2006 dans la foulée de la création de BANQ. Le principal objectif poursuivi par BANQ se résume en une phrase simple : offrir gratuitement le patrimoine archivistique québécois aux chercheurs à travers le site web de BANQ. Avant de



proposer une offre numérique de qualité, il a fallu réaliser un travail colossal de numérisation de documents archivistiques. Par la suite, BAnQ devait relever un défi de taille : construire un portail web www.banq.qc.ca/accueil/ dans lequel tout le matériel numérisé qu'il souhaite offrir aux chercheurs sera facilement accessible. Les onglets Catalogue Iris, Pistard Archives, Ressources en ligne, Collections constituent des pistes de recherches que les généalogistes doivent consulter.

L'onglet **Pistard Archives** permet de consulter gratuitement près d'un million de pages numérisées. Le chercheur intéressé par le Régime français y trouvera notamment des milliers de documents de la juridiction royale de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec, des ordonnances du Conseil supérieur de la Nouvelle-France. Il y trouvera également les documents de greffes d'arpenteurs des districts de Montréal et de Québec. Il s'agit le plus souvent de procès-verbaux d'arpentage. Après avoir cliqué sur cet onglet, il faut privilégier le menu **Recherche avancée** dans lequel vous pouvez faire une recherche nominative. Pistard renferme quantité d'autres documents numérisés qui pourront être utiles. Il ne s'agit ici que de quelques exemples.

La recherche suivante concerne l'onglet **Collections**. Dans ce menu, le généalogiste se voit offrir un éventail extrêmement varié : photos, journaux, dictionnaire généalogique, cartes, plans, bases de données généalogiques. Le chercheur y trouvera son compte. Pour connaître les ressources publiées conservées à BAnQ, le chercheur consulte le **Catalogue Iris**. Ainsi, il sera au fait des publications d'intérêt généalogique et historique produites par des prédécesseurs. Enfin, le généalogiste qui utilise des bases de données nominatives doit fouiller dans l'onglet **Ressources en ligne**. Pour ce faire, il doit se transporter dans les locaux des Centres d'archives où il aura accès à un nombre impressionnant de bases de données.

À ce jour, BAnQ a accompli un travail remarquable pour offrir des documents numériques aux généalogistes.

QUELQUES PHOTOS DU COLLOQUE



Marcel Fournier

Historien, généalogiste, AIG

« De la France vers la Nouvelle-France - Les contrats d'engagement et les listes de passagers pour le Canada ».

De toutes les questions qui sont posées par les généalogistes au sujet de leurs ancêtres, celles qui concernent leur venue au Canada font l'objet d'une grande curiosité. Les questions sont donc classiques, du genre : « Qu'est-ce qu'un engagé? Sur quel navire mon ancêtre est-il arrivé au Canada et en quelle année? » À la lumière des sources anciennes et des informations nouvelles diffusées depuis quelques années dans Internet, Marcel Fournier a tenté d'apporter quelques éléments de réponse à ces deux questions.

Il rappelle les travaux antérieurs qui rapportent le nombre d'engagés pour le Canada et il compare des données. Entre 1620 et 1760, environ 9 230 pionniers se sont établis sur les rives du Saint-Laurent. Ces pionniers sont formés surtout de 3 900 engagés, 3 500 militaires et 1 700 femmes. À ceux-ci, il faut ajouter des volontaires, des administrateurs et des prisonniers. Aux pionniers, il faut ajouter les émigrants venus après la Conquête britannique. Ainsi, entre 1765 et 1825, on ne doit pas oublier un nombre de 400 à 500 Français qui ont fait de même. On doit aussi considérer deux autres groupes : 975 Allemands mariés ici entre 1783 et 1790 et les 865 mariages irlandais catholiques du XIX^e siècle.

Où chercher des listes de passagers pour affiner ces chiffres, principalement en ce qui concerne les pionniers sous le Régime français? Comme les pionniers sont originaires, pour la plupart, des provinces de l'ouest et du nord de la France, il faut regarder du côté des ports d'embarquement de ces régions : Bordeaux, Dieppe, La Rochelle, par exemple. Mais le problème reste le même : il existe très peu de listes de passagers.

Le conférencier a énuméré une série de sites web où il mène ses recherches et que les généalogistes auraient intérêt à consulter.







Notre président-fondateur s'est livré dans un poème rédigé en 1998.
poème redécouvert lors du Colloque du 50^e anniversaire de la
Société de généalogie de Québec.

LES MÉMOIRES SILENCIEUSES

Plusieurs pages manquent à notre petite histoire
Parce que des mémoires sont demeurées silencieuses.
Il n'aurait pourtant fallu qu'un peu de bon vouloir
Pour que de nombreux esprits soient mis en veilleuse.

Chaque cerveau humain est un grenier à images
D'où jaillissent chaque jour de nombreux souvenirs
Qui peuvent se traduire, par esprit souple et sage,
En des récits palpitants causant larges sourires.

Nous avons tous connu une vie intense et bien active
Où mille événements se sont constamment déroulés,
Remplis de moments heureux et d'actions vives
Puis de jours malheureux qu'on fait mine d'oublier.

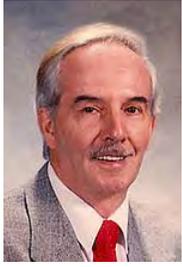
Tous nos souvenirs forment une sorte d'amalgame
Que chacun, par l'inspiration et l'écriture,
Voudra, dans un ultime élan de son cœur et de son âme,
Léguer en héritage précieux aux générations futures.

Que ceci soit pour vous tous encouragement
À vous mettre à la tâche en faisant connaître
À vos enfants et petits-enfants toujours vivants
Ce qui, votre vie durant, a été l'existence de votre être.

6 avril 1998

René Bureau (0001)

CONJUGUER LE PASSÉ AU PRÉSENT



HOMMAGE À NOS AUTEURS PIONNIERS (4)

Claude Le May (1491)

Par définition, une personne pionnière est la première à frayer le chemin, à s'engager dans une voie nouvelle. En retenant leurs noms et les titres de leurs articles, le Comité de *L'Ancêtre* veut rendre hommage à ces premiers auteurs qui adroitement ont lancé, dès sa naissance, notre revue vers un avenir durable.



D'hier à demain : vers de nouvelles origines.

1977-1978

Vol. 4, n° 1, septembre 1977

- Registre de Sainte-Anne de Beupré (baptêmes et sépultures) 1657-1701, suite. (Denis Racine)
- Quelques « Ancêtreries ». (Michel Langlois) → *Une série de faits inusités concernant les mariages d'autrefois.*
- Recensement de la Côte de Beupré en 1825. (Denis Racine) → *On y liste les noms de 104 personnes dont 52 chefs de famille.*

Vol. 4, n° 2, octobre 1977

- Mariages de l'Hôpital St-Michel-Archange, 1896-1975. (Jean Gaboury)

Vol. 4, no 3, novembre 1977

- L'institution des baillis et des sous-baillis au début du régime anglais. (Denis Racine) → *Noms des titulaires selon une liste établie après l'ordonnance du 1^{er} septembre 1764.*

Vol. 4, n° 4, décembre 1977

- Le notaire Pierre Laforce (1776-1836) et son journal de voyage de 1799. (Michel Langlois)
- Considérations d'un généalogiste. (Eudore Lachance) → *Un auteur dit ce qui l'a amené à la généalogie – bien des idées qui ressemblent aux nôtres et qui en diffèrent!*

Vol. 4, n° 5, janvier 1978

- Jean-François de Billy, 1647-1716. (Michel Cartier)
- Mon ancêtre : Jean-Baptiste Forget (1675-1759). (André Forget)
- Troisième, quatrième et cinquième listes des Baillis et Sous-baillis. (Denis Racine)

Vol. 4, n° 6, février 1978

- La venue des ancêtres. (Michel Langlois) → *Causes de leur départ, contrat d'engagement, règlements sur la navigation (plus encadrée qu'on ne l'imagine), marchandises à bord, équipage et traversée.*

- Sixième liste des baillis et des sous-baillis. (Denis Racine)

Vol. 4, n° 7, mars 1978

- Les Tessier originaires de Sorel. (G.-Robert Tessier) → *Étude détaillée étalée sur huit générations + index et filiation des conjoints et conjointes.*

Vol. 4, n° 8, avril 1978

- Olivier Le Tardif, supplément biographique. (Henri-P. Tardif)

Vol. 4, n° 9, mai 1978

- Notes sur Jean Bureau, 1689-1729. (René Bureau)

Vol. 4, n° 10, juin 1978

- Les Gagnon dits Belzile. (Élise Belzile-Boulanger et Grégoire Riou, ptre)
- Baptêmes de Notre-Dame-de-Québec 1621-1700, suite. (Gérard E. Provencher)

. Mesdames, Messieurs de la première heure :

Avec ce dernier volet se termine notre hommage aux pionniers de *L'Ancêtre*, mais nous gardons l'œil ouvert sur vos exemples d'esprit visionnaire, de recherches minutieuses et de services aux membres. Vous nous incitez à demeurer attentifs aux idées novatrices, aux sources d'information nouvelles, à la documentation de première ligne.

Bien sûr, chaque texte vous a coûté des heures de travail assidu, et vous en avez gardé le résultat bien en vue. Sachez que chacune de vos productions écrites vous a valu une place de choix aux yeux de tous et de toutes, que chacune de vos œuvres a été vue d'un bon œil par les défenseurs du patrimoine collectif à enrichir.

Permettez que nous inscrivions maintenant vos noms au livre d'or de notre reconnaissance.

À notre lectorat fidèle, ce retour sur les premières années de *L'Ancêtre* pourra se teinter de nostalgie. Mais nous avons surtout voulu vous faire constater que près de 50 ans de développements généalogiques ont laissé des traces durables à la Société de généalogie de Québec, et ont inspiré d'autres organisations de généalogie dans leurs travaux.

POUR NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE

Au nom du Conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, et en mon nom, je souhaite à tous nos membres et au personnel des partenaires de la SGQ un merveilleux Noël rempli de joie et de bonheur.

La célébration du 50^e anniversaire de fondation de notre Société a réjoui tous les chercheurs. L'événement marquant en a été le grand succès du colloque *D'hier à demain : vers de nouvelles origines* tenu en septembre dernier. Profitez du temps des Fêtes pour revivre le chemin parcouru par la SGQ en lisant le livre souvenir *Cinquante ans de recherche et d'action*. Meilleurs vœux à tous les lauréats et lauréates de la cuvée 2011 qui ont reçu la médaille de reconnaissance et le prix Renaud-Brochu. Félicitations aux participants du concours de la Roue de paon, aux gagnants des prix de *L'Ancêtre* et aux nouveaux généalogistes agréés qui viennent de recevoir leur attestation.

Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à notre épanouissement et à notre bonheur. La fête de Noël est une belle occasion pour manifester tout l'attachement que nous avons envers eux.

Durant le temps des Fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers.

Joyeuses Fêtes à tous et à toutes!

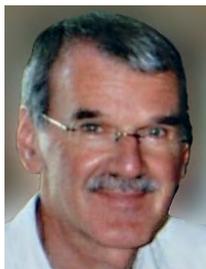
André S. Bélanger, président



Les membres de la rédaction de *L'Ancêtre* désirent remercier les auteurs, chroniqueurs, collaborateurs, ainsi que leur fidèle lectorat. Que l'année 2012 vous apporte santé, prospérité et la réalisation de tous vos rêves de recherches généalogiques fructueuses! L'appui que vous avez démontré en 2011 nous a permis d'offrir toujours plus de nouvelles d'intérêt dans la revue.

MERCI, ET BONNE ANNÉE 2012!

Jacques Olivier, rédacteur en chef



MORANDEAU DEVENU MARANDA (1^{re} PARTIE)

Romain Belleau (5865)

Après avoir obtenu une licence es lettres de l'Université Laval, l'auteur a travaillé quelques années dans l'enseignement, puis a publié un roman intitulé *Les Rebelles*, en 1975. Il vit en France depuis une trentaine d'années. Il a occupé, dans le domaine de l'agroalimentaire, des postes administratifs liés aux transports, à la gestion des stocks et à la logistique. Maintenant à la retraite, il continue à faire des recherches sur les migrants partis en Nouvelle-France, au Québec et au Canada. En octobre 2011, il est premier lauréat du prix Jean-Gabriel Gigot décerné par les *Cahiers haut-marnais* pour son texte « L'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France ».

Résumé

Il y a toujours des choses à découvrir sur nos ancêtres en France. En consultant les archives notariées conservées de La Flotte (île de Ré) pour le début du XVII^e siècle, l'auteur est tombé sur un certain nombre de documents concernant l'un de ses ancêtres et ancêtre des MARANDA en Amérique. La vie quotidienne à l'île de Ré à cette époque a également fait l'objet d'articles et de livres. Cela complète ainsi la généalogie des MARANDA, et la vie de ces ancêtres.

Note de l'auteur : les mots en gras avec astérisques sont expliqués à la fin du texte

ASCENDANCE ET ACTIVITÉS DU COUPLE JEAN MORANDEAU (MARANDA) ET JEANNE COUSIN EN FSSRANCE

Préambule : les patronymes

MARANDA

D'après les relevés des actes de baptême, mariage et sépulture faits dans le cadre du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, ce n'est qu'à la fin ou presque du XVII^e siècle que le patronyme MARANDA s'impose véritablement pour désigner l'ancêtre pionnier et ses descendants; avant cette date, on trouve MORANDEAU, MORENDEAU, MARANDEAU ou MARANDAU.

En France, le patronyme est presque toujours MORANDEAU : c'est celui que nous garderons pour cette étude.

COUSIN

Dans les actes en France, on trouve COUZIN ou COUSIN; c'est cette dernière orthographe que nous garderons ici. Pour les autres patronymes rencontrés, l'orthographe retenue sera celle des différents actes.

Rappel : ce qu'on sait déjà du couple

Rappelons – et complétons déjà – ce qui est connu des origines en France du couple MORANDEAU-COUSIN, et repris plus ou moins dans la plupart des fichiers et dictionnaires généalogiques (Fichiers *Origine*, *FrancoGene*; dictionnaires *Jetté*, *Langlois*); sauf mention contraire, les actes cités ici ont été rédigés à La Flotte.

Jean MORANDEAU est le fils de Jean MORANDEAU et Jeanne GARNIER. Il est né et a été baptisé le 19 février 1629.

Jeanne COUSIN est la fille de Pierre COUSIN et Catherine MOUSNIER. Elle est baptisée le 7 octobre 1629.

Le couple se marie le 3 juillet 1651. Le Fichier *Origine*, le PRDH, le Fichier *FrancoGene*, le dictionnaire *Jetté* indiquent que cinq enfants sont nés en France.

Nous pouvons, au vu des registres de la paroisse, nommer maintenant huit enfants baptisés à l'église de Sainte-Catherine :

Catherine, le 4 août 1652;
autre Catherine, le 9 mars 1654;
Élisabeth, le 22 juillet 1655;
Jeanne, le 30 juillet 1656;
Jean, le 5 mars 1658;
Michel, le 12 août 1660;
autre Jean, le 28 décembre 1661;
Marie, le 13 juillet 1664 (la mère est prénommée Marie).

Du recensement de 1681 à Sainte-Famille, île d'Orléans, on peut déduire que cinq de ces enfants sont venus en Nouvelle-France avec leurs parents; les deux Catherine et Jean, né en 1658, sont probablement décédés avant la date du départ de la famille. Mais on ne dispose pas des registres des décès de la paroisse de La Flotte avant 1668. Quatre autres enfants naîtront en Nouvelle-France.

I- LES MORANDEAU

Il existe plusieurs Jehan (Jean) MORANDEAU

Des minutes ou des répertoires de notaires de La Flotte et de Sainte-Marie-en-Ré sont conservés aux Archives départementales de la Charente-Maritime à La Rochelle. Les plus anciens actes que j'ai consultés sont ceux du notaire Gibouleau qui commencent en 1605. Dans le cours du texte, je ne préciserai le nom du notaire que dans le cas où des archives de notaires différents sont conservées pour une même année.

Nous découvrons l'existence de plus d'un Jehan ou Jean MORANDEAU.

JEAN MORANDEAU, DE SAINTE-MARIE-EN-RÉ

Le 28 mars 1615, Guillaume CADORET, tonnelier demeurant à Sainte-Marie, **arrante*** une pièce de vi-



Île de Ré, carte par Charles ALLARD 1696 (détail).

gne à Jehan MORANDEAU, laboureur demeurant au même bourg.

Le 3 décembre 1659, Pierre MASSÉ le Jeune, marchand de La Flotte, vend à Jean MORANDEAU, laboureur demeurant à Sainte-Marie, une pièce de vigne située au même bourg.

Le 4 avril 1660, à Sainte-Marie, est célébré le mariage de Marie MAURANDEAU, fille de Jean MAURANDEAU et Marie [nom illisible].

Les registres conservés de Sainte-Marie citent plusieurs homonymes, sans qu'il soit possible d'établir quel lien avec la famille que cet article décrit.



La Flotte. Photo de l'auteur.

JEAN MORANDEAU, DE LA FLOTTE

I – Jean Morandeaup l'Aîné

Huit actes notariés et un acte des registres de la paroisse de La Flotte concernant un autre Jean MORANDEAU. Sa signature sur certains actes permet d'établir qu'il s'agit du même individu :

Le 18 février 1631, inventaire des meubles de feu Jehan GARNIER l'Aîné époux de Jeanne ARCHAM-

BAULT; Jehan MORANDEAU est curateur des enfants mineurs.

Le 21 octobre 1631, acte d'un cordonnier de Saint-Martin concernant les enfants mineurs de feu Jehan GARNIER et Jehanne ARCHAMBAULT; le nom de MORANDEAU est cité, et il signe.

Le 6 novembre 1634, Jehan MORANDEAU, tailleur d'habits, rend compte comme tuteur et curateur de Pierre et Mathurin GARNIER, fils de Jean GARNIER et Jeanne ARCHAMBAULT.

Le 3 juin 1636, Jehan MORANDEAU, tailleur d'habits, loue une maison à André BARBIER, **anspessade*** de la garnison de la citadelle de La Prée.

Le 21 janvier 1642, Jehan MORANDEAU, tailleur d'habits, signe un accord avec Michel LAUMOSNIER, laboureur du bourg de La Prée.

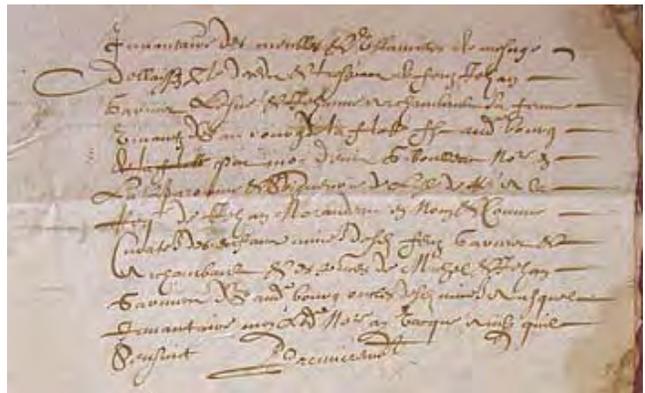
Le 28 avril 1643, Jehan MORANDEAU épouse Catherine BUFFECHOU.

Le 4 janvier 1652, Mathurin GARNIER, marchand demeurant au bourg de Champagne au Poitou loue à Jean MORANDEAU le Jeune, son cousin, laboureur demeurant à La Flotte, des vignes et des terres situées dans la paroisse de La Flotte; est présent Jehan MORANDEAU l'Aîné, tailleur d'habits.

Le 21 janvier 1652, Jehan MORANDEAU l'Aîné, tailleur d'habits demeurant à La Flotte, loue à Marie BAUDET, veuve de Noël BOURRYAU, une maison située à La Flotte.

Le 5 juin 1656 (notaire Febure), testament de Catherine BUFFECHOU.

NDLR : notaire Febvre?



Inventaire GARNIER ARCHAMBAULT, 1631-02-18, AD17, notaire Gibouveau 3E3711.

Source : Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle, notaire Gibouveau 3 E 3711.

Les actes faisant allusion à des GARNIER nous apprennent que, en 1631, Jehan MORANDEAU est le curateur des enfants (Mathurin, Pierre, Michel et Jean sont cités dans le premier acte) du couple Jehan GARNIER et Jehanne ARCHAMBAULT. Dans l'acte de 1634, il est dessaisi de cette curatelle au profit d'un oncle des enfants, Pierre LEBEUF, marchand du bourg

de Champagne au Poitou, époux de Catherine AR-CHAMBAULT. Dans l'acte du 4 janvier 1652, Jehan MORANDEAU le Jeune, laboureur demeurant au bourg de La Flotte, est dit cousin de Mathurin GARNIER. Parmi les témoins de ce dernier acte se trouve Jehan MORANDEAU, tailleur d'habits, dit alors l'Aîné, qui signe, signature identique à celle des actes précédents. Nous sommes donc ici en présence de deux Jean MORANDEAU, vraisemblablement le père et le fils.

De divers autres actes, en particulier de contrats de mariage concernant des GARNIER, s'établit la lignée suivante :

GARNIER (prénom inconnu) et (nom de l'épouse inconnu), parents des enfants suivants :

- 1- Jean GARNIER l'Aîné, époux de Jeanne AR-CHAMBAULT (décédés avant le 18 février 1631), parents de :
 - Mathurin, né en 1612;
 - Pierre, né en 1614, qui épouse Marie GORRIN le 15 novembre 1634;
 - autre Mathurin GARNIER, né en 1618;
 - Michel, né en 1621;
 - Jean.
- 2- Autre Jean GARNIER, époux en premières noces de Jeanne VIAUD et en secondes noces de Marie COUSIN (mariage le 10 avril 1633).
- 3- Michel GARNIER.
- 4- N... (fille) GARNIER, épouse de N... VOULTIER.
- 5- Jeanne GARNIER épouse de Jean MORANDEAU l'Aîné.

L'acte le plus intéressant pour l'ascendance de Jean MORANDEAU époux de Jeanne COUSIN est le testament de Catherine BUFFECHOU du 5 juin 1656 : celle-ci, *femme Espouse de jean morandeaou son mary demurant en ce bourg de La Flotte de présent au lit malade de [s]on corps toustefoys par la grâce de Dieu saine d'esprit memoire et entendement Scachant et considerant quil [lui] est commun comme à tous de mourir sans en scavoit l'heure et afin quil nadviene qu[elle] decede sans auprealable avoir disposé des biens et affaires quil a pleu a dieu [lui] donner en ce mortel monde, dicte son testament;*

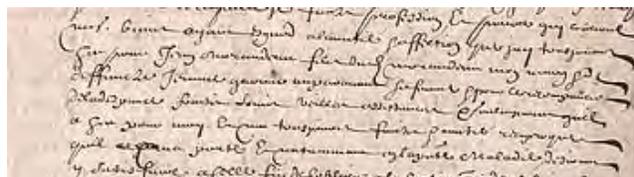


1656-06-05 Testament BUFFECHOU, début.

Source : Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle, notaire FEBURE 3 E 3715.

ayant esgard a lamitié et affection qu[']elle a tousjours heu pour Jean morandeaou fils dud morandeaou [s]on mari et de

deffuncte Jeanne garnier auparavant sa femme et pour le recompenser de la despance faite soins veilles assistance et soulagement quil a heu pour [elle] et [lui] a tousjours faicts et amitié reciproque quil [lui a] porte en la prsñte maladie, et pour lobliger a la continuation de ses bienfaits, elle lui lègue ses biens. Nous avons ici la confirmation que les



1656-06-05 Testament BUFFECHOU, suite.

Source : Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle, notaire FEBURE 3 E 3715.

deux homonymes Jean MORANDEAU, que nous avons rencontrés dans l'acte du 4 janvier 1652, sont père et fils. Nous apprenons que Catherine BUFFECHOU est la deuxième épouse du père du pionnier MORANDEAU, et que les actes au bas desquels nous avons relevé une signature identique concernent bien le Jean MORANDEAU, époux de Jeanne GARNIER; nous le pensions pour les actes concernant des GARNIER, nous en avons maintenant la certitude. Notons encore que c'est à partir de l'acte du 4 janvier 1652 que Jean MORANDEAU est dit « l'Aîné », ceci sans doute pour le distinguer de son fils, prénommé également Jean, qui s'est marié en juillet 1651.

Nous savons par conséquent que Jean MORANDEAU l'Aîné est tailleur d'habits, que sa première épouse, Jeanne GARNIER, est décédée avant le 28 avril 1643, date du remariage avec Catherine BUFFECHOU, et qu'il est vivant lors du testament de cette dernière, le 5 juin 1656.

Voici les autres actes où paraît sa signature.

Le 3 juin 1636, il baille pour une période de trois ans à André BARBIER dit La Grenade, anspessade de la garnison de la Citadelle de La Prée, *une maison a fest et a planches** avecq ses appartenances et despandances sise au bourg de La Flotte dans la **dixaine*** des Sables, pour un prix de 14 livres tournois par an. Dans les registres de La Flotte, à la date du 15 mai 1636, le curé a noté l'autorisation qu'il a donnée à André BARBIER dit La Grenade pour aller se marier à La Rochelle avec Perrine DEGUAY.

L'acte du **21 janvier 1642** semble régler un différend entre MORANDEAU et Michel LAUMOSNIER, laboureur demeurant aussi au bourg de La Flotte; ce dernier s'engage à payer quatre livres dans les huit jours, ce dont MORANDEAU lui donne quittance, en marge de l'acte, le 27 janvier suivant.

Enfin, le **21 janvier 1652**, il baille pour sept années à Marie BAUDET, veuve de Noël BOURRYAU, une

maison *a fest et a planches* située à La Flotte, dixaine des Sables, jouxtant sa propre maison, pour le prix de dix livres par an.

Je n'ai pas trouvé d'où Jean MORANDEAU l'Aîné tenait ces propriétés.



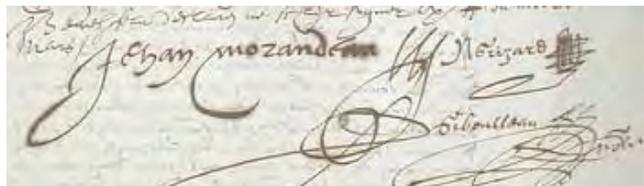
L'église de Sainte-Catherine à La Flotte. Photo de l'auteur.

Sa présence, après le testament de sa deuxième épouse en 1656, n'est mentionnée dans aucun texte. Il est probable qu'il soit décédé entre cette date et 1668, début des registres de sépulture conservés, car je n'ai pas non plus trouvé son acte de décès après cette date.

Les registres paroissiaux nous apprennent cependant que le couple MORANDEAU et GARNIER a eu cinq enfants :

- François, baptisé le 18 septembre 1616;
- Élizabeth, le 30 décembre 1618;
- Marie, le 10 janvier 1621;
- Jehan, le 21 décembre 1623;
- autre Jehan, le 19 février 1629.

Le couple MORANDEAU et GARNIER s'est donc marié avant le 18 septembre 1616, mais on ne connaît pas la date exacte de l'acte; des enfants, seul Jean, semble-t-il, – nous l'appellerons « le Jeune » – s'est marié, le 3 juillet 1651, avec Jeanne COUSIN. Nous allons maintenant nous intéresser à ce couple.



Signature de Jehan MORANDEAU « l'Aîné » à la date 4 janvier 1652.

Sources : Archives départementales de la Charente-Maritime, notaire Gibouleau 3 E 3712.

II- Jean Morandean le Jeune

Au bas de l'acte de mariage du couple MORANDEAU et COUSIN en 1651, il n'y a aucune signature MORANDEAU. Le nombre de personnes qui signent est cependant impressionnant (11, sans compter bien sûr le curé), ce qui peut être un indice de la notoriété du père, sinon de la famille. Nous n'avons aucune signature du fils.

Dans la plupart des actes notariés concernant le nouveau couple, seul l'époux est nommé; j'indiquerai les cas où les deux époux le sont. En l'absence d'autre Jean MORANDEAU à ce moment dans les actes conservés, en fonction du métier indiqué (mais nous verrons des changements) et enfin, compte tenu des personnes qui sont témoins à ces actes et de la liste des « voisins » des pièces de vigne ou des terres qui en sont l'objet, je les attribue au même Jean MORANDEAU, époux de Jeanne COUSIN.

Le 4 janvier 1652, nous l'avons vu plus haut, Mathurin GARNIER, marchand, demeurant à Champagne au Poitou, loue à son cousin Jean MORANDEAU le Jeune, laboureur, de La Flotte, des vignes et des terres situées dans ce dernier bourg. Il s'agit de six pièces de vignes et de deux pièces de terre que MORANDEAU afferme pour sept années à compter de la Toussaint suivante, et d'une rente en blé commençant pour elle « a la feste de notre dame du mois de mars » de l'année suivante, le tout pour le prix de 28 livres 10 sols tournois par an payable à chaque Toussaint. Il devra également « bailler et payer » chaque année à la fête de Saint-Luc à maître TERPHILLE [patronyme incertain], demeurant au bourg de Saint-Martin, une **barrique*** et demi-quart dix **pipes*** de vin blanc de rente. De plus il sera tenu d'entretenir les vignes *en bon père de famille*, c'est-à-dire tailler, faire les vendanges, planter, **laboureur de quatre façons***, planter en **seps*** de trois façons et s'acquitter des *devoirs* seigneuriaux et féodaux annuels. Pour les présentes, Mathurin GARNIER a élu domicile au bourg de La Flotte en la maison de Marie GORRIN sa belle-sœur, veuve de Pierre GARNIER.

Le 3 novembre 1654, MORANDEAU fait annuler cette ferme; il avait promis de respecter ses engagements pour les deux années écoulées.

Le 17 décembre 1656 (notaire Febure), Giraud ARNAULT, marchand de Saint-Martin, et Étienne BOURRIAU, marchand de La Flotte, administrateurs des biens de Jacques MOREAU, mineur, les cèdent à Pierre TEXIER, Jean MESTAYER et Jean MORANDEAU, laboureurs. L'acte ne donne pas de précision sur la localisation de ces biens (sauf pour une pièce située près de la maison de La Fon, qui reste audit mineur). Il s'agit de vignes, que les preneurs connaissent; ils sont chargés de les entretenir « en bons pères de fa-

mille », suivant la formule consacrée; chaque année, ils devront livrer dans le bourg, où bon semblera auxdits ARNAULT et BOURRIAU, la moitié de la **vendange*** blanche et rouge.

Le 17 janvier 1657 (notaire Foucaud), le couple MORANDEAU-COUSIN est présent à l'établissement du contrat de mariage entre Jean GEOFFROY et Catherine COUSIN, sœur de Jeanne. Je reviendrai sur cet acte dans la partie consacrée aux COUSIN.

Le 16 septembre 1658 (notaire Febure), Jean MORANDEAU loue pour un an à Jean BIGEON, « aussi marinier », précise le texte, demeurant tous les deux à La Flotte, une chaloupe appartenant à MORANDEAU, nommée *La Catherine*, du port de sept tonneaux ou environ. BIGEON disposera de la chaloupe « à sa volonté », sans la vendre; il pourra l'*engager soit a la pescherie ou en marchandise*. MORANDEAU sera, quant à lui, tenu d'aller avec BIGEON, ou de lui fournir un homme à sa place, ou BIGEON pourra en choisir un autre qui ne sera pas suspect à MORANDEAU, et dans ces cas celui-ci sera tenu de payer trente livres tournois à BIGEON, la moitié à la Saint-Michel et l'autre moitié à la fin de l'année.

On aura noté que Jean MORANDEAU est désigné dans cet acte comme marinier.

Le 29 décembre 1658 (notaire Febure), Jean MORANDEAU, laboureur demeurant au bourg de la Flotte, faisant tant pour lui que pour Jeanne COUSIN, sa femme, *a cede, quite, délaisse, transporte**, pour luy et les siens *a ladvenir avec promesse de bon et fidel gariment* general et perpetuel* à François BOUTOLLEAU (on trouvera le patronyme orthographié aussi BOUTHOLLEAU), tonnelier demeurant audit bourg, une pièce de vigne contenant 1 600 seps ou environ, pour le prix de 36 livres et une barrique de vin blanc de rente foncière et annuelle que ledit BOUTOLLEAU promet de fournir chaque année à la Saint-Luc à MORANDEAU ou à ses ayants droit, barrique de *bon vin blanc pur nouveau loyal et marchand en fust**, et *en un bon fust de la jauge et garande de cette Isle charroyer (...) et ouiller** sur le port et havre de ce dit bourg ou en telle maison et icelluy que bon semblera *aud Morandeaou ou es siens susdits*. L'acquéreur devra également payer à la Saint-Luc à Jean (CHOLLE?), marchand de La Flotte, à l'acquit et décharge de MORANDEAU, quatre sols tournois moitié de huit sols tournois de rente foncière et annuelle, l'autre moitié estant d'hue par autres consorts. Il devra encore donner chaque année au seigneur du fief le **sixte*** des fruits et le **septain*** des blés. Cette pièce de vigne « tient » d'un côté à celle de Pierre MESTAYER le Jeune, d'autre côté à celle d'Étienne MESTAYER, d'un « **bout*** » à celle d'Étienne JOSEAU et d'autre « **bout** » à celle d'Alexandre MESTAYER. Si BOU-

THOLLEAU désire **amortir*** cette rente, il lui en coûtera 60 livres.

Le 5 octobre 1659 (notaire Febure), Jean MORANDEAU, marinier demeurant à La Flotte, vend à René MESTAYER l'Aîné, marchand demeurant également à La Flotte, une maison *ayant fest et planches* couverte de tuiles consistant en une chambre haute seule, *le dessous d icelle apparten[ant] aud[it] acquereur*. Cette maison est située dans la dixaine des Sables au bourg de La Flotte; elle « tient » d'un côté à la maison de Jean GARNIER, *muraille et dalle commune entre deux*, d'autre côté et d'un « **bout** » à la maison et appartement de l'acquéreur, d'autre **bout** a une venelle commune qui conduit à la grand-rue du bourg. Le tout pour une somme de 60 livres tournois que MORANDEAU a reçues. MESTAYER devra aussi payer à Jacques [nom non déchiffré], chirurgien demeurant à Saint-Martin, une rente foncière et annuelle de 30 sols *en feste des Rois sixiesme jour de janvier*. L'amortissement de cette chambre est de 30 livres. **NDLR** : À titre purement informatif, selon Internet (pionniers de l'île de Ré), Jacques **Martin**, maître chirurgien à Saint-Martin, est parrain (la marraine est Anne Frerot) au baptême d'Anne Laporte le 5 novembre 1658 à Ars-en-Ré. Anne Laporte est la fille de Jacques et Esther Coindriau. Source : www.racinesrochelaises.free.fr/

Les archives du notaire Febure ont conservé un acte du **29 septembre** précédent, qui semble être un brouillon, ou un premier état de cette vente. Les renseignements y sont les mêmes, sauf un, qui est d'importance pour notre recherche : il y est dit, en effet, que Jean MORANDEAU est l'époux de Jeanne COUSIN. Nous pouvons donc attribuer à un seul et même MORANDEAU, parfois laboureur, parfois marinier, les actes dont il est fait état dans cette partie de notre article, même lorsque le nom de son épouse n'y est pas associé.

Le 21 novembre 1659 (notaire Febure), Jean MORANDEAU, marinier de La Flotte, vend à François HOUIN l'Aîné, marchand, aussi de La Flotte, une pièce de vigne contenant 1 800 seps ou environ, « tenant » d'un côté à la vigne de François GAULTIER, de l'autre à la vigne de Marie [BORDÉ (peut-être)], et des deux « **bouts** » à deux **raises battisses***. Cette vente est faite pour le prix de 230 livres 10 sols tournois, que François HOUIN a payées sur-le-champ. L'acquéreur sera tenu en outre de bailler chaque année à la Saint-Luc un quart de vin blanc de rente foncière annuelle, qui pourra être amortie contre 37 livres 10 sols.

Le 12 avril 1661 (notaire Penetreau), Jean MORANDEAU, marinier de La Flotte, reçoit de Pierre TEXIER l'Aîné, laboureur de La Flotte, l'**exponction*** et délaissement d'une maison avec appartenances et despendances quelconques située à La Flotte et une pièce de vigne contenant deux **quartiers***, le tout pour deux barriques de vin blanc de rente et le paiement des droits seigneuriaux. La maison « tient » d'un côté à

celle de René MESTAYER l'Aîné, d'un « bout » par le devant à la rue de dixaine, et de l'autre par le derrière aux biens des héritiers de Marie [BOULHIR?]. La pièce de vigne « tient », quant à elle, d'un côté à celle d'Hellie PENEAU, de l'autre à la vigne d'Hillaire PROUST veuve de Jacques ROY, d'un « bout » à la terre de Jean GIRAUD, « raize baptisse entre deux », et de l'autre à la vigne de Pierre [RAINARD?].

Le 14 avril 1661 (notaire Guillodeau), Mathurin GARNIER, marchand demeurant à Champagne au Poitou, amortit une rente qu'il avait contractée d'une partie de barrique de vin blanc en faveur de Jean MORANDEAU, marinier de La Flotte.

Le 24 avril 1662 (notaire Febure), Jean MORANDEAU, marinier de La Flotte, vend à Benjamin FONTENEAU, marchand du même bourg, une chaloupe nommée *Le Petit Saint-Jean* du port de quatre tonneaux, équipée pour la pêche, contre six tonneaux et une barrique de **futaile*** à livrer dans huit jours.

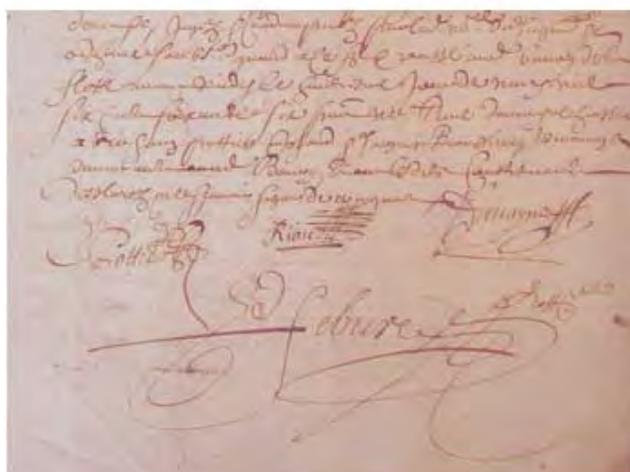
Le 15 mai 1663 (notaire Penetreau), le couple MORANDEAU (il est dit laboureur) et COUSIN vend à Mathurin MARIAU, maître serrurier de La Flotte, une pièce de vigne située au terroir des Caillotières contenant 457 seps ou environ, « tenant » d'un côté à la vigne d'Henry DESAVANT, de l'autre à celle d'André HUGUET, d'un « bout » à celle d'André VALLEAU l'Aîné. Montant de la transaction : 30 livres, payées sur-le-champ par l'acquéreur.

Le 22 octobre 1663 (notaire Febure), les deux époux (MORANDEAU est dit laboureur) vendent à Honoré PRUD'HOMME, curé de La Flotte, une maison avec jardin située à La Flotte en la **dizaine*** des Sables, « tenant » d'un côté à la maison de Pierre TEXIER, « muraille commune entre deux », d'autre côté à la maison et au jardin de MORANDEAU, d'un « bout » au jardin de Nicolas JAMET, et d'autre « bout », par le devant, à la grand-rue. La vente porte également sur deux pièces de vignes (de 600 et 50 seps respectivement), pour la somme de 350 livres, 200 étant payées immédiatement par l'acquéreur et les 150 restantes ayant déjà été reçues. PRUD'HOMME payera également dix sols tournois de cens par quartier et par an sur les pièces de vigne.

Le 5 mai 1666 (notaire Febure), Françoise VRAULT [VIAULT?], veuve de Pierre DUBOYS, demeurant à La Flotte, reçoit de Jean MORANDEAU, laboureur de La Flotte, l'amortissement de la moitié d'une **bassée*** de vendange blanche, et de la moitié d'un fût de quart de la jauge de l'Île qui constituaient une rente foncière annuelle et perpétuelle que devait MORANDEAU. Cet amortissement se monte à la somme de 40 livres tournois. Cette somme, « après

avoir le tout calculé », n'étant pas satisfaisante, MORANDEAU sera tenu de « bailler et payer » à ladite VRAULT, à la Saint-Michel prochaine, un quart de vin et moitié de la bassée de vendange.

Le 8 mai 1666 (notaire Febure), Jean MORANDEAU, laboureur, et Jeanne COUSIN nomment le même Honoré PRUD'HOMME leur procureur général et spécial pour les représenter et agir en leur nom dans toutes les affaires qui les concerneraient.



Procuracion MORANDEAU à PRUDHOMME AD17 notaire FEBURE 3E3719, début et fin de l'acte.
Source : Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle, notaire FEBURE 3 E 3719.

On comprend de cet acte que le couple a décidé de quitter La Flotte, et son départ de l'île de Ré ne peut être situé qu'après cette date. Et c'est avec cinq enfants survivants qu'il quitte le village définitivement : l'aînée des enfants a moins de 11 ans, la plus jeune moins de 2 ans.

Le curé PRUD'HOMME, devenu leur procureur, ne tarde pas à s'occuper des affaires du couple. Trois actes s'y rattachent :

Le 5 juillet 1666 (notaire Febure), le curé vend à Jean GEOFFROY, charretier demeurant à La Flotte, une pièce de vigne située au « terrouer » des Caillottières, fief du prieuré Sainte-Eulalie comprenant un tiers de quartier ou environ, « tenant » d'un côté à la vigne de Jacques VEILLON l'Aîné, d'autre côté à celle de Jacques VIDANT, d'un « bout » à la vigne de Mathu-

rin MICHAU, « **raise battisse*** entre deux », de l'autre à celle de [l'espace pour le nom est resté en blanc], le tout pour une somme de 175 livres, réglée par des obligations antérieures de 135 et 40 livres.

Le 15 juillet 1666 (notaire Febure), Benjamin FONTENEAU, marchand de La Flotte, procède à l'*expunction et cession* d'une pièce de vigne située « au terrouer des Connillares vers l'abbaye des Chasteliers » en cette paroisse, contenant 3 000 seps environ « tenant » d'un côté à la vigne de François MAGUEL, de l'autre au chemin qui conduit de ladite abbaye à Sainte-Marie, d'un « bout » au chemin qui conduit à Rivedoux et de l'autre à la vigne de [l'espace pour le nom est resté en blanc]. Le curé PRUD'HOMME cède à FONTENEAU la propriété de cette pièce de vigne, libérant MORANDEAU et sa femme de l'obligation de fournir deux barriques de vin blanc de rente foncière annuelle.

Le 22 juillet 1666 (notaire Febure), PRUD'HOMME vend à Jean COUILLARD, tonnelier de La Flotte, une maison à *fest et à planches* consistant en une chambre haute et une chambre basse et un petit jardin par derrière, le tout situé en la dixaine des Sables, « tenant » d'un côté aux propriétés de Mathurin BERNARD, de l'autre à celles de Guillaume BELLAULT, *muraille commune entre deux, en laquelle y a un puy* [puits] *aussy commun*, d'un « bout » de derrière au jardin de Nicolas JAMET, *aussy muraille commune entre deux*, et de l'autre par le devant à la grand-rue qui conduit au puits de CHARRUAU. La vente est faite pour la somme de 115 livres payable à la Saint-Michel et à la Saint-Jean-Baptiste prochaines. L'acte crée également une rente au profit de PRUD'HOMME sous la forme d'une barrique de vin blanc et un grand fût *charroye et ouille sur le port et havre de cedit bourg de la flotte* à la Saint-Luc prochaine et ainsi chaque année, jusqu'à l'amortissement de cette rente, ou quand bon semblera à COUILLARD en versant la somme de 100 livres et les éventuels arrérages. COUILLARD s'engage à entretenir le tout en bon père de famille.

Le 25 juillet 1667 (notaire Febure), c'est à Abraham POTTIER, son neveu, marchand de La Flotte, que PRUD'HOMME, toujours comme procureur du couple MORANDEAU et COUSIN, constitue une rente consistant en *une barrique de vin blanc en gros futs* que devra lui livrer chaque année à la Saint-Luc Jean COUILLARD, tonnelier du bourg, en vertu du contrat passé le 22 août dernier [document non trouvé dans les minutes] devant le même notaire. Ce « transport » est fait moyennant le prix de 100 livres tournois, que POTTIER a payé sur-le-champ.

Les minutes du notaire Febure, de La Flotte, conservent un acte du **6 juillet 1677** dans lequel Henry De SARRAUTE, marchand demeurant à La Flotte,

agit en son nom et comme procureur généralement fondé de la procurat[io]n de Jean MORANDEAU et Jeanne COUSIN sa femme, procuration passée à Québec devant le notaire Duquet le 12 octobre précédent (donc 1676) et dont l'original est « à la liasse » de maître Pierre HUBERT notaire à Saint-Martin. Les archives notariées du Québec ne semblent pas avoir conservé copie de l'acte du 12 octobre 1676. Mais une « grosse » [copie] de cette procuration est insérée « au pied » de l'acte du 6 juillet : les époux y désignent bien Henry SARROTE comme leur procureur général pour vendre, céder, transporter, leurs droits successifs mobiliers et immobiliers, conformément à un mémoire signé du notaire; et *auparavant la venthe d'iceux biens*, le procureur devra *faire rendre compte a ceux qui en ont heu la gestion (...) depuis le départ desd constituants et les contraindre a ce faire par toutes voyes et rigueurs de justice d'hues et raisonnables*.

Henry De SARRAUTE, que l'acte de baptême d'un de ses enfants présente comme « maître chirurgien » (le 30 mai 1661), s'occupe donc à ce moment des affaires du couple installé en Nouvelle-France. C'est qu'entretiens, le curé Prud'homme est décédé, le 14 octobre 1669. Avait-il eu le temps de régler toutes les affaires du couple?

Toujours est-il que par cet acte du 6 juillet 1677, De SARRAUTE « arrante » à Jacques BEAUFILS, laboureur, et Marguerite MORPAIN son épouse, une maison « *a fest et à planches* » avec ses « appartenances » et « despendances », située à La Flotte dans la **dixaine*** de Lafon, « tenant » d'un côté vers l'orient à la maison de Jean HENRY l'Aîné, « muraille commune entre deux », d'autre côté vers le midi aux « appartenances » de Bernard TURPIN, et d'un « bout » vers le septentrion à une rue appelée la Garanne. La vente porte également sur un petit « **appans*** », deux jardins et une *ayre en laquelle y a un puy le tout se joignant ensemble proche de la maison* ci-dessus; ce « lot tient » d'un côté au jardin de Pierre MOREAU, « muraille entre deux », d'autre côté vers l'orient au jardin des héritiers de feu Thomas PORSIN, d'un « bout » vers le septentrion au jardin des héritiers de Jacques LIOT, « muraille commune entre deux », et d'autre « bout » vers le midi à ladite rue de la Garanne. Ces biens proviennent du partage fait entre SARRAUTE et Catherine COUSIN, veuve de Jean GEOFFROY, le 10 mai précédent [acte non trouvé dans les minutes consultées]. Le montant de la vente se compose de 60 livres payables par BEAUFILS et son épouse à la Saint-Michel prochaine, de 100 livres payables à la Saint-Luc 1678, et de trois barriques de vin blanc de rente foncière annuelle en trois fûts en bois « **marrain*** » à *charroyer plains et ouïller sur le port et havre de ced[it] bourg de la flotte ou en telle maison dans led[it] bourg quil plaira cy apres aud[it] Sarraute*, à compter de la Saint-Luc prochaine (1678).

L'amortissement de la rente est de 300 livres payables en une fois ou en deux fois 50, *avecq les arrerages et loyaux cousts que de droit sy pour lors aucuns se trouvent*. Aux acquéreurs d'entretenir les biens ci-dessus « en bon père de famille » et de les *augmenter & ameliorer a ce qu'ils soient toujours solvable au pay[ement] et continua[tio]n de ladite rante*. Le 25 août 1678, SARRAUTE reconnaît avoir reçu les 60 livres dues.

On sait, par la notice que Michel LANGLOIS a consacrée dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* au pionnier MARANDA, que celui-ci et son épouse Jeanne COUSIN, le 3 novembre 1677, devant le notaire Becquet, *et par l'intermédiaire de François Hazeur (...) vend[ent] au marchand Henri Sarotte du bourg de La Flotte leurs droits sur la succession de leurs parents décédés, le tout pour 230 livres*. Je note qu'est présent et signe au bas de cet acte Estienne MARANDEAU, sans doute le pionnier originaire de Saumur, époux de Marie DESSAINT, installé à Québec. D'après le PRDH, ce couple n'a eu de descendance que par ses filles. Étienne MARANDEAU est par ailleurs présent à la signature du contrat de mariage, le 7 octobre 1672, entre Alexandre de BERTHIER et Marie LEGARDEUR.

On suppose donc, au vu de cet acte, que SARRAUTE avait rendu compte au couple MORANDEAU et COUSIN de sa charge de procureur [cette charge lui était-elle venue uniquement en raison du partage fait avec Catherine COUSIN...?], et qu'alors les deux époux lui avaient cédé leurs droits.

GLOSSAIRE (DE LA PARTIE 1)

aboutissants : « limites d'un héritage, d'une terre, dans le sens de la longueur, par opposition aux tenants, mot souvent associé au premier, et qui désigne les limites dans le sens de la largeur ; on dit aussi *about* » (Lachiver) ; voir aussi **confront**.

A fest et a planches : voir dans la deuxième partie « La vie à La Flotte. L'habitation ».

Amortir, amortissement (admortiment) : amortissement, d'une rente par exemple (Musset); extinction, rachat. L'*amortissement* d'une rente se fait en remboursant le fort principal (Furetière).

Anspessade : bas officier d'infanterie qui est au-dessous du caporal; il y a habituellement quatre ou cinq anspessades par compagnie; autrefois gendarme ou cavalier démonté qui, n'ayant plus moyen de servir dans la gendarmerie, demandait, une place honorable dans l'infanterie (Furetière).

Appans, appens, append, appentif : dans le Bordelais, autre forme de *appentis*, dépendance (Lachiver).

Arranter, arrantement : donner ou prendre moyennant une rente. Syn. Louer, affermer (Petit Robert); arrentement : bail d'héritages qu'on donne à rente; se dit aussi du

lieu arrenté; arrenter : donner à rente (Furetière); arrentement : action de donner ou de prendre à rente. Rente : revenu annuel qui est dû pour un fonds aliéné, cédé ou affermé. Rente foncière : portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol (Lachiver).

Barrique : tonneau et **futaille** (Furetière).

Basse, bassée : récipient pour transporter la vendange; c'est aussi, en Poitou, en Saintonge, dans l'île de Ré, un récipient de vendange, en bois cerclé, ayant un méplat latéral, et qui se place par paire sur les flancs des bêtes de somme; le contenu de deux basses, ou bassées, faisait une somme de vendange (Lachiver); basses, ces tonnelets aplatis qui, suspendus de chaque côté des chevaux, [servaient] au transport des raisins (Tardy 3, 1). On donnait à la basse une forme et un volume tels que lorsqu'elle était pleine de vendange, ou de sel, elle pouvait être soulevée et portée à pleins bras sur quelques mètres par un homme fort. Elle pouvait alors peser de 45 à 50 kg. Comme elle était mesure de capacité dès le XVI^e siècle, et peut-être plus tôt, et, moins officiellement, jusqu'au début du XX^e siècle, ses dimensions étaient déterminées, vérifiées et périodiquement contrôlées par les administrateurs compétents et sous l'Ancien Régime, par les sénéchaux de la baronnie et des seigneuries rétaises et par l'abbaye Notre-Dame de Ré. Dans l'étendue de « l'île de Ré » ou baronnie, elle avait une capacité de 40,42 litres et une hauteur de 43,3 cm; dans les îles d'Ars et de Loix, elle pouvait contenir 47,25 litres pour 43,7 cm. (Tardy 3, 35).

Bouts : voir **aboutissants**.

Confront : « borne, limite, voisinage immédiat. Les confronts d'une parcelle, ses tenants et aboutissants » (Lachiver) ; **confronter** : « être attenant à » (Greimas)

Dixaine / dizaine : nom d'une certaine division d'un quartier d'une ville (Littré). **Dizenier** ou **dizainier** : autrefois, chef d'une dizaine ou portion d'un quartier de ville (Lachiver).

Exponction, exponce : ancienne pratique. Acte d'abandon qu'on faisait d'un héritage grevé d'une redevance ou d'une servitude, dans l'intention de se libérer de cette redevance ou de cette servitude. On disait aussi *expontion* (Lachiver). Même définition dans Larousse *Dictionnaire du 19^e siècle*; le possesseur d'un bien immobilier (terre, maison, fief) grevé de rentes offrait à son créancier de lui remettre la propriété de ce fonds pour amortir sa dette (Luc, 287).

Fust : **vaisseau** rond fait de douves ou de bois **merrain**, où on met le vin et autres liqueurs. Le vin *qu'on paye pour rentes & charges foncières doit estre enfüsté en fusts neufs* (Furetière).

Gariment ou galiment (galimant) : garantie; se disait aussi des terres qui étaient données comme gages ou garantie à des devoirs, à des obligations (Musset).

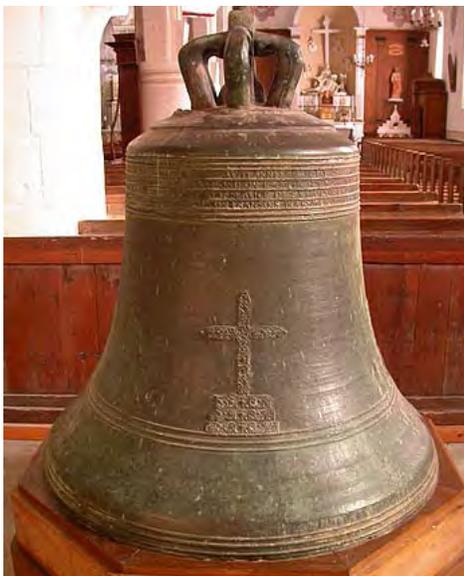
Labourer de quatre façons : voir dans le texte la partie « La vie à La Flotte. Le travail de la vigne. Les labours ».

Marrain, merrain : quelques-uns écrivent mairain; bois de charpente propre à bâtir; les ouvriers appellent particulièrement *merrain*, le bois à faire des douves de tonneaux; (...) celui des barriques [est] (...) de deux pieds et demi [de long] (Furetière).

Oüiller : remplir en parlant d'un fût, d'un tonneau (Musset).

Pipe : mesure de capacité pour le vin, et plus rarement pour les grains, qu'on trouve dans la moitié ouest de la France (Lachiver).

Quartier : unité agraire; la grande unité agraire qui est définie pour l'imposition de



La Flotte, cloche de l'église de Sainte-Catherine. Photo de l'auteur.

la « cense » créée en Ré en 1289 est le « quartier mesuré à la mesure de Laleu », qui compte quatre mille ceps (Tardy 1, 9). Un quartier de terre, de pré, de vignes : c'est le quart d'un arpent (Furetière). Voir dans le texte la partie « La vie à La Flotte. Les héritages ».

Quitter : terme de palais qui signifie, transporter, aliéner; tous les contrats de vente portent *Il luy a cédé, quitté & transporté, vendu & aliéné*; tout donateur *quitte la propriété de la chose donnée, & en rend maistre le donataire* (Furetière).

Raise bâtisse : **raise** en Saintonge, en Vendômois, petit sentier de piétons entre deux champs, deux planches (Lachiver); **bâtisse** : en Saintonge, *raize* (route) *bâtisse*, chemin dans lequel on ne peut passer qu'avec une bête de somme parce qu'il n'a que deux mètres de largeur » (Lachiver).

Sep et cep : tronc ou pied de vigne *qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans* (...) Ce mot vient de *seps* en latin, qui est une espèce de serpent, à cause que ce bois tortueux lui ressemble. Quelques-uns le dérivent de *cippus* (Furetière). Le nom donné à la petite unité, le « cep » est une preuve de ce que la terre rétaise, (...) était vouée à la vigne. Jusqu'au début du XIX^e siècle, on a dit et écrit : un champ « contenant X... ceps à planter », et plus souvent « contenant X... ceps » sans complément, même s'il n'était pas immédiatement destiné à la vigne. On estimait en ceps la superficie d'une terre, d'une cour, d'une *aire*, des dépendances de maison. Cette unité était généralement écrite « sep » et non cep, ce qui a fait croire à certains auteurs que le sep rétais était un diminutif de « septier » (or, le septier était une mesure de capacité de compte pour le sel et non une mesure agraire en Ré) (Tardy 1, 9).

Septain et sixte: voir dans le texte la partie « La vie à La Flotte. Le travail de la vigne. Les devoirs ».

Vendange : récolte de vin; le raisin et le vin qui en est sorti (Furetière).

RÉFÉRENCES

Registres paroissiaux

Les registres de La Flotte pour la période visée. Le relevé des actes de mariage de 1616 à 1700 par le Cercle généalogique d'Aunis et de Saintonge contient ces remarques :

- de 1616 à 1648, les parents ne sont pas cités; la paroisse d'origine est indiquée (si ce n'est pas La Flotte);
- les mariages de paroissiens ailleurs qu'à La Flotte;
- à partir de 1649, les parents sont indiqués dans tous les actes, sauf pour les veufs et veuves;
- au cours des huit premières années, certains des mariés sont originaires de l'île d'Yeu (Vendée);
- des années manquent parce que l'exercice de la religion catholique n'a pu être assuré :
 - a) en 1621 (en partie) et 1622 parce que l'église avait été détruite par les protestants en mars 1621;
 - b) de 1627 à 1631 après le siège de Saint-Martin-de-Ré (paroisse voisine) par l'Anglais Buckingham;
 - c) enfin en 1631, en raison d'une grande disette due à l'occupation anglaise.

BOUSSATON, André. Cercle généalogique d'Aunis et de Saintonge. *Relevés des mariages de La Flotte, 1616-1700*, 1995.

Actes notariés

Pour La Flotte, aux Archives départementales de la Charente-Maritime, j'ai consulté les actes (minutes, répertoires) des notaires suivants pour les dates indiquées :

- Gibouleau 1605-1654;
- Febure (Febvre?) 1653-1680;
- Foucaud 1655-1658;
- Guillodeau 1660-1666;
- Penetreau 1661-1690.

J'ai consulté également les minutes notariales conservées pour Sainte-Marie :

- Durand 1614-1616;
- Dougné 1649-1680.

Livres, articles et ressources sur Internet

- Collectif. *Sur les traces de la Nouvelle-France en Poitou-Charentes et au Québec*. La Crèche (Deux-Sèvres), Geste éditions, et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008. Pour les éditions Geste, collection Cahiers du patrimoine 90. Inventaire général du patrimoine culturel, préface de Ségolène Royal, 373 p.
- *Dictionnaire du 19^e siècle*. Larousse.
- *Dictionnaire Le Petit Robert*.
- *Dictionnaire Le Littré*.
- Fichier *FrancoGene* (par Internet).
- Fichier *Origine* (par Internet).
- GODEFROY, Frédéric. *Lexique de l'ancien français*. Paris et Leipzig, Welter, 1901.
- GREIMAS, A.-J. *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 1969.
- JETTÉ, René, en collaboration avec le PRDH. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, préface d'Hubert Charbonneau, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1177 p.
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, seconde édition refondue et augmentée, Paris, Fayard, 2006, 1 438 p. (Collection Les indispensables de l'histoire).
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, tome I, *Lettres A à C*, Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, 1998, 521 p.; tome III, *Lettres J à M*, Québec, La Maison des ancêtres québécois, 2000, 525 p.
Note : il faut rectifier la notice que l'auteur LANGLOIS consacre à Jean Morandau. Il indique que le 27 février 1705, Jean Maranda (l'époux de Jeanne Cousin) engage son fils François, âgé de 15 ans, à André Jorian; il s'agit en fait du petit-fils du couple de pionniers, l'enfant de Jean Maranda et Marie Paradis, né le 8 mars 1689 à Saint-Pierre, île d'Orléans.
- LUC, Albert-Michel. *Gens de Ré au XVIII^e siècle. Marins d'une terre, terriens de la mer*, Paris, Le Croît vif, 2008, 383 p. (Collection Découvertes).
- MARANDA, Amand. *Fête des familles Maranda. 350^e anniversaire. Saint-Pierre, Île d'Orléans*, [s. l.], [s. n.], 12 août 1979.
- MUSSET, Georges. *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge, La Rochelle, Masson et Renaud, 1929-1938*. Marseille, Laffitte Reprints, tome I, 1977, XV-541 p. (1929); tome II, 1977, XXIII-657 p. (1931); tome III, XIX-616 p. (1932); tome IV-V, XV-302 p. (1938).
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal (par Internet, en 2010).
- TARDY, Pierre. « Conditions de vie dans l'île de Ré, de la fin du XV^e siècle au début du XX^e », *Cahiers de la Mémoire*, Revue d'art et tradition populaires, d'archéologie et d'histoire du Groupement d'Études Rétaises, n° 44, été 1991.
- TARDY, Pierre. « Les Canadiens originaires de l'île de Ré », *Cahiers de la Mémoire*, Revue d'art et tradition populaires, d'archéologie et d'histoire du Groupement d'Études Rétaises, n° 50, hiver 1992. Article écrit, ainsi que l'indique l'auteur, d'après Michel LANGLOIS, « Les ancêtres originaires de l'île de Ré », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, volume 42, n° 1, 1991, et Gabriel DEBIEN, « Engagés pour l'Amérique dans les minutes des notaires rochelais ».
- TARDY, Pierre. « Vieilles vignes et vendanges dans l'île de Ré », *Bulletin des Amis de l'île de Ré*, n° 61, octobre 1977, p. 6-25; n° 62, février 1978, 2^e partie, *La culture de la vigne*, p. 1-22; n° 63, juin 1978, 3^e partie, *Les vendanges*, p. 1-37; n° 64, octobre 1978, 4^e partie, *La vinification*, p. 1-11.



POLITIQUE DE RÉDACTION – REVUE *L'ANCÊTRE* SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction et elle propose des articles longs (cinq pages ou plus) et courts (moins de cinq pages), des chroniques diverses, de l'information provenant de la Société, et un service d'entraide.
2. La revue *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro un minimum de 24 pages d'articles de nature généalogique, et un minimum de 18 pages de chroniques diverses reliées à la généalogie.
3. Toute personne peut soumettre un article à la revue. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle n'est pas admissible au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* qui porte sur les articles admissibles* publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sur support papier ou électronique et sans mise en page. L'auteur** est responsable d'ajouter une illustration par trois pages finales publiées. Les illustrations peuvent être refusées par le rédacteur en chef. Les articles doivent être signés par l'auteur, qui indique son numéro de membre s'il y a lieu. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur, de sa photo, et d'un résumé de l'article.
5. Chaque texte soumis est ensuite évalué par au moins deux membres du Comité de *L'Ancêtre*. Les recommandations de ces lecteurs-réviseurs sont entérinées par le comité. Après acceptation du texte, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support papier ou électronique. Toutefois, pour reproduire un texte en tout ou en partie hors de la revue, format papier ou électronique, l'auteur détient l'autorisation finale, sous réserve des clauses du protocole déjà conclu entre l'auteur et la SGQ. De plus, le Comité de *L'Ancêtre* souhaite que cette réponse dépende des deux conditions suivantes :
 - a) la conclusion d'une entente de réciprocité : le Comité permet la reproduction de l'article, s'il reçoit d'abord un article d'intérêt généalogique et de longueur équivalente pour publication éventuelle dans la revue;
 - b) une diffusion restreinte : l'article s'adresse à un nombre limité de personnes.
6. Le Comité de *L'Ancêtre* est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le Comité s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie ou de suivi ou réponse à un article déjà publié dans la revue.
7. Le Comité de *L'Ancêtre* peut apporter aux textes soumis des modifications mineures et des corrections linguistiques et ajouter des illustrations, mais il ne peut changer substantiellement le contenu de l'article sans avoir consulté l'auteur avant publication.
8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution. Le numéro est le nombre séquentiel de parution; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés par les ouvrages suivants :
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, 4^e éd., Éditions Québec-Amérique, 2003, 1 542 p.
 - GUILLOTON, Noëlle, et CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. *Le français au bureau*, 6^e éd., Les Publications du Québec, 2005, 754 p.
 - Dictionnaire Larousse.
 - Dictionnaire Le Petit Robert.
10. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version papier qu'électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Décembre 2011

* **La réglementation propre au Prix de *L'Ancêtre* s'applique.**

** **La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.**



LES DÉBUTS DU PEUPELEMENT

† Cora Fortin-Houdet (1926-2010)

Il y a un an décédait notre ancienne collaboratrice à la revue *L'Ancêtre*, Cora Fortin, épouse de Louis Henri Houdet. Nous avons gardé d'elle un court texte qui illustrait les visions différentes du peuplement permanent des colonies européennes sur la côte est de l'Amérique du Nord. Nous désirons souligner son apport à la revue, où par deux fois elle fut appelée à collaborer et prendre charge de sa direction. Cora FORTIN-HOUDET a, par la suite proposé de nombreux textes à la revue et, à ce titre fait partie des pionniers dont nous avons mentionné la collaboration en cette année du 50^e anniversaire de fondation de la Société de généalogie de Québec.

NOUVELLE-FRANCE

En 1603, François Aymar de Chaste, chevalier de Malte et gouverneur de Dieppe, se voyait octroyer le privilège exclusif de traite au Canada. Le capitaine François Gravé Du Pont (capitaine au long cours) et Samuel de Champlain l'explorateur firent de nombreuses fois la traversée de l'Atlantique. À la demande d'Aymar de Chaste, ils ont visité le littoral du fleuve Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la baie des Chaleurs, pendant qu'un nommé PRÉVOST, de Saint-Malo, s'occupait à rechercher des mines dans la péninsule acadienne. Le premier colon venu au Canada pour s'y établir, Louis HÉBERT (qui figure 11 fois dans notre arbre généalogique FORTIN) les a accompagnés sur les rivages de l'Atlantique. Le fils du capitaine GRAVÉ, Robert, est disparu en mer. Une descendante de Gravé-Du Pont a vendu en 1665 le domaine Beauséjour (paroisse de Saint-Servan à Saint-Malo), en France, tout près du monument érigé pour commémorer les découvertes de Jacques Cartier. Y a-t-il un lien avec le toponyme « *la pointe à Beauséjour* » où a été construit le fort Beauséjour, en Acadie, au XVIII^e siècle?

En 1608, c'est Dugua de Mons qui, avec de nouvelles lettres patentes, devint roi et maître du commerce de la traite en Nouvelle-France. Deux navires sont nolisés et quittent Honfleur, en France, le 5 avril 1608, dont le *Don de Dieu*, commandé par le capitaine Henry COUILLART (le gendre de Louis HÉBERT s'appelait Guillaume COUILLART). Début juin, ils ont jeté l'ancre dans la rade de Tadoussac.

Au printemps de 1661, 53 ans plus tard, tandis que l'on a craint de devoir repasser la mer, notre aïeul Guillaume Couture (1618-1701), accompagné des jésuites Dablon et Druillettes, de la Vallière, ainsi que de Denis et François Guyon et François Pelletier, partit pour la baie d'Hudson sur ordre du gouverneur Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson (gouverneur de 1658 à 1661). Ils ont emprunté une montée *par les terres (...)* presque à mychemin de la Mer du Nord en un lieu qui est comme le centre des deux Mers de celle que nous avons quitté de celle que

nous cherchons. Il s'agissait de prendre des renseignements de première main, à savoir : était-il possible de faire hiverner quelques vaisseaux, d'y établir un entrepôt sur cette fameuse mer du Nord et « d'en trouver le chemin par l'intérieur des terres »? Onze ans plus tard, Jean-Baptiste, fils aîné de notre aïeul le sieur Couture, se dirigea vers les mêmes parages en compagnie du père Albanel et de M. de Saint-Simon. Ils ont aperçu la mer, la mer d'Hudson, et le 9 juillet 1672 ils y ont déployé les armes du Roi (ROY, J.-Ed., *Guillaume Couture le roturier bâtisseur*, Montréal, Éditions XYZ, 2005, p. 54).

RELATIONS ET PARENTÈLE

Peupler la Nouvelle-France, aller s'y tailler un domaine durant les 25 premières années (1632-1657), c'était, pour une majorité de ceux qui ont choisi de venir « habiter » le Canada, une question d'accointances avec quelqu'un en relation avec l'un ou l'autre des Cent-Associés, que venait souvent doubler l'aide d'un réseau de personnes apparentées.

NOUVELLE-ANGLETERRE

En 1607, à l'époque de la fondation de Québec en 1608, était apparu au sud du Canada le premier poste anglais en Amérique, poste fondé par une compagnie d'actionnaires de Londres et devenu en 1624 « *colonie royale* » : Jamestown, en Virginie, visité déjà en 1584-1585 par sir Walter Raleigh. En 1620, les 102 pèlerins du *Mayflower*, eux, sont venus et ont fondé le premier établissement européen permanent en Nouvelle-Angleterre, Plymouth, dans l'actuel Massachusetts. Ils ont éprouvé autant de difficultés que les immigrants de 1607 à Jamestown.

En 1640, en cette Nouvelle-Angleterre, on comptait 20 000 âmes, avec l'apport, plus récent (1629) de la Compagnie de la Baie du Massachusetts; des Puritains recherchant aussi une terre où ils pourraient adorer leur Dieu selon leur conscience, soit 1 000 colons qui seront suivis de beaucoup d'autres. Ils se sont répartis en plusieurs centres, dont le plus important a été Boston.



Le *Mayflower* dans le port de Plymouth. Peint par William Halsall – 1882.
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Mayflower#Liste_des_passagers
Original au Pilgrim Hall Museum, Plymouth, Massachusetts, USA.

NOUVELLE-HOLLANDE

À la Nouvelle-Angleterre s'était ajoutée la colonie hollandaise des Nouveaux Pays-Bas, colonie fondée par la Compagnie des Indes occidentales hollandaise qui a acheté des Amérindiens l'île de Manhattan, New York. Puis, entre 1664 et 1667, Londres a fait l'acquisition de cette Nouvelle-Hollande. Lors du traité d'Utrecht, en 1713, la Nouvelle-France comptait 25 000 habitants, tandis que les 13 colonies anglaises d'Amérique, elles, en avaient 350 000. Ceci n'empêchait pas ces dernières de se sentir enveloppées, menacées même, par les possessions françaises échelonnées de Québec à la Nouvelle-Orléans. Tout sera fait pour ruiner la croissance de la colonie française en Amérique. Le traité de Paris, signé en 1763, rattacha la colonie française du Saint-Laurent aux 13 colonies anglaises d'Amérique.

LA NOUVELLE-FRANCE : COLONIE PROPRIÉTÉ DES CENT-ASSOCIÉS

Nos ancêtres bretons venus parmi les premiers en Nouvelle-France (1640-1660) misaient sur les promesses d'avenir de leur nouvelle patrie : être propriétaire d'un fief, d'une seigneurie, peut-être ! En ces temps-là, en France, les gentils-hommes et les personnes oisives étaient invitées à voyager par mer et aussi à commercer librement en tous pays. En France, début XVII^e siècle, on donna des primes à la construction de navires, on décerna des congés à des gens capables, on créa en octobre 1626 la fonction d'inspecteur général de la Marine.

La Société des frères de Caën (qui avait un établissement à Cap-Tourmente), composée d'associés de Rouen et de Saint-Malo, fut dissoute et la Compagnie de la Nouvelle-France, dite Compagnie des Cent-Associés, avec ses 12 directeurs (dont Jean de Lauson, intendant) reçut 112 inscriptions. Celles-ci comprenaient le cardinal de Richelieu, le collaborateur du cardinal qu'était Samuel de Champlain, une majorité d'officiers royaux de justice et de finances, avec une vingtaine de marchands dont six de Paris et six de Rouen, puis une vingtaine de petits gentilshommes et de bourgeois propriétaires de seigneuries, des avocats et des médecins ainsi qu'un ecclésiastique.

Douze lettres de noblesse furent mises à la disposition de la nouvelle compagnie des Cent-Associés. Parmi les premiers à souscrire, il y eut Pierre LeBlond, un marchand chapelier de Paris, qui cédera ensuite la moitié de sa part à François BENOIST, également chapelier de Paris. Beaucoup de ces associés étaient intéressés par la traite des fourrures.

Plusieurs de ces souscripteurs inscrits aux registres de la société ont ou auront de la parenté en Nouvelle-France. Ils se nommaient : Duchesne, Martin, Anceume, Houel du Petit-Pré, Moyen, Boissel, Potel, Le Maistre, Guenet, Delayaye, des Loges, Roussel, Prévost, Michel, Carron, Langlois, Girard, Le Court, Paget, Le Saige, Bonneau, Godefroy, Le Myre, Hervé de Champflour, Proust, Levasseur, Morin, Aubert, Girardin, de Lignières, Desportes (Pierre), Fontaine, Camus, Dumas, Gauthier, Robineau, de Bécancour, Du Mantet, Chastellain, Le Mousnier, Blondeau, Roy, Guillemot-Duplessis-Kerbodot, Chavigny de Berchereau, Gaboury, Le Blond, Goupil et, évidemment, les de Lauson.

De simple colonie-comptoir, la colonie du Canada du début du XVII^e siècle est devenue colonie de peuplement, pour des raisons à la fois religieuses et politiques. En 1633, Champlain, lieutenant du cardinal-amiral de Richelieu, prépara l'embarquement d'une flotte de trois vaisseaux avec Antoine Cheffault de La Regnardière et Jean Rozée, deux administrateurs de la Compagnie des Cent-Associés. On dénombre quelque 200 personnes qui l'accompagnaient : soldats, gens de service, ouvriers, une main-d'œuvre composée de célibataires ou d'hommes venus sans leur épouse. Ils rejoignaient la population de Québec, qui s'élevait alors à 77 personnes.

Le développement de la colonie canadienne de la France a été particulièrement difficile parce que la traite des fourrures y était alors la seule ressource intéressante, et cela dans un environnement particulièrement difficile. Pour les marchands des compagnies privées, chargées d'assurer le peuplement en échange des bénéfices tirés de la traite, ce peuplement sera toujours un mal nécessaire. De plus, cela s'est fait malgré le harcèlement des colonies britanniques voisines et aussi l'insupportable guérilla iroquoise. Puis, l'immigrant français préférera finalement aller aux Antilles. Petit à petit, le roi de France profitera de l'accroissement de la richesse du pays. Pour beaucoup, entrer au service du roi était le but ultime et, en achetant leur office, ils alimentaient le trésor royal. Étaient réservées aux gens de la noblesse, en principe, les charges de chambellan, gentilhomme de la chambre, « écuyer » d'écurie, « écuyer » de fauconnerie ou « écuyer » de vénerie, de même que les places de dames ou de filles d'honneur des princesses, celles de maîtres d'hôtel, etc. Quant aux cadets de famille (pour qui les parcelles de terroir natal se faisaient de plus en plus petites), jeunes gens impécunieux mais de bonne famille, ils sont venus au Canada louer leurs services en attendant de recevoir un fief et de devenir, à leur tour, habitant, c'est-à-dire résidant à demeure au Canada. Ils étaient souvent apprentis, meuniers, boulangers, tonneliers, coupeurs d'habit, cordonniers, sabotiers, armuriers, maçons, ébénistes, tailleurs de pierre, scieurs de long, cloutiers ou ouvriers, ou artisans à la limite de la subsistance.



Samuel de Champlain arrive à Québec. Peint par George Agnew Reid – 1909.
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Don_de_Dieu
Image disponible à Bibliothèque et Archives Canada.

QUÉBEC ET SES ENVIRONS

De 26 âmes en 1632, la population de la petite colonie, en 1645, est passée à 600 âmes, dont 85 familles (67 enfants), en plus des familles demeurées au poste de traite de Québec sous l'occupation des Kirke (1629-1632), soit les familles COUILLARD, HÉBERT, HUBOU, MARTIN. C'est Pierre Le Roy, dit Dumé (le cardinal de Richelieu avait dans son ascendance des Le Roy) qui vint signifier aux Kirke la reddition du fort de Québec en 1632. Il y avait donc ici, en l'an 1645, les familles suivantes :

Ailleboust, Amiot, Baugis, BELLENGER, Bénacis*, Bense, BOISSEL, Bonhomme, BOUCHER, Boullée, Bourdon, Bourguignon, BOUTET, Brassard, Brosier, CARON, COSTÉ, Crevier, D'ABANCOURT, Damiens, DELAUNAY, Dodier, Drouet, DROUIN, Dumet, DUQUET, Estienne, FAFART, Gadois, GAGNON, GAREMAN dit Picard, GASNIER, Giffard, GODEFROY, Godé, GORY, GRAVEL, Grouvel,

GUION, Hayot, Hertel, JOLLIET, Jouineau, Juchereau de Maur, Langlois, LEBLANC, Lebohème dit Lalime, LEFEBVRE, Legardeur de Repentigny, LEGER, Leneuf de La Poterie, Leneuf du Hérisson, Le Pouterel, MAHEUST, Marsolet, Martin, MASSÉ, les frères MÉZERAY, MORIN, PAGETS, Panie, PELTIER, Petit, PINEL, POUILLAIN, Prévost, Racine, Salardin, SAUVAGET, SÉDILLOT, Sevestre, TAVERNIER

*Nous lisons *Bénacis*, le nom d'un immigrant qui tenta un établissement en Acadie, puis vint s'établir à Trois-Rivières en 1649 (voir : Bienassis, Sauvaget, Seigneur).

Note : en majuscules, les patronymes dans la partie FORTIN de notre arbre.

Note : DBC (Dictionnaire biographique du Canada).



LES CONTACTS DE *L'ANCÊTRE*

FORTIN – Édouard FORTIN et Célina CHARLEBOIS, mes arrière-grands-parents, se sont épousés en la paroisse de Saint-Michel, Vaudreuil, Québec, le 1^{er} septembre 1862. La mariée y est alors prénommée Rose-de-Lima. Les enfants issus de cette union sont : Adeline ou Éveline (Louis Ouellet), Édouard (Lydia Comtois), Alphonse (Cordélia Aubry), Georges, Arthur (Zéphirine ou Séraphine Bellefleur), Alfred (Sarah Haines) et Marie (1. Auguste Canrobert Roy 2. Émile Lambert). À des fins de recherches, je désire rejoindre les petits-enfants et autres descendants toujours vivants de mes grand-tantes et grands-oncles Fortin.

Demandeur : Jean FORTIN, membre 6117, petit-fils d'Alphonse et Cordélia Aubry. N'étant pas abonné à Internet, je retourne les appels logés sur mon répondeur 418 627-5144.

Depuis de nombreuses années, je cherche la descendance du couple : Honorine ROYAUX (1856 Rochefort s/mer, Charente Maritime, France) et Jean Pierre Adolphe LAFONT (1852 Bagnères de Luchon, Haute Garonne, France), mariés à Paris 6e arr., d'où une fille : Anna Alice LAFONT (1886 Paris 6e Arr.). Selon tradition familiale : « Partis au Canada ... ».

Cordialement. J. J. ROYAUX (France).

Vous pouvez le contacter à jj.royaux@orange.fr

M^{me} Danielle Boesch est à la recherche de son grand-oncle Joseph Albert Risch et son épouse Marie-Charlotte, arrivés au Québec en 1927. Joseph Albert Risch aurait travaillé chez le restaurateur Kerhulu, à Québec. Elle recherche la date et le lieu de leur décès. Elle soupçonne qu'ils aient émigré aux États-Unis.

Vous pouvez la contacter à boesch.eugene@neuf.fr



PRÉCISION – MÈRES DE LA NATION

Une observation nous a été faite par courriel de la part de Gaston Deschênes : dans le numéro 296, à la rubrique *Mères de la nation*, page 7, première colonne, l’auteur écrit que Marie-Louise (4) est née à Saint-Jean-Port-Joli le 30 mars 1675. Je crois que l’erreur vient de la version imprimée du PRDH. Elle m’avait fait sursauter il y a plusieurs années, car cette femme serait née à Saint-Jean-Port-Joli avant la concession de la seigneurie! Elle est en fait née à la « rivière Saint-Jean », soit sur le territoire actuel de La Pocatière.

RÉPONSE : Après vérification, la seigneurie Saint-Jean-Port-Joli aurait été concédée la première fois à Noël Langlois, en 1677, par le gouverneur Frontenac. Y avait-il des colons y vivant avant la concession? Cela reste à prouver. Nos vérifications s’appuient sur le PRDH. Votre affirmation « née à la rivière Saint-Jean », soit sur le territoire actuel de La Pocatière, affirmation toute légitime de votre part, est effectivement celle du PRDH consultée en ligne (PRDH, Baptême, fiche 59206).

RÉPLIQUE : Je n’ai pas la version papier du PRDH ici mais je vois que Jetté mentionne Saint-Jean-Port-Joli. Comme je suis moi-même de là et que j’ai publié sur le sujet, j’avais vérifié dans les registres il y a plusieurs années. Dans la version électronique du PRDH, on dit « rivière Saint-Jean ».

Gaston Deschênes (1937)



CORRECTIONS APPORTÉES AU TEXTE JEAN ABRAHAM DIT LANGEVIN, GRENADIER DU RÉGIMENT DE BERRY

Dans la revue *L’Ancêtre*, numéro 296, volume 38, automne 2011, nous aimerions attirer votre attention sur les erreurs ou les oublis qui se sont glissés dans ce texte après vérification des versions reçues (les corrections sont en gras).

Nous aurions dû lire :

- à la page 18, colonne de droite, au paragraphe commençant par : Le 28 avril 1760...
Le chevalier de la Pause écrit : les grenadiers qui étaient...
- à la page 20, colonne de gauche, à la fin du texte en italique : ... *de cette paroisse d autre part [...] T. Blondeau, ptre*
et dans le tableau, à la ligne 2 :
Jean-Baptiste 27 janvier 1777, Pointe-de-Lévy **Marie-Angélique Côté**
b 2 novembre 1754, Saint-Vallier **d 27, s 29 janvier 1830, Saint-Jude**
- à la page 22, dans le tableau à la ligne 2
Marie-Thérèse Abran
n et b 8 décembre 1767, Saint-Vallier
d 20 août 1768, Saint-Vallier
- à la page 23, colonne de gauche, au dernier paragraphe : ... 13 ½ pieds de large sur **40 arpents** de profondeur...
- à la page 24, dans le paragraphe commençant par : Dans le compte et partage...
... *six cent quatre vingt quatorze [livres] un sol...*
- à la page 26, dans la lignée :
François Lebrun **28 août 1838** **Angèle Labrecque**
Saint-Gervais (François Labrecque et Reine Baquet)
b 22 août 1815, Saint-Gervais
Contrats notariés sous le nom de François Habran dit Langevin, François Lebrun dit Langevin, François Langevin.
d 23, s 25 août 1860, Saint-Lazare, sous le nom de François Langevin, époux d’Angèle Labrecque, âgé de 60 ans.
- 4. **Cimon Langevin** **3 mars 1862** **Apolline Morin**
cultivateur de Saint-Raphaël **Saint-Lazare** (Jean-Baptiste Morin, défunte Rose Gagnon)



LEQUEL DES FRÈRES FORTIER A ÉPOUSÉ ALMA GAGNON EN 1904?

Claude Fortier (3533)

Né à Thetford Mines en 1957. L'auteur est diplômé en fabrication mécanique à Québec en 1977. À Québec, il a occupé divers postes aux Industries Valcartier inc. de 1977 à 1989. De plus, au même endroit, de 1982 à 1988, il a été représentant local du syndicat. De 1989 à ce jour, il est à l'emploi de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Il est membre de la SGQ, de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford Mines depuis 1996 et de la Société de généalogie canadienne-française depuis 2002. Il est aussi membre de l'Association des familles Fortier d'Amérique depuis sa fondation en 1999. Il s'intéresse particulièrement à la généalogie des familles Nolin, Fortier, Bégin, Sévigny et Chrétien.

Résumé

L'auteur analyse ici les documents disponibles touchant le couple Fortier-Gagnon et sa famille et arrive, preuves à l'appui, à la conclusion que c'est bien Arthur Fortier, et non son frère, qui a épousé Alma Gagnon en 1904. Cette démonstration lève ainsi une ambiguïté de l'acte de mariage qui a dérouté plusieurs généalogistes jusqu'à aujourd'hui.

Arthur Fortier est né le 10 août 1881 et a été baptisé le 18 du même mois sous les prénoms de « Pierre Arthur » à la paroisse de Saint-Adrien, du canton d'Irlande (Richardville), comté de Mégantic. Il s'est marié le 8 février 1904 en cette paroisse avec Alma Gagnon, fille d'Édouard Gagnon et Adélaïde Pelletier.

Au registre d'état civil du Québec, les prénom et nom de l'époux inscrits dans la marge de l'acte sont « Arthur Fortier » et ceux apparaissant dans le corps de l'acte sont « Albert Fortier ». Cette confusion de l'officiant du mariage a induit en erreur plusieurs généalogistes et, conséquemment, les répertoires généalogiques que ceux-ci ont publiés s'en trouvent faussés. Cet acte de mariage se lit comme suit:

Année : 1904, troisième feuillet :

Marge : M 3 Arthur Fortier X Alma Gagnon

Corps de l'acte : *Le huit février dix neuf cent quatre vu la dispense d'un ban et la publication de deux autres faite au prône de notre messe paroissiale entre Albert Fortier, cultivateur, domicilié en cette paroisse fils majeur de Joseph Fortier cultivateur et de Rosalie Lambert de cette paroisse d'une part et Alma Gagnon fille mineure de Edouard Gagnon cultivateur, et de Adélaïde Pelletier aussi de cette paroisse d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage nous soussigné curé de cette paroisse avons de l'agrément des parents de l'épouse reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Fortier père de l'époux et de Edouard Gagnon, père de l'épouse lesquels ainsi que les époux ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite.*

Jos. A. Langlois Ptre

Voici les autres preuves à l'appui de ma démonstration :

1. Albert Fortier, le frère d'Arthur, est né le 16 octobre 1885 et a été baptisé le 18 du même mois sous les prénoms de « Joseph Charles Albert » à la paroisse de Saint-Adrien du canton d'Irlande (Richardville), comté de Mégantic. Donc, Albert

Fortier était mineur puisqu'il était âgé de seulement 19 ans le 8 février 1904. Dans le corps de l'acte de mariage daté du 8 février 1904, il est clairement indiqué que l'époux d'Alma Gagnon est « majeur », ce qui prouve que c'est bien « Arthur Fortier » qui a épousé « Alma Gagnon » puisque ce dernier était majeur alors que son frère « Albert » était mineur (l'âge de la majorité étant 21 ans à l'époque).

- Lors du mariage d'Albert Fortier et Éva Sévigny le 6 juillet 1914 à Saint-Désiré-du-Lac-Noir (Black Lake), comté de Mégantic, il n'est pas mentionné qu'Albert Fortier est veuf ou qu'il aurait eu un précédent mariage.
- Deux enfants sont issus de l'union d'Arthur Fortier et Alma Gagnon :



Alma Gagnon (Elmina ou Almada). Photo fournie par l'auteur.

a) Alphonse Fortier, né et baptisé le 27 décembre 1904 sous les prénoms de « Joseph Arthur Alphonse » à la paroisse de Saint-Adrien, du canton d'Irlande (Richardville), comté de Mégantic. Il est bien indiqué dans l'acte de baptême que ses parents sont « **Arthur** Fortier et Alma Gagnon ».

b) Laura Fortier, née le 24 avril 1909 et baptisée le 25 avril 1909 à la paroisse de Saint-Désiré-du-Lac-Noir (Black Lake), comté de Mégantic. Il est encore précisé dans l'acte de baptême que ses parents sont « **Arthur** Fortier et Alma Gagnon ».

- Lors du recensement du Canada de 1911 Home/1911/ Québec/Mégantic/11-Ireland South/ page 6), on trouve Arthur Fortier avec son épouse

Ligne	Famille	Nom	Prénom	Genre	Lien familial	État civil	Naissance : mois année jour
27	42	Fortier	Arthur	M	Chef	M	août 1881 29
28	42	Fortier	Alelma (<i>sic</i>)	F	Épouse	M	avril 1885 26
29	42	Fortier	Alphonse	M	Fils	C	déc. 1904 6
30	42	Fortier	Laura	F	Fille	C	avril 1909 2

Alma Fortier (Gagnon) et leurs deux enfants comme suit :

Or les années et mois de naissance correspondent pour chacun des membres de la famille :

- Arthur Fortier est né en août 1881;
- Alma Gagnon est née le 16 avril 1885 et a été baptisée le 20 avril à Saint-Adrien, canton d'Irlande (Richardville), comté de Mégantic;
- Alphonse Fortier est né en décembre 1904;
- Laura Fortier est née en avril 1909.

Ce qui confirme encore une fois que c'est Arthur Fortier qui a épousé Alma Gagnon le 8 février 1904.

5. On trouve ensuite Alma Fortier (Gagnon) le 9 février 1920, veuve, âgée de 35 ans, vivant avec ses deux enfants Alphonse 15 ans et Laura 10 ans, résidant au 224 Center Street, Springfield, Hampden County, Mass., USA (Source : USA Census, 1920).
6. J'ai trouvé au registre de l'état civil de la ville de Springfield, Mass., USA, l'acte de mariage daté du 15 octobre 1928 de Laura Fortier avec Albert J. Charron (fils de Régis A. Charron et Georgianna Dominick).
7. J'ai rencontré aussi Thomas Fortier en octobre 2008, l'un des deux fils adoptifs d'Alphonse Fortier (fils d'Arthur et Alma Gagnon). Il me confirme que son père s'est marié à Brooklyn, N. Y., USA, vers

1937 avec Helen Connor (fille d'Edward Connor et Mary Jane Lawson).

8. J'ai enfin trouvé l'avis de décès paru le mercredi 4 février 1970 dans le journal *The Springfield Union, Springfield, Mass.* Cet avis de décès se lit comme suit : *Alphonse A. Fortier - Alphonse A. Fortier, 65, of 78 Lorimer St., South Indian Orchard, was dead on arrival at Wesson Memorial Hospital Tuesday, Medical examiner Dr. William Mosig gave the cause of death as coronary sclerosis. He was born in Black Lake, Quebec, Canada, on Dec. 27, 1904, and was a resident of Indian Orchard 30 years. He was employed by Hamilton Standard Co., Division of United Aircraft Corp., Windsor Locks, Conn. 17 years, retiring last December. He was of the Knights of Columbus Council 160 of Indian Orchard. He is survived by his wife Helen Connor; two sons, Ronald of Springfield and Thomas of Chicopee Falls; and a sister, Mrs. Albert Charron of Ludlow. Funeral will be held Friday with a high Mass of requiem at St. Matthew's Church. Burial in St. Aloysius Cemetery.*

CONCLUSION

Ce qui précède confirme que c'est bien Arthur Fortier qui a épousé Alma Gagnon le 8 février 1904 à Saint-Adrien-d'Irlande, et non pas son frère Albert. Quant à Albert Fortier, il s'est marié avec Éva Sévigny (fille d'Odilon Sévigny et Marie Nolin) le 6 juillet 1914 à la paroisse de Saint-Désiré-du-Lac-Noir (Black Lake), comté de Mégantic.

NDLR : l'auteur a fait la demande pour obtenir la correction au fichier BMS2000, à la suite de sa démonstration.



Photo de la famille de Joseph Fortier et Rosalie Lambert vers 1900. On retrouve sur cette photo les deux frères Arthur et Albert Fortier.

De gauche à droite, debout à l'arrière : Joseph Fortier (fils), Herménégilde Fortier, Arthur Fortier, Napoléon Fortier, Albert Fortier et Anna Fortier;

Assis, rangée du centre, Théophile Fortier, Joseph Fortier (père), son épouse Rosalie Lambert, Thomas Binette, son épouse Marie Fortier, et Adélar Fortier;

sur la rangée avant, entre Joseph et Rosalie, Louisia Fortier et entre Thomas Binette et Marie Fortier, Philippe Fortier.

Photo fournie par l'auteur.



JACQUES FORTIN : UN PIONNIER DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Stéphane Côté

Stéphane Côté est né à Québec en 1972. Diplômé en science politique de l'Université Laval, il travaille actuellement au gouvernement du Québec, au Centre de services partagés du Québec. Depuis 2004, il est le père de jumelles dont la mère est issue de la famille Fortin. Il signe ici son quatrième article de généalogie, mais son premier touchant ce patronyme.

Résumé

L'article porte sur la vie de Jacques Fortin (1660-1730), fils de Julien Fortin dit Bellefontaine, de la Côte-de-Beaupré. Il s'agit d'un texte généalogique et historique mettant notamment en lumière le rôle significatif qu'il joue lors de la construction et de la fondation des villages de Petite-Rivière-Saint-François et de Baie-Saint-Paul. Jacques Fortin est l'un des premiers explorateurs, habitants, défricheurs, cultivateurs, charpentiers et entrepreneurs de la région de Charlevoix. À certains égards, son retentissement historique dépassera les limites de cette région. C'est notamment le cas en ce qui concerne son engagement dans la mise sur pied de la première coopérative de travail de l'histoire de l'Amérique française.

BAIE-SAINT-PAUL ET PETITE-RIVIÈRE POUR UN HOMME DE TOUTES LES ENTREPRISES

Jacques Fortin est né le 12 janvier 1660, vraisemblablement dans les parages de Cap-Tourmente (Saint-Joachim), et est baptisé trois jours plus tard, le 15 du même mois, à Notre-Dame-de-Québec. Ses parrain et marraine sont Jacques Cauchon et Marie Guyon. Le registre paroissial précise que c'est Pierre Bailloquet, jésuite, qui le baptise. Jacques est le quatrième enfant et troisième fils de Julien Fortin dit Bellefontaine, et Geneviève Gamache dit Lamarre.

SES JEUNES ANNÉES

À peine âgé de six ans selon le recensement de 1666, Jacques vit à Cap-Tourmente, Côte-de-Beaupré, avec ses père et mère ainsi que ses quatre frères et trois sœurs, âgés entre 4 mois et 12 ans. À cette époque, au moins un engagé travaille et habite à la maison des Fortin : Nicolas Palmy, un célibataire âgé de 25 ans. Les familles qui vivent près de chez lui à cette époque sont celles des Benoît, Gagnon, Chaillé, Crevet et Mercier, entre autres.

Le tableau familial demeure pratiquement le même un an plus tard selon le recensement de 1667. Jacques Fortin a néanmoins un frère qui est né dans l'intervalle, tandis que deux nouveaux domestiques remplacent Palmy qui était en poste un an plus tôt. La famille est ainsi composée de plusieurs enfants âgés de 3 mois à 13 ans, du plus jeune au plus vieux : Julien, Marie, Joseph, Geneviève, Jacques, Eustache, Charles, ainsi que Barbe. À cette époque, deux domestiques sont engagés chez les Fortin : Léonard, 20 ans, et François Jarivet, 30 ans, tous deux célibataires. Son père possède alors deux fusils, quinze bêtes à cornes, ainsi que vingt arpents de terre en valeur.

L'ÂGE DE RAISON

Dès 1678, Jacques Fortin est présent à Petite-Rivière-Saint-François à titre de témoin pour le testament de Claude Bouchard, dit le Petit. Son père, Julien Fortin, avait été le voisin dudit Bouchard à Cap-Tourmente. Selon l'écrit dont il est question, Jacques Fortin agit comme témoin en même temps que l'abbé Jean-François Buisson.

Il ressort donc que l'ancêtre Jacques Fortin parcourt les terres de Petite-Rivière-Saint-François et de Baie-Saint-Paul au moins dès l'année 1678. Il s'y rend régulièrement, bien qu'il n'y demeure pas en permanence. C'est notamment en compagnie de membres de la famille Bouchard qu'il explore les alentours de la petite rivière et de la baie.

SA TERRE, SA CONCESSION

Jacques Fortin se fait concéder, le 8 juin 1680¹ devant le notaire Romain Becquet, une terre de 12 arpents de front sur 42 de profondeur, numérotée 151, laquelle se trouve à Petite-Rivière-Saint-François (souvent désignée Baie-Saint-Paul comme localisation géographique de la terre). Cette concession lui est accordée par Louis Ango Des Maizerets, procureur du Séminaire de Québec, seigneur de la Côte-de-Beaupré à cette époque. Jacques Fortin n'ira pas s'établir tout de suite dans les parages de Petite-Rivière.

SA VIE QUOTIDIENNE ENCORE À CAP-TOURMENTE

En 1681, Jacques vit encore chez ses parents à Cap-Tourmente. Il habite la maison familiale avec neuf frères et sœurs. La famille tire sa subsistance des 20 arpents de terre déjà mis en valeur et qui appartiennent à son père, Julien Fortin.

En 1681-1682, Jacques Fortin « dit Belle Fontaine »² est présent au lac Saint-Jean; il est notamment le parrain de deux petites Amérindiennes. Il est aussi rapporté qu'il passe l'hiver à la mission Saint-Charles³, à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Il est très certainement au service des Jésuites.

¹ Raymond GARIÉPY, *Terres de la Petite-Rivière-Saint-François*, [s. l.], Société d'histoire de Charlevoix, 2002, p. 22. Gabriel Bouchard, dans son article, « Claude Bouchard : un ancêtre de taille », *L'Ancêtre*, vol. 29, printemps 2003, p. 209, indique « 8 mars 1678 ».

² *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700*, transcription par Léonidas Larouche, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972, p. 42.

³ *Ibid.*, p. 138.

L'HÉCATOMBE

Jacques Fortin verra plusieurs de ses frères et sœurs mourir. Deux de ses frères décéderont avant leur majorité la même année, soit, Julien le 21 novembre 1687, et Louis le 8 décembre. À cet égard, les archives de la paroisse de Saint-Joachim laissent voir que Jacques est présent lors de la sépulture de son frère Louis, le 9 décembre 1687.

Plus tard, en 1702 et 1703, d'autres frères et sœurs, soit Geneviève, Marie-Anne, Marguerite et Joseph, décéderont à leur tour lors de l'épidémie de petite vérole qui a sévi durant ces années.

SON MARIAGE, SA FAMILLE

Jacques Fortin, 29 ans, prend pour épouse Catherine Biville, 16 ans, domiciliée à Québec, fille mineure de François Biville dit Le Picard⁴ et Marguerite Paquet, le 11 juin 1689. Le registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec montre la présence de plusieurs personnes, dont Bernard Gauthier, beau-père de la mariée, ainsi que d'un certain Jean Pa..., marchand bourgeois de Québec. Il avait signé un contrat la veille devant le notaire Gilles Rageot⁵.

De ce mariage, 11 enfants⁶ verront le jour à Petite-Rivière-Saint-François :

1. Jacques : né le 5 juin 1691, il est baptisé à Baie-Saint-Paul le même jour. Il épouse Geneviève Lacroix le 7 novembre 1727 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il est inhumé le 22 août 1759 à Petite-Rivière-Saint-François.
2. Jean : né le 24 mai 1693, il est baptisé à Baie-Saint-Paul, le 21 juin 1693. Il est inhumé à Baie-Saint-Paul le 7 juin 1715.
3. Julien : né le 23 septembre 1694, il est baptisé à Baie-Saint-Paul le 3 octobre 1694. Il épouse Marie Tremblay le 19 juin 1719 à Baie-Saint-Paul. Il est inhumé au même endroit le 9 avril 1731.
4. Joseph : né le 18 septembre 1696, il est baptisé à Baie-Saint-Paul le 20 septembre 1696. Il épouse Marguerite Létourneau à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 5 novembre 1727. Il est inhumé à L'Islet-sur-Mer le 7 janvier 1738.
5. Catherine : née et baptisée le 13 avril 1698. Elle épouse Noël Simard à Baie-Saint-Paul le 1^{er} juillet 1716. Son conjoint est coseigneur de la seigneurie du Gouffre (à l'est de Baie-Saint-Paul). Elle décède à Baie-Saint-Paul le 9 avril 1739 et est inhumée au même endroit le 11 avril.
6. Marie : née le 22 mars 1700, elle est baptisée le 1^{er} avril 1700 à Baie-Saint-Paul. Elle épouse Étienne Tremblay à Baie-Saint-Paul le 12 novembre 1715. Elle décède aux

⁴ François Biville dit Le Picard (vers 1637-1675) arrive à Québec en 1665 à titre de soldat dans la compagnie du capitaine Grandfontaine, du régiment de Carignan-Salières. Il est menuisier.

⁵ BAnQQ – Minutier du notaire Gilles Rageot, contrat n° 3807, le 10 juin 1687.

⁶ René JETTÉ, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec (des origines à 1730)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 431-432. Nous avons obtenu la collaboration de Gisèle Vézina, généalogiste de l'Association des Fortin d'Amérique, pour compléter les données de la famille de Jacques Fortin.

Éboulements le 27 janvier 1784 et est inhumée le 30 janvier.

7. Marguerite-Geneviève : née le 31 décembre 1701, elle est baptisée à Baie-Saint-Paul le 7 janvier 1702. Elle épouse François Perron à Baie-Saint-Paul le 27 janvier 1727. Elle décède le 30 août 1740 et est inhumée à Petite-Rivière-Saint-François le lendemain.
8. François-Xavier : né et baptisé le 19 juin 1703. Il se marie avec Madeleine Tremblay 5 novembre 1726. Il décède à Baie-Saint-Paul le 5 mars 1788 et il est inhumé le lendemain.
9. Hélène : née le 23 mai 1705, elle est baptisée à Baie-Saint-Paul le 26 mai. Elle épouse Jean Lavoie à Baie-Saint-Paul le 18 novembre 1721. Elle décède à Petite-Rivière-Saint-François le 1^{er} mars 1773.
10. Brigitte : née le 1^{er} février 1708, elle est baptisée à Baie-Saint-Paul le 13 février. Elle épouse Louis Tremblay à Baie-Saint-Paul le 11 novembre 1726. Elle décède le 31 octobre et elle est inhumée à Petite-Rivière-Saint-François le 4 novembre 1783.
11. Cécile : née le 7 décembre 1711, elle est baptisée à Baie-Saint-Paul le lendemain. La date et le lieu de son décès sont inconnus.

AGRANDISSEMENT DE SA TERRE

Cinq ans après son mariage, Jacques Fortin ajoute un arpent au sud-ouest de sa terre n° 151, à Petite-Rivière-Saint-François. L'acte de la nouvelle concession est signé le 21 juin 1694 par M^{sr} Buisson (Terrier de 1733)⁷.

UN PIONNIER

Très tôt, soit avant 1689, la famille Fortin habite à Petite-Rivière-Saint-François, dans les environs de Baie-Saint-Paul. Jacques Fortin se distingue à titre d'un des premiers défricheurs de ces lieux. Il vient rejoindre en ces contrées les quelques braves qui s'y trouvent déjà : Noël Simard dit Lombrette, Pierre Tremblay, ainsi que Claude Bouchard dit le Petit. À l'aube de l'année 1700, il s'y trouve alors sept ou huit familles. Il peut donc être considéré comme l'un des pionniers de cet endroit, voire de Baie-Saint-Paul.

UN DON, UNE ÉGLISE, UN PRESBYTÈRE

Le 28 août 1699, Jacques Fortin fait don d'un arpent du côté nord-est de la terre n° 151 pour la construction de l'église de Petite-Rivière-Saint-François. L'acte sous seing privé est déposé au minutier du notaire seigneurial Étienne Jacob. Cette convention avec le curé Pierre-Paul Gagnon se lit en partie ainsi : *un arpent de terre de front (...) pour faire un terrain pour l'église, semetier [cimetière], presbitere et autres (...) aux conditions qu'il aura le choix du premier banc après celui du seigneur qui sera accordé à luy et à ses enfants en droite ligne gratuitement à perpétuité, de plus qu'il sera enterré dans l'église gratuitement après sa mort*. Sur cet emplacement sera finalement érigé en 1699 le premier presbytère de l'histoire de Petite-Rivière-Saint-François. Le jour même, M^{sr} de Saint-Vallier donne son approbation pendant

⁷ Raymond GARIÉPY, *Terres de la Petite-Rivière-Saint-François*, [s. l.], Société d'histoire de Charlevoix, 2002, p. 22.

le cour de nostre visite à la Petite Rivière près de la Baye St Paul...⁸.

UN FOURNISSEUR DE BOIS ET UN CHARPENTIER POUR LE SÉMINAIRE

En 1700, le Grand livre des comptes du Séminaire de Québec, à Baie-Saint-Paul, révèle que Jacques Fortin fournit du bois équarri et autres ouvrages pour lesquels il reçoit de l'argent. Il sera également rétribué pour les années 1701 à 1703. Plusieurs autres résidants de Baie-Saint-Paul et des environs seront payés pour différents ouvrages en bois, comme les Bouchard, Gagné, Lavoie et Simard. En fait, plusieurs dizaines de personnes furent engagées par le Séminaire de Québec en 1700 et au cours des années suivantes. S'il ressort des documents que Jacques Fortin a travaillé le bois avec certaines personnes déjà mentionnées, d'autres ouvrages ont également été effectués par divers travailleurs : du travail de forge au moulin, la navigation de barques pour faire la navette entre différents villages et villes, des ouvrages pour ceux qui ont travaillé à la chapelle, etc. Ces travaux de forge, de bois, de navigation et les ouvrages à la chapelle ont été effectués sous les ordres des contremaîtres Godin et Gaudoin. Voici les noms de famille de certains autres ouvriers : Cartier, Desnoyers, Lafontaine, Boucher, Rousset, Fillion, Martel, Mercier, Poulin, Vaillancourt, Gagnon.

LE NAUFRAGE DU SAINTE-ANNE

À l'automne de 1704, le *Sainte-Anne* était jeté sur la batture de Manicouagan et y sombrait. Ce navire, piloté par le capitaine Jean Paradis, était la propriété de quelques marchands de Québec.

L'année suivante, le 3 octobre 1705, une ordonnance de l'intendant Raudot confirme l'engagement de Jacques Fortin pour récupérer les débris issus du naufrage :

Sur ce qui nous a été représenté par Jacques Fortin, Pierre et Michel Tremblay, tous habitants de la Petite-Rivière, paroisse Saint-François, faisant tant pour eux que pour Louis Tremblay, leur frère, qu'ils ont été employés par le directeur de la Compagnie de la Colonie, avec un passeport de MM. les gouverneur et intendant, pour sauver tous les débris du vaisseau nommé la Sainte-Anne, (...) auquel lieu ils ont fait deux voyages et ont retiré environ 500 l. de castor tant gras que sec, soixante peaux d'original, une pièce et demi petit cordage, quatre ancres avec câbles...

Il ressort donc que Jacques Fortin fut employé par la Compagnie de la colonie, sous les ordres des intendants et du gouverneur, en même temps que trois membres de la famille Tremblay, afin de retrouver les biens de valeur ayant échappé au naufrage du navire. Il apparaît en outre que les Fortin et Tremblay ont dû organiser deux assez longs et ardues voyages, à l'aube de ce XVIII^e siècle, afin de mettre la main sur les effets retrouvés – ce qu'ils firent avec efficacité, compte tenu de l'importance des biens retrouvés. Chose certaine, le navire devait transporter bien des richesses car les autorités de l'époque ont cru bon de lancer plusieurs personnes à leur recherche.

⁸ *Ibid.*, p. 22.

SON HÉRITAGE

Son père, Julien Fortin, décède le 10 août 1692⁹, tandis que Geneviève Gamache, sa mère, meurt le 5 novembre 1709. Le 10 juillet 1710, les biens appartenant à ses parents sont partagés entre les enfants. Jacques Fortin hérite notamment d'un sixième de la terre (n^o 149), à Petite-Rivière-Saint-François. En effet, Julien, son père, avait acquis cette terre le 12 mars 1685 de Pierre La Forest dit la Branche¹⁰.

À Petite-Rivière, il met ainsi la main sur une part de deux arpents. Quelques années plus tard, Jacques Fortin acquerra la part de deux arpents échue à son frère Eustache, lequel habite désormais dans les environs de Cap-Saint-Ignace, sur la rive sud. Il détient de la sorte 4 des 12 arpents de cette terre n^o 151 (voir carte) de Petite-Rivière-Saint-François, les autres arpents continuant d'appartenir pendant un certain temps à d'autres membres de sa famille.

UN MARCHÉ DE BOIS

Le 5 octobre 1713, Jacques Fortin et Paul Cartier, habitants *en la côte et seigneurie de Beaupré luy Fortin en la baye St-Paul et luy Cartier (...) de Saint Joachim*, font un marché de livraison d'arbres avec le roi. L'intendant Michel Bégon, chevalier seigneur, est cité lors du marché signé devant le notaire royal Jacques Barbel. Les deux habitants de la Côte-de-Beaupré doivent notamment *fournir et rendre pour le Service du Roy Sur le bord de l'Eau a la baye Saint-Paul le Nombre de quatre vingt arbres (...) de Bon bois de pin Rouge et blanc (...)*.

UNE AUTRE TERRE

Le 3 août 1716, devant le notaire Barthélémy Verreau, Jacques Fortin acquiert la terre n^o 163, à Petite-Rivière, *depuis la ligne de Louis tremblé jusque à la ligne de Jacques Lavoie*. Cette terre est située proche du Cap Rede (Cap aux Rets).

ENSEIGNE DE MILICE

Le 30 octobre 1721, Jacques Fortin est présent devant le notaire Jean-Claude Louet lors de la signature du contrat de mariage de sa fille Hélène, future épouse de Jean Lavoie. Dans ledit contrat, il est mentionné notamment que les pères des futurs époux Fortin et Lavoie sont membres de la milice. Jacques Fortin est dit enseigne au sein de la milice alors que René Lavoie agit comme lieutenant.

UNE COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

En 1722, un groupe d'habitants de Petite-Rivière-Saint-François fonde la plus ancienne coopérative connue en terre québécoise. Paul Cartier, René de Lavoye, Jacques Fortin père, Anne Dodier, Noël Simard, Claude Larouche et Jacques Fortin fils établissent deux pêches aux marsouins. Pour ne pas se nuire et faciliter le démarrage de ladite coopérative, ces messieurs ont créé une société entre eux, dont l'acte a été rédigé par l'abbé André Jorian, curé. Signée en date du 18 avril, la convention stipule ce qui suit :

⁹ Raymond GARIÉPY, *Les terres de Saint-Joachim (Côte de Beaupré). Des origines au début du XX^e siècle*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1997, p. 337.

¹⁰ *Ibid.*, p. 14-15.

- 1) chacun des associés contribuera aux dépenses nécessaires à l'établissement des pêches;
- 2) les profits seront partagés équitablement entre eux au prorata de la devanture de leur terre;
- 3) il sera loisible à chacun des associés de disposer des huiles et peaux qui reviendront à chacun d'eux;
- 4) la société durera neuf années, sans pouvoir pour aucun des associés de céder son droit à un autre;
- 5) ceux qui se retirent de la société ne pourront pas tendre d'autres lignes;
- 6) les profits de la société seront partagés à la fin de tous les ans¹¹.

L'ancêtre Jacques Fortin père devient ainsi copropriétaire d'une pêche commerciale.

DONS AVANT DE MOURIR

Dans la journée du 19 octobre 1726¹², Jacques Fortin convient devant le notaire royal François Rageot d'accueillir son fils François-Xavier ainsi que sa femme en ses murs, sur sa terre, dans sa maison, à certaines conditions. Ceux-ci devront notamment habiter la ferme, y travailler et la mettre en valeur pour pouvoir jouir d'une somme de 150 livres par année.

Le 22 septembre 1728 était déposé au minutier du notaire Étienne Jacob le contrat de mariage passé le 6 novembre 1721 devant le curé de Sainte-Anne, entre son fils Jacques Fortin et Geneviève Lacroix. En conséquence, Jacques Fortin père donne en avancement d'hoirie à son fils Jacques quatre arpents de terre de front à Petite-Rivière-Saint-François, soit la terre n° 151, joignant d'un côté la terre des enfants mineurs de Joseph Fortin, et d'autres côtés celle de Joseph Fortin fils.

L'ancêtre Fortin donne, le 27 octobre 1729, à son gendre François Perron 3 arpents des 12 arpents de largeur qu'il possède joignant au nord-est la terre de la fabrique (notaire Étienne Jacob). Une partie de la terre n° 151 de Petite-Rivière passe ainsi aux mains de la famille Perron.

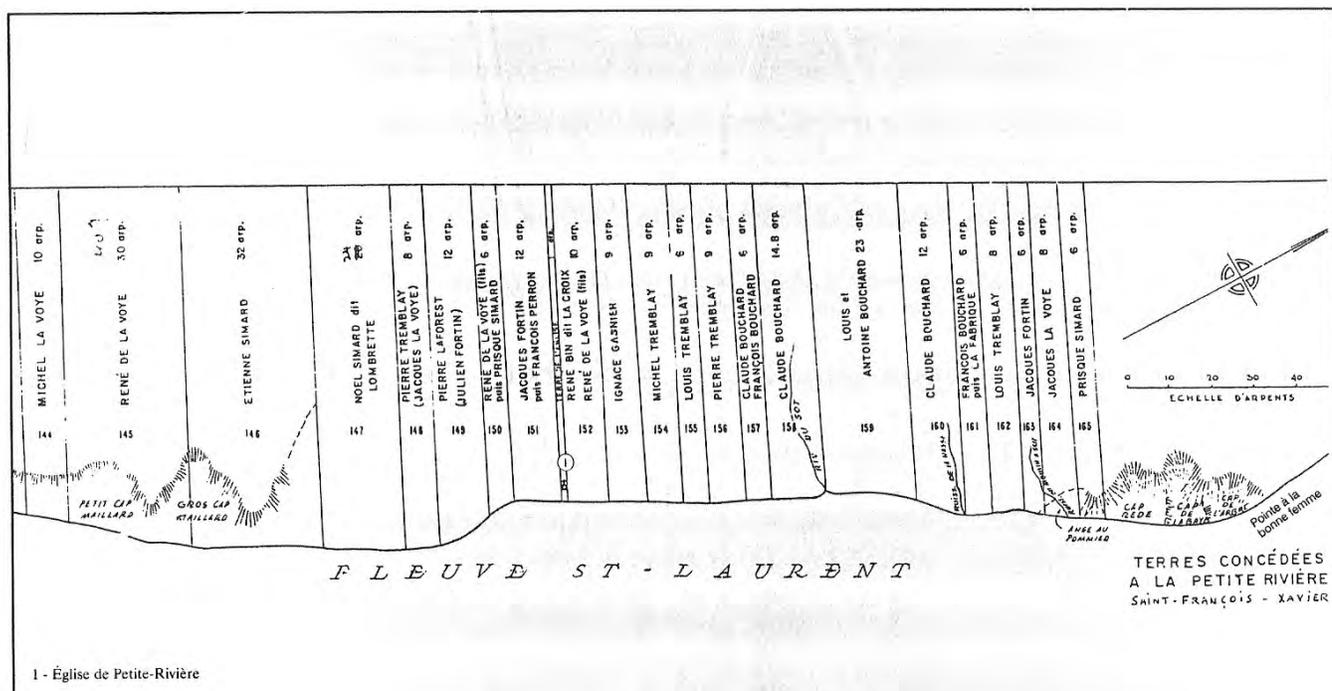
SON DÉCÈS

Jacques Fortin décède à la fin du mois de février 1730 à Petite-Rivière-Saint-François. Il est cependant inhumé dans la paroisse de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à Baie-Saint-Paul, le 28 février 1730. Âgé de 70 ans, Jacques est décédé après s'être fait administrer, selon les registres paroissiaux, *les Sacrements et les Cérémonies de l'Église, en présence de toute la paroisse*. Tout laisse croire qu'il a été inhumé dans l'église comme le stipulait une convention signée en 1699.

Sa femme, Catherine Biville, lui survivra jusqu'en 1746.

SA MÉMOIRE, SA POSTÉRITÉ

Un monument de granit en l'honneur des pionniers fut érigé à Baie-Saint-Paul. Le nom de Jacques Fortin figure parmi les Simard, Tremblay, Bouchard, Dupré, Lavoie, Gagné et Cusson. À juste titre, le nom de Jacques Fortin se trouve parmi les noms des huit premiers défricheurs et agriculteurs de Baie-Saint-Paul et de ses environs. C'est notamment sur les terres de cet ancêtre Fortin que la première église de Baie-Saint-Paul sera érigée. Jacques Fortin agira également en tant que fournisseur de bois et charpentier pour le Séminaire de Québec, dans les limites de Baie-Saint-Paul. À maintes reprises au cours de sa vie, il démontrera ses qualités d'entrepreneur.



¹¹ Jacques LACOURSIÈRE, *Histoire populaire du Québec, des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 1995, tome 1, p. 240-242.
¹² Raymond GARIÉPY, 2002, *op. cit.*, p. 23.

Source de la carte : Raymond GARIÉPY, *Les terres de Saint-Joachim (Côte de Beaupré). Des origines au début du XX^e siècle*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1997, p. 51.

L'histoire¹³ reconnaît à deux des membres de cette famille la distinction d'être parmi les premiers à avoir mis sur pied une coopérative, soit une entreprise de pêche commerciale, et ce, aussi tôt qu'en 1722. Jacques Fortin et son fils sont en outre deux des fondateurs de cette première coopérative en terre de ce qui devra plus tard s'appeler le Québec.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCTIL-TREMBLAY, Alain, et Chantal GRAVEL. *Les grandes familles de Baie-Saint-Paul (1681-2001)*, Baie-Saint-Paul, [s. n.], 2002, 460 p.
- FORTIN, Joseph-Henri. *De France au Canada, Charles Fortin (ses enfants)*, [s. l.], [s. n.], 1973, 90 p. (manuscrit conservé à la SGQ).
- FORTIN-HOUDET, Cora. *Premier Fortin d'Amérique*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1974, 79 p. (Cahier spécial F).
- GARIÉPY, Raymond. *Les seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, Québec, Société historique de Québec, 1974, 267 p.
- GARIÉPY, Raymond. *Les terres de Petite-Rivière*, s. l., Société d'histoire de Charlevoix, 2002, 52 p.

- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec (des origines à 1730)*, 1983, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1 176 p.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière*, Drummondville, Maison des ancêtres, 2004, 517 p.
- LEBEL, Gérard. *Nos ancêtres, Sainte-Anne-de-Beaupré*, Sainte-Anne-de-Beaupré, [s. n.], 1981.
- ROY, Pierre-Georges. *Le bulletin des recherches historiques*, vol. XLIX, 1943.
- TALBOT, Éloi-Gérard. *Recueil de généalogie des comtés de Charlevoix et Saguenay, depuis l'origine jusqu'à 1939*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1996, tome 1, 147 p.
- TREMBLAY, Jean-Paul-Médéric. *La Baie-Saint-Paul et ses pionniers*, [s. l.], [s. n.], 1948, 69 p.
- TREMBLAY, Jean-Paul-Médéric. *Les seigneurs du Gouffre*, Québec, [s. n.], 1973, 147 p. (Cahiers d'histoire régionale, série A, n° 1).
- TREMBLAY, Jean-Paul-Médéric. *Messieurs du séminaire*, Québec, [s. n.], 1975, 384 p. (Cahiers d'histoire régionale, série A, n° 2).
- TREMBLAY, Nérée. *St-Pierre et St-Paul de la Baie St-Paul*, [Québec], imprimerie Laflamme, 1956, 358 p.
- TRUDEL, Marcel. *La seigneurie des Cent Associés 1627-1663*, Montréal, Fides, 1979-1981, 2 vol. (Histoire de la Nouvelle-France, vol. 3).
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, Montréal, Éditions du Méridien, 1998, 1998, 2 vol., 992 p.

¹³ Jacques LACOURSIÈRE, *op. cit.*, p. 240-242.

OUPS !!!

CETTE ANNE MARTIN QUI N'ÉTAIT PAS LA FILLE D'ABRAHAM

À la revue *L'Ancêtre*, nous sommes toujours à l'affût de coquilles et de méprises qui pourraient se présenter. Nous recevons de la part de lectrices et de lecteurs assidus des commentaires qui nous gardent sur le qui-vive, et c'est tant mieux. Notre équipe de réviseurs réunit diverses disciplines et spécialités, mais il est impossible de tout garder en mémoire. Nous faisons donc appel aux dictionnaires, répertoires et banques de données pour valider ce que nous soumettent nos auteurs, mais malgré cela, il se glisse encore des erreurs à l'occasion. Ainsi, un ajout a été fait à la révision d'un article du numéro 296 et **l'auteure Jacqueline Côté n'est nullement en cause ici. Nous lui exprimons toutes nos excuses.**

Le numéro 296 de la revue, dans un article signé Jacqueline CÔTÉ (*Simone Côté, femme d'affaires et ancêtre d'une lignée remarquable*), page 41, contient une notion erronée : Simone, la fille de Jean CÔTÉ et Anne MARTIN, ne peut descendre d'Abraham MARTIN. Cependant, Abraham MARTIN avait bien une fille prénommée Anne, qui a épousé Jacques RATÉ le 12 novembre 1658 à Québec. L'erreur semble émaner d'un de nos grands généalogistes, Cyprien Tanguay. Dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, M^{gr} Tanguay donne Anne MARTIN, épouse de Jean CÔTÉ, comme la fille du fameux Abraham. Or, ce n'est pas le cas ou rien ne peut le prouver. Les généalogistes qui ont suivi et ont fait école (Drouin, Jetté, Langlois) ont tous nié cette affirmation.

Le *Dictionnaire généalogique du Québec ancien* du PRDH (Université de Montréal) est formel également là-dessus : on ne connaît pas les origines en France, ni les parents, d'Anne Martin et de Jean Côté. Le couple se serait marié le 17 novembre 1635 à Québec. Mais les registres ont été détruits dans l'incendie de la chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance le 15 juin 1640. La reconstitution des événements qui y étaient consignés ne donne ni les origines et ni les noms des parents des mariés. La revue *L'Ancêtre* avait d'ailleurs publié sur le sujet en 1999 *Les origines d'Anne Martin et de Jean Côté* par Suzanne et Jean-René Côté (vol. 25, n^{os} 9-10, p. 323 et 324). Nous invitons notre lectorat à relire cet excellent article et même à corriger cette erreur dans leur banque de données généalogiques.

Jacques OLIVIER, rédacteur de *L'Ancêtre*

INVITATION À PUBLIER DANS *L'ANCÊTRE*



La rédaction de la revue *L'Ancêtre* s'adresse aux auteures et auteurs actuels et en devient pour les inviter à publier le fruit de leurs recherches en généalogie ou en histoire de famille, afin d'ajouter à l'impressionnant bagage culturel de notre société.

C'est un fait que nous avons peuplé un immense territoire, et que celles et ceux qui nous ont précédés en terre d'Amérique ont essayé d'abord ici, mais par la suite dans tous les horizons. Nous sommes privilégiés d'avoir des registres, répertoires et banques de données quasi complets de nos origines et de notre installation ici, et de nous être dotés d'outils informatisés facilitant de beaucoup la recherche dans ces informations de base.

Ces dernières années auront vu l'apparition de moteurs de recherche spécialisés, plusieurs étant accessibles par Internet, que ce soit à domicile ou à votre société de généalogie préférée. Il ne faudrait pas croire toutefois avoir découvert la solution à toutes nos interrogations. **Plus que jamais il est nécessaire de publier le fruit de nos travaux en généalogie.** À l'heure de l'individualisation du travail de recherche généalogique, le danger qui nous guette est de garder pour soi les contacts, les pistes et liens suivis dans nos travaux, et la reconstitution des familles qui nous ont précédés. **Le DEVOIR DE MÉMOIRE qui doit nous animer est de faire avancer la connaissance collective que nous avons de notre histoire, et de la partager.**

À la revue *L'Ancêtre*, nous avons toujours en réserve l'équivalent de deux numéros à paraître. Mais nous ne rechignons pas à modifier nos plans tant que la date de tombée n'est pas atteinte, pour diffuser des éléments inédits ou qui viennent confirmer des pistes sérieuses de recherche en généalogie.

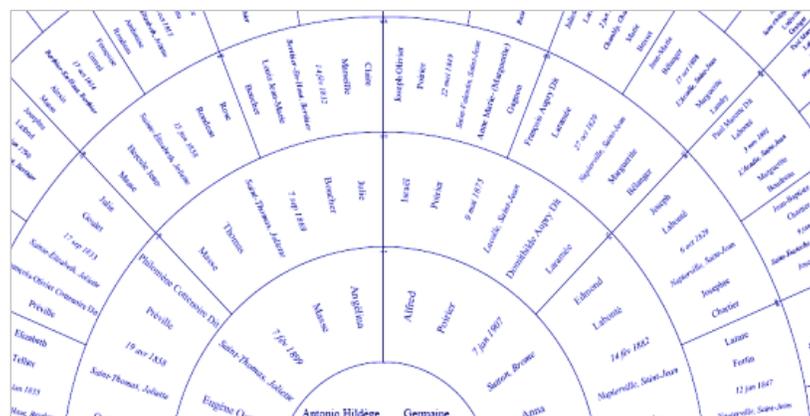


C'est donc une invitation à nous contacter, ou même à nous soumettre directement vos manuscrits. Nous vous rappelons que nous publions des études (quatre pages et moins), des articles de fond (cinq pages et plus), des échos et des nouvelles dans diverses rubriques comme *Généalogie insolite*, *Service d'entraide* et *Gens de souche*. Nous sommes aussi disponibles pour vous conseiller ou vous aider dans l'orientation et la rédaction de vos textes, la mise en page de vos écrits et la recherche d'illustrations anciennes propres à étayer vos documents.

Jacques OLIVIER, rédacteur de *L'Ancêtre*

sgq@total.net

Décembre 2011



sont disponibles sur le site web de la SGQ ainsi qu'à l'accueil de la Société.

Votre généalogie personnelle est unique. Nous vous invitons donc à collaborer à l'enrichissement de la généalogie en nous communiquant votre roue d'ascendance. Si vous le désirez, vous pouvez identifier vos ancêtres Filles du roi ou soldats du régiment de Carignan-Salières.

Le Comité de la Roue de paon

www.sgq.qc.ca

Décembre 2011

CONCOURS DE LA ROUE DE PAON 2011-2012

Nous profitons de la reprise des activités d'automne pour féliciter et remercier les 47 participants Au concours de la Roue de paon pour l'exercice 2010-2011. Nous vous informons que le concours se poursuit la saison prochaine. Les modalités de participation sont les mêmes et sont



CDRJA
Référence en généalogie
et en héraldique

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SGQ - LES INCONTOURNABLES

Guy Parent (1255)

Dans le numéro précédent de *L'Ancêtre*, je présentais une liste d'ouvrages de référence qu'on peut consulter dans notre bibliothèque du Centre de documentation Roland-J.-Auger. Évidemment, cette liste ne touchait qu'une partie de ce que j'appelle les « incontournables » en généalogie. Notre bibliothèque contient d'autres publications que les chercheurs ont tout intérêt à venir consulter dans nos locaux. Ces publications sont remplies de listes nominatives qui intéressent les généalogistes et qui constituent toute une série de pistes à suivre pouvant apporter une réponse à d'infructueuses recherches.

Cette nouvelle liste d'incontournables commence avec les recensements de la Nouvelle-France de 1666, 1667 et 1681, qui ont été transcrits et annotés par André Lafontaine. Si vos recherches vous conduisent au XVII^e siècle, une lecture de ces recensements s'avère indispensable^{1,2}. L'auteur souligne avec justesse que ces recensements sont incomplets, mais ils renferment des renseignements vitaux. Ils peuvent vous permettre de reconstituer la composition d'une famille, en dépit de registres manquants pour diverses années dans certaines paroisses comme celle de Beauport entre 1674 et 1680. En outre, Lafontaine a mis en annexe de sa publication des recensements de 1666 et 1667 l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Beauport en 1659.

Dans la réédition du recensement de 1681, l'auteur a ajouté plusieurs pages en annexe aux données du recensement, dont une liste d'individus qui vivaient en Nouvelle-France et qui étaient absents de la liste préparée par le recenseur. Les annexes de ces deux livres valent une lecture.

Si votre ancêtre a résidé dans la ville de Québec, il faut ajouter à ces deux publications réalisées par Lafontaine ses transcriptions des recensements de la ville de Québec pour les années 1716 et 1744³. Vous avez

alors la possibilité de localiser le quartier, voire la rue où demeurait votre ancêtre. En annexe des données, l'auteur a ajouté trois cartes de Québec dessinées par l'arpenteur François Lemaître dit Lamorille et des tableaux des professions et des métiers des habitants de la ville. Voilà des informations pertinentes pour avoir un aperçu du portrait social de la ville de Québec à ces époques.

Arrivé au XVII^e siècle, votre ancêtre a été un soldat du régiment de Carignan-Salières? Si oui, venez consulter le livre que le réputé généalogiste Michel Langlois a publié sur ce sujet : *Carignan-Salière 1665-1668*⁴. Il s'agit d'un travail méticuleux sur les soldats de ce régiment et les informations que vous y trouverez sont précieuses. L'auteur a écrit une courte biographie des soldats qu'il a identifiés et souligne ceux qui se sont installés en Nouvelle-France. Leur nombre est relativement important, car l'auteur rappelle qu'à l'automne 1668, au moins la moitié des soldats et des officiers du régiment repassèrent en France.

Dans la très grande majorité des arbres généalogiques, on note la présence d'une ou plusieurs Filles du roi. Votre ancêtre fait peut-être partie du groupe d'habitants qui ont épousé ces jeunes filles et fondé une famille dont vous êtes un des descendants. Si tel est le cas, vous devez absolument lire ou feuilleter le livre d'Yves Landry, publié en 1992. Intitulé *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle*⁵, ce livre situe dans son contexte historique la notion de Filles du roi. Dans cette publication, l'auteur présente un répertoire biographique de celles-ci.

Vous travaillez à connaître l'histoire de votre famille et vous observez que votre ancêtre maternelle née en Nouvelle-France au XVII^e siècle savait écrire. Qui a pu lui enseigner? Elle a peut-être étudié chez les Ursulines de Québec. Il est facile de le vérifier en consultant la compilation des jeunes filles qui ont étudié chez ces

¹ André LAFONTAINE, *Recensement annoté de la Nouvelle-France (1666-1667)*, Sherbrooke, [s.n.], 1985, 414 p.

² André LAFONTAINE, *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, [s.n.], 2006, 443 p.

³ André LAFONTAINE, *Recensement annoté de la ville de Québec 1716 & 1744*, Sherbrooke, [s.n.], 1983, 426 p.

⁴ Michel LANGLOIS, *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La maison des ancêtres, 2004, 517 p.

⁵ Yves LANDRY, *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle*, suivi d'un *Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, 434 p.

religieuses entre 1639 et 1686. Le livre *Écolières des Ursulines de Québec 1639-1686, Amérindiennes et canadiennes* a été réalisé par Marcel Trudel et publié en 1999⁶.

Plusieurs de nos ancêtres se sont installés à Montréal entre 1642, l'année de sa fondation, et 1665, sous l'impulsion de Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve. Si vos recherches vous conduisent à cette période de notre histoire, la lecture du livre de Michel Langlois *Montréal, 1653 - La Grande Recrue*, publié en 2003, devient une lecture obligatoire⁷. Langlois raconte l'histoire de cette importante cohorte d'émigrants arrivée à Montréal dans un moment crucial de l'histoire de cette ville. L'auteur situe cette arrivée dans un contexte historique, tant sur le plan de l'histoire locale que sur celui de l'affrètement d'un navire pour la Nouvelle-France, et des péripéties qui entourèrent un si long et périlleux voyage.

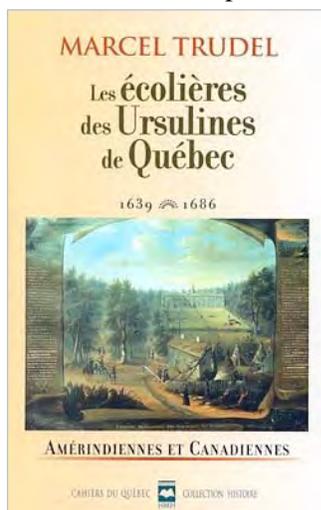
Votre ancêtre avait le goût de l'aventure puisqu'il est venu en Nouvelle-France. Cet esprit entreprenant peut l'avoir conduit aussi loin que sur les rives des Grands Lacs. Si vos recherches vous amènent dans la région de Détroit et que la famille de vos ancêtres a sillonné la vallée du Mississippi, les deux tomes intitulés *La population des forts français d'Amérique (XVIII^e siècle) : répertoire des baptêmes, mariages et sépultures célébrés dans les forts et les établissements français en Amérique du Nord au XVIII^e siècle* écrits par Marthe Faribault-Beauregard doivent faire partie de vos lectures⁸. Cette recension des registres des forts français érigés le long du fleuve Mississippi et de ses affluents, accompagnée d'une courte explication de leurs histoires, constitue une source d'informations captivantes.

La guerre de Sept Ans n'a pas seulement marqué la perte de la Nouvelle-France à l'Angleterre par la défaite de l'armée française sur les plaines d'Abraham; elle a aussi contribué à un nouvel apport de population. En effet, des centaines de soldats ne sont pas retournés en

France après la fin des hostilités et ont choisi de demeurer sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Ils se sont mariés et ont fondé un foyer. Si votre lignée patrilinéaire ou matrilinéaire – comme mon ancêtre maternel Simon Roux dit Sanschagrin – vous mène à un soldat de la guerre de Sept Ans, il faut lire le livre publié sous la direction de Marcel Fournier intitulé *Combattre pour la France en Amérique : les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, 1755-1760*⁹. Le travail de collaboration de plusieurs historiens et généalogistes chevronnés a permis à cette publication de voir le jour. Tout le volet historique entourant les compagnies de soldats venus se battre en Amérique mérite une lecture attentive.

Vos recherches sur des membres d'une famille conduisent parfois à un cul-de-sac lorsque vous ne trouvez aucune information sur un individu : aucun mariage, aucun baptême, aucune sépulture. Il faut explorer la possibilité que cet individu soit devenu membre du clergé ou, s'il s'agit d'une femme, qu'elle soit « entrée en religion ». Pour le clergé, l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Allaire a publié le *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, en 6 volumes¹⁰. Leur consultation peut apporter une réponse à vos interrogations. En ce qui concerne les religieuses, une recherche dans les 4 volumes de la publication *Religieuses du Québec*, peut apporter une réponse à vos questions¹¹. Comme l'a écrit l'éditeur : *La présente collection fournit les noms de quelques 25 000 religieuses du Québec avec les renseignements principaux pour chacune d'elles : nom et prénom, nom en religion, nom des parents, lieu d'origine, sigle de la communauté, ainsi que les années de naissance, de première profession et de décès.*

En terminant, je vous offre un conseil pratique pour rendre votre visite dans nos locaux plus efficace : repérez les livres qui vous intéressent en cherchant dans le catalogue René-Bureau. Celui-ci renferme tout le répertoire de notre bibliothèque. Il est même accessible sur le site web de notre société de généalogie à l'adresse www.sggq.qc.ca/ à partir de votre domicile.



⁶ Marcel TRUDEL, *Les écolières des Ursulines de Québec 1639-1686, Amérindiennes et canadiennes*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, collection Histoire, 1999, 440 p.

⁷ Michel LANGLOIS, *Montréal 1653 - La Grande Recrue*, Sillery, Septentrion, 2002, 268 p.

⁸ Marthe FARIBAUT-BEAUREGARD, *La population des forts français d'Amérique (XVIII^e siècle) : répertoire des baptêmes, mariages et sépultures célébrés dans les forts et les établissements français en Amérique du Nord au XVIII^e siècle*, Montréal, Éditions Bergeron, 1982 et 1984, 229 p. et 435 p.

⁹ *Combattre pour la France en Amérique : les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, 1755-1760*, projet Montcalm, sous la direction de Marcel Fournier, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 628 p.

¹⁰ Jean-Baptiste-Arthur ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1908-1934, 6 volumes.

¹¹ *Religieuses du Québec*, Montréal, Centre de généalogie S. C., 1992, 4 volumes totalisant 1593 p.



VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR

*Loi sur le droit d'auteur (L. R., 1985, ch. C-42, partie III),
version janvier 2009*

Règle générale

RÈGLE GÉNÉRALE

27 (1) Constitue une violation du droit d'auteur l'accomplissement, sans le consentement du titulaire de ce droit, d'un acte qu'en vertu de la présente loi seul ce titulaire a la faculté d'accomplir.

VIOLATION À UNE ÉTAPE ULTÉRIEURE

(2) Constitue une violation du droit d'auteur l'accomplissement de tout acte ci-après en ce qui a trait à l'exemplaire d'une œuvre, alors que la personne qui accomplit l'acte sait ou devrait savoir que la production de l'exemplaire constitue une violation de ce droit, ou en constituerait une si l'exemplaire avait été produit au Canada par la personne qui l'a produit :

- a) la vente ou la location;
- b) la mise en circulation de façon à porter préjudice au titulaire du droit d'auteur;
- c) la mise en circulation, la mise ou l'offre en vente ou en location, ou l'exposition en public, dans un but commercial;
- d) la possession en vue de l'un ou l'autre des actes visés aux alinéas a) à c);
- e) l'importation au Canada en vue de l'un ou l'autre des actes visés aux alinéas a) à c).



À l'été 2009 (*L'Ancêtre*, numéro 287, p. 338), nous avons mentionné à nos auteures et auteurs l'obligation de souscrire à la *Loi sur le droit d'auteur*. Le texte qui suit se veut un rappel, mais il confirme aussi qu'il est plus important que jamais de respecter la propriété intellectuelle en généalogie.

L'usage D'EXTRAITS DE DOCUMENTS ET D'ILLUSTRATIONS dans les articles soumis à *L'Ancêtre* peut être sujet à des restrictions en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, particulièrement selon l'article 27 (2) b) ci-dessus. L'auteur fera bien de vérifier ses sources et, lorsque le document consulté porte la mention © en ouverture, contacter la maison d'édition du document avant d'inclure toute représentation à l'intérieur de son article. La maison d'édition informera l'auteur des procédures à suivre pour acquitter les droits d'auteur, s'il y a lieu.

Les textes publiés dans la présente revue sont la responsabilité de leur auteur, tel qu'indiqué en première page interne. Cependant, le Comité de *L'Ancêtre* se réserve le droit de refuser une illustration, une partie de texte ou un texte complet soumis par un auteur si la preuve de la liberté des droits et la mention de la source ne sont pas présentées.

Le signe © (copyright) en début des divers documents que vous consultez signifie qu'on ne peut reproduire en tout ou en partie (texte ou illustration) ce qui s'y trouve, sans contacter au préalable l'auteur (si à compte d'auteur) ou l'éditeur, obtenir la permission de reproduire et acquitter les frais s'il y a lieu.

LE CODE DE DÉONTOLOGIE DU GÉNÉALOGISTE

(Fédération québécoise des sociétés de généalogie)

1. L'ENTRAIDE MUTUELLE

1.1 Le généalogiste collabore de différentes façons avec ses pairs, avec la société de généalogie dont il est membre, et avec les autres organismes œuvrant en généalogie ou dans des domaines connexes.

1.2 Le généalogiste partage le fruit de ses recherches en les publiant, ou en déposant une copie de son travail à la bibliothèque d'une société dont il est membre.

1.3 Le généalogiste fait connaître le sujet de ses recherches afin d'éviter la duplication de travaux semblables par plusieurs à l'insu l'un de l'autre.

1.4 En cas de désaccord avec les affirmations d'un collègue, le généalogiste respecte les règles de la courtoisie dans la communication privée ou publique de ses propres résultats.

2. LA PROBITÉ INTELLECTUELLE

2.1 Le généalogiste ne doit pas déformer, camoufler, minimiser ou exagérer sciemment la portée des informations recueillies dans le cadre de ses travaux, ni publier d'informations non vérifiées ou qu'il sait fausses.

2.2 Le généalogiste prend soin de ne pas véhiculer d'informations généalogiques erronées, en vérifiant les renseignements recueillis aux sources initiales (état civil, actes notariés, etc.) avant de les diffuser ou, en cas d'impossibilité, en faisant mention de l'inaccessibilité de la source initiale ou en précisant pour le moins la source d'où il les a lui-même tirées.

2.3 Le généalogiste respecte les droits d'auteur et la propriété intellectuelle sur les travaux manuscrits, publiés ou autrement produits par autrui, en ne s'appropriant pas leur contenu sans l'autorisation de leur auteur, sauf dans les limites prévues dans la loi.

2.4 Le généalogiste rejette le plagiat et indique les sources d'informations consultées dans l'élaboration de son travail, prenant soin de bien identifier les extraits de texte d'un autre auteur et de mentionner, s'il y a lieu, la collaboration reçue de collègues ou de groupes de travail

3. LE RESPECT DES LIEUX DE RECHERCHE ET DES DOCUMENTS

3.1 Le généalogiste respecte les consignes des autorités et les règlements établis dans les différents centres ou lieux de recherches qu'il fréquente.

3.2 Le généalogiste effectue ses travaux de recherches dans le respect des autres chercheurs qui l'entourent.

3.3 Le généalogiste traite avec le plus grand soin les instruments de travail et les documents mis à disposition, qu'ils soient livres, registres, fiches, manuscrits, plans, photos, microfilms, microfiches, ou données sur support informatique; il redouble d'attention et de minutie lorsqu'il s'agit de pièces originales pour ne pas contribuer à leur dégradation.

3.4 Le généalogiste ne doit pas annoter ces instruments de recherche ou documents, ni apposer d'inscriptions manuscrites sur ceux-ci, même pour des motifs de correction, mais il est encouragé à signaler à leur détenteur les rectifications qu'il estime devoir y être apportées.

3.5 Le généalogiste ne doit pas s'approprier, subtiliser, endommager, ni mutiler les instruments de recherche ou documents mis à sa disposition.

4. LE RESPECT DU DROIT À LA VIE PRIVÉE

4.1 Le généalogiste respecte la nature confidentielle de certaines informations recueillies sur la vie privée des citoyens, faisant preuve de discrétion et de discernement dans la communication, la publication et la diffusion de telles informations et obtenant, le cas échéant, l'autorisation des personnes concernées.

4.2 Le respect du droit à la vie privée étant reconnu par la loi, le généalogiste se renseigne sur la législation à cet effet.

4.3 Le généalogiste respecte les engagements de discrétion pris lors de la communication d'informations confidentielles, et il répond d'éventuelles violations de tels engagements.

5. L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE RÉMUNÉRÉE

5.1 Le généalogiste qui effectue une recherche pour le bénéfice d'autrui moyennant rémunération convient à l'avance de la base de rémunération, de préférence par écrit.

5.2 En cas de difficultés à effectuer le travail, le généalogiste en informe le client, sollicite son consentement avant de poursuivre son travail et convient à l'avance des coûts supplémentaires.

5.3 Le généalogiste doit indiquer à son client, s'il y a lieu, les réserves que comporte son travail et lui fournir, sur demande, les preuves de véracité des allégations qu'il contient.

5.4 Agissant en toute intégrité, le généalogiste présente les faits de façon objective en respectant les règles précitées de discrétion et de confidentialité.

6. LA SANCTION

6.1 Toute contravention au code de déontologie portée à l'attention de la société peut faire l'objet d'une sanction, mais seulement au terme d'une enquête au cours de laquelle le membre concerné a eu le droit de se faire entendre sur les allégations reprochées.

6.2 Pour être opposable à un membre de la société, le code de déontologie doit avoir été signé par lui.

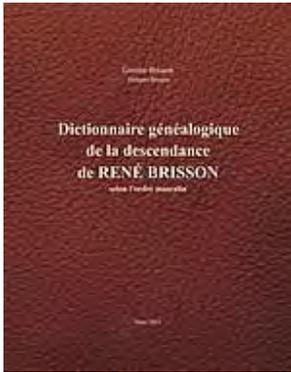
Adopté le 20 mai 1995 par le Conseil d'administration de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Révisé au Conseil de généalogie du 15 octobre 2000.

Les lois québécoises susceptibles d'intéresser le généalogiste sont les suivantes :

- Code civil du Québec
- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
- Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé
- Loi sur les archives
- Projet de loi 50 modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives (2002, c. 19)

Cette dernière loi, adoptée le 13 juin 2002, amende les lois précédentes dans les termes suivants : -Art. 35 du Code civil : « Toute personne a droit au respect de sa réputation et de sa vie privée. Nulle atteinte ne peut être portée à la vie privée d'une personne sans que celle-ci y consente ou sans que la loi l'autorise ». -Art. 1 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé : « La présente loi ne s'applique pas à la collecte, la détention, l'utilisation ou la communication de matériel journalistique, historique ou généalogique à une fin d'information légitime du public ». -Art. 19 de la Loi sur les archives : « Les documents inactifs qui sont destinés à être conservés de manière permanente et auxquels s'appliquent des restrictions au droit d'accès en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels sont communicables malgré cette loi au plus tard 100 ans après leur date ou 30 ans après la date du décès de la personne concernée ».

NOS MEMBRES PUBLIENT



BRISSON, GINETTE, ET PHILIPPE BRISSON. DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA DESCENDANCE DE RENÉ BRISSON, SELON L'ORDRE MASCULIN, ÉD. GINETTE BRISSON, 2011, 570 P.

Ce volume présente, en première partie, l'histoire du premier ancêtre Brisson à s'être installé en Nouvelle-France : René BRISSON, époux d'Anne VÉZINA, présent entre 1659 et 1698 à Québec et sur la Côte-de-Beaupré. La deuxième partie répertorie leur descendance sur 12 générations selon l'ordre masculin, incluant les dates de naissance, baptême, mariage, décès et sépulture, lorsque disponibles.

Coût : 55 \$ (frais d'expédition inclus).

Ce livre est disponible auprès de l'auteure, Ginette Brisson.

ginette.brisson@videotron.ca

Tél. : 418 628-9710

HÉON, GILLES, MARC BEAUDOIN ET NATALIE BISSONNETTE. COMMENT GÉRER VOS DOCUMENTS PERSONNELS : SUPPORTS ET TÉMOINS DE LA VIE QUOTIDIENNE, QUÉBEC, ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC, 2011, 63 P. ET INDEX.

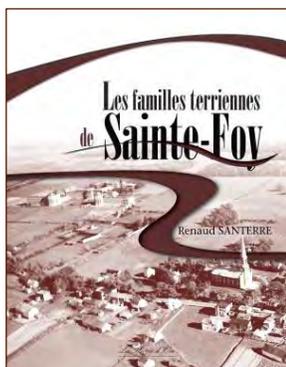
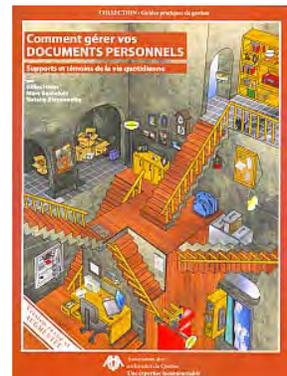
Ce guide propose une manière de classer, sur papier ou support électronique, vos documents, photographies, bandes sonores ou audiovisuelles pour assurer leur bon ordre et faciliter leur repérage futur dans vos activités quotidiennes. Des pictogrammes significatifs suggèrent la durée de conservation et le sort final des documents visés. Le généalogiste y verra un outil précieux pour perpétuer la mémoire familiale dans les générations à venir.

Prix : 16 \$ version papier – 10 \$ version électronique

En vente à l'Association des archivistes du Québec (AAQ), local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval.

Tél. : 418 652-2357, ou infoaaq@archivistes.qc.ca ou www.archivistes.qc.ca

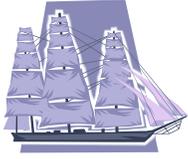
Séance d'information sur demande. Source : Marc Beaudoin (0751) et Gilles Héon (6663)



SANTERRE, RENAUD. LES FAMILLES TERRIENNES DE SAINTE-FOY, MONTMAGNY, LA PLUME D'OIE, 2011, 300 P.

Réparti en huit chapitres, cet ouvrage illustré se fonde sur les nombreux recensements nominatifs et la généalogie de 118 familles pour rédiger l'histoire de cette paroisse érigée en 1698, et décrire l'évolution sur trois siècles de sa population et de son agriculture. Les quatre derniers chapitres sont consacrés chacun à une famille - les Routhier, Robitaille, Moreau et Berthiaume - qui se sont transmis, habituellement par donation, la ferme ancestrale sur huit à dix générations. Une version abrégée de chacun de ces quatre chapitres a déjà paru dans *L'Ancêtre*, revue de la Société de généalogie de Québec, et dans *Les Robitalleries*, bulletin de l'Association des familles Robitaille.

On peut se procurer l'ouvrage au coût de 50 \$ dans les grandes librairies, et au prix du lancement de 30 \$, chez l'auteur santerrer@videotron.ca et chez l'éditeur info@laplumedoie.com



GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu en partie généalogique et rejoignant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XX^e siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

LE PATRONYME DESROCHES

France DesRoches (5595)

Il y a deux souches principales de familles Desroches au Canada, et d'autres souches associées aux alias Desrochers, Durocher, Laroche, Roche, Boucher, Lafontaine, Laliberté et Paincourt.

D'abord la famille de Jean Desroches, dont on ne connaît pas précisément le lieu d'origine. On croit qu'il pourrait s'agir de Sainte-Lucie *ad Sylvam*, évêché de Bayeux, en Normandie, ou de Lucie-le-Bois, évêché d'Autun, en Bourgogne. Ce Jean Desroches épouse Françoise Godé à Montréal le 18 novembre 1647. Le couple a eu 13 enfants, dont sept garçons, et cinq d'entre eux ont laissé une descendance. Il arrive à Montréal en 1647. Paul Chomedey de Maisonneuve lui concède une terre en 1648 et une autre en 1655. En 1669, une terre à la côte Saint-Jean de Montréal lui est concédée par les Sulpiciens; il s'y installe assez rapidement. Les Sulpiciens lui concèdent encore une terre à Rivière-des-Prairies en 1673. Il se départit progressivement de ses terres de Montréal afin de faire valoir celle de Pointe-aux-Trembles, dans la région de Montréal. Il décède à Pointe-aux-Trembles de Montréal et y est inhumé le 22 août 1684.

La deuxième souche d'importance est celle de la famille d'Émard Tinon dit Deslauriers ou dit Des Roches. Nous nous intéresserons à cette dernière famille. Les descendants de cet Émard Tinon ont gardé comme nom de famille le surnom Desroches. On le compte parmi les plus anciens habitants de Saint-Augustin-de-Desmaures, car il s'y fixe dès 1670. Il s'est établi à la rivière des Roches à Saint-Augustin, d'où lui vient le surnom porté par ses descendants, surnom qui a totalement éclipsé le nom d'origine Tinon.

Émard Tinon est né vers 1640 ou 1643 à Montignac en Charente, ou à Montignac-le-Coq, évêché et arrondissement d'Angoulême, en Angoumois, aujourd'hui la Charente. Ses parents sont François Tinon et Marie Crespit. On ignore la date de son arrivée en Nouvelle-France et on ne connaît pas non plus le nom du navire sur lequel il a fait la traversée. Émard est peut-être venu en Nouvelle-France comme « engagé » ou « trente-six mois »

dans le but de travailler et de peupler la colonie. À la fin de leur contrat, les engagés pouvaient retourner en France ou demeurer au pays comme « habitant ». Il y a lieu de croire qu'Émard Tinon a choisi de rester, car dans plusieurs actes de baptême de ses enfants, c'est le métier d'habitant qui est indiqué.

Toujours est-il qu'Émard épouse Aimée Roux, selon le contrat de mariage du 6 février 1670 (notaire royal Pierre Duquet de la Chenaye), en un lieu indéterminé au Québec. On sait qu'il savait signer car son contrat de mariage porte sa signature.

Aimée, fille de Jacques Roux et Marguerite Dubois, de Sainte-Marie-Madeleine de Montargis, archevêché de Sens, en Orléanais (aujourd'hui Loiret), est née vers 1649. Orpheline de père, elle est arrivée en Nouvelle-France avec le contingent de Filles du roi de 1669, probablement sur le *Saint-Jean-Baptiste*, apportant des biens estimés à 150 livres et un don du roi de 50 livres. Elle ne savait pas signer. On lui donne 32 ans au recensement de 1681 et 40 ans en 1692 (elle est mentionnée au registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec le 1^{er} février 1692). Elle est décédée le 27 décembre 1715 et a été inhumée le lendemain à Saint-Augustin.



Rivière des Roches à Saint-Augustin-de-Desmaures.
Photo fournie par l'auteure.

Le 23 mars 1670, *Aimard* Tinon dit Desroches loue pour un an de Michel Thibault une terre de six arpents à Rivière-des-Roches (Saint-Augustin) et, le même jour, il se voit concéder par le seigneur Jean Juchereau de Maur une terre de 3 arpents de front sur 30 de profondeur donnant sur le fleuve à Saint-Augustin.

Le couple, établi à Saint-Augustin, a eu huit enfants dont cinq garçons, trois seulement transmettront le patronyme Tinon pendant quelques générations, et celui de Desroches par la suite :

1. Michel : né à Saint-Augustin le 20 et baptisé le 27 octobre 1670 à Sillery. Il est écrit dans le registre, Emeris **Thinon** et Aimée Rou; il décède avant le recensement de 1681.
2. Marie-Geneviève : née le 27 janvier 1672 et baptisée le 2 février à Sillery. Elle est partie à un contrat de mariage (12 octobre 1687, notaire François Genaple, contrat qui a été annulé le 3 juillet 1688, notaire Gilles Rageot) avec Jean Dubois. Elle épouse Jean-Baptiste Jouineau (Pierre Juneau) le 6 février 1690 à Pointe-aux-Trembles (Neuville). De cette union naîtront 16 enfants. Elle est décédée le 22 janvier 1715 et a été inhumée le lendemain à Saint-Augustin.
3. **Charles** : né le 14 octobre 1673 à Rivière-des-Roches (Saint-Augustin) et baptisé le 26 à Notre-Dame-de-Québec. Au baptême, les parents sont mentionnés sous les noms de Émard **Tinon** et Aimée Roux. Charles épouse en premières noces Marie (Marie-Anne) Bonodeau dit Châtellerault le 19 avril 1700 à Québec. Ils auront 13 enfants, dont cinq garçons, et trois d'entre eux laisseront une descendance. Il épouse en secondes noces Marie-Françoise Demers le 8 avril 1729 à Pointe-de-Lévy (Saint-Joseph de Lauzon). Ils auront six enfants, dont deux garçons qui auront des descendants. Il a été inhumé le 10 juillet 1753 à Saint-Augustin.
4. **François** : né le 11 août 1675 à Rivière-des-Roches (Saint-Augustin) et baptisé le 22 à Québec. Les noms des parents sont indiqués comme suit : Émard **Tinon dit Deslauriers** et Aimée Roux. Il épouse Charlotte-Marie Côté le 26 août 1705 à Saint-Pierre, île d'Orléans. Ils auront 13 enfants, dont cinq garçons, et deux d'entre eux laisseront des descendants. Il est décédé le 13 septembre 1751 et a été inhumé le lendemain à Québec.
5. Barthélémy : né le 10 décembre 1677 et baptisé le 13 à Sillery. Il épouse en premières noces Anne (Anne-Félicité) Guay (Castonguay) le 3 février 1711 à Québec. Ils auront trois enfants, dont un garçon qui ne laissera pas de descendants. Il épouse en secondes noces Marie-Louise Glinel le 13 avril 1722 à Québec. Cette deuxième union n'entraînera pas de postérité. Il est décédé en 1753 à l'âge de 74 ans.
6. Marie-Thérèse (Thérèse-Élisabeth) : née le 14 février 1680 à Rivière-des-Roches (Saint-Augustin) et baptisée le 17 à Québec. Elle épouse Antoine Marier

(Lemarié) vers 1701 (avant le 29 août 1702). Ils auront six enfants. Elle est décédée et a été inhumée le 1^{er} février 1712 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle portait alors le nom de **Tinon Desroches Deslorier**

7. Jeanne : née le 11 février 1682 à Rivière-des-Roches (Saint-Augustin), baptisée le 20, décédée et inhumée le 22 février à Neuville.
8. **Jean-Ignace** : né le 14 avril 1683 à Saint-Augustin (côte Saint-Ange) et baptisé le 22 à Neuville. On indique alors qu'il est le fils d'*Emarre* **Thinon** et d'*Émé* Rou. Il épouse Marie-Marguerite Amiot dit Villeneuve le 12 juin 1708 à Saint-Augustin. Ils auront 12 enfants, dont trois garçons, et un seul laissera une postérité. Il est décédé à l'âge de 70 ans et a été inhumé le 5 mai 1756 à Saint-Augustin.

Le 23 mars 1670, Michel Thibault lui loue pour un an une terre de six arpents à la Rivière-des-Roches, moyennant la moitié des grains. Le même jour, Jean Juchereau de Maure lui concède une terre au même endroit. Ce dernier contracte une obligation de 14 livres à son égard le 13 mars 1671. Au recensement de 1681, il habite à la Haute-Ville de Québec. Emar d 38 ans et Aimée, 32. Geneviève, 9 ans, Charles 8 ans, François, 6 ans, Bartelémi 4 ans et Thérèse 2 ans. Il possède une vache et six arpents de terre en valeur. Le 27 mai 1697, il passe un accord avec son fils Charles. Il déclare que ce dernier lui a prêté 400 livres, en blé, en pois, en outils et animaux. Il promet de lui rembourser 284 livres d'ici deux ans et son fils pourra reprendre ses outils évalués à 116 livres. Le 24 octobre suivant, avec l'assentiment de son épouse, ils font don de leurs biens à leur fils Charles, à condition qu'il prenne soin d'eux jusqu'à leur décès. (Michel Langlois, p. 407)



Plaque érigée sur le Chemin du roi à Saint-Augustin.
Photo fournie par l'auteur.

La terre d'Esmard Tinon dit Desroches est d'une superficie de 3 arpents sur 30 arpents avec front sur le fleuve, entre Jacques Fournier de Laville et Charles Ginguereau; C'est sur cette terre que l'on construira en 1694 la première chapelle de Cap-Rouge (la deuxième 1713-1723, ainsi que l'église de 1723 seront à l'Anse à Maheu. (Terrier de Marcel Trudel, p. 317)

Émard (Hémar) apparaît sur la liste des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec le 19 février 1690; il a 36 ans. On indique qu'il vient de *Montegat-Chevante*, évêché d'Angoulême. Il fera un autre séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec le 9 novembre 1694, sous le nom d'Émard Tinon dit Delorier (40 ans), d'Angoulême. Il est entré à l'Hôtel-Dieu le 8 mars et y est décédé le 12 mars 1700 à 60 ans. Sa sépulture a eu lieu le même jour, mais on n'a pas retrouvé l'acte. On indique alors sur la liste des personnes décédées : *Emart dit Déloriez (agé de 60 ans, de Carouge)*.

Pour ce qui est d'Aimée, elle a également fait plusieurs séjours à l'hôpital, selon le *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec* :

- Rouce Aimée (40 ans), Montargis, femme de Déloriers, le 1^{er} janvier 1692;
- Rouce Aimée (40 ans), Montargis, femme de Déloriers, le 1^{er} février 1692;
- Aimée (40 ans) paroisse de Notre-Dame-de-Québec, femme de Délorier, le 28 mai 1699;
- Aimée (40 ans) paroisse de Notre-Dame-de-Québec, femme de Délorier, le 16 juin 1699;
- Aimée (40 ans) paroisse de Notre-Dame-de-Québec, femme de Délorier, le 1^{er} juillet 1699;
- Emé (50 ans) Montargis, femme de Déloriez, le 9 juillet 1700;
- Rou, Aimé (56 ans) Québec, 17 août 1710;
- Aimé (70 ans) Montargis, bonne femme, 17 juillet 1714.

Elle est décédée le 27 décembre 1715 et a été inhumée le lendemain à Saint-Augustin.



Affiche sur le Chemin du roi.
Photo fournie par l'auteur.

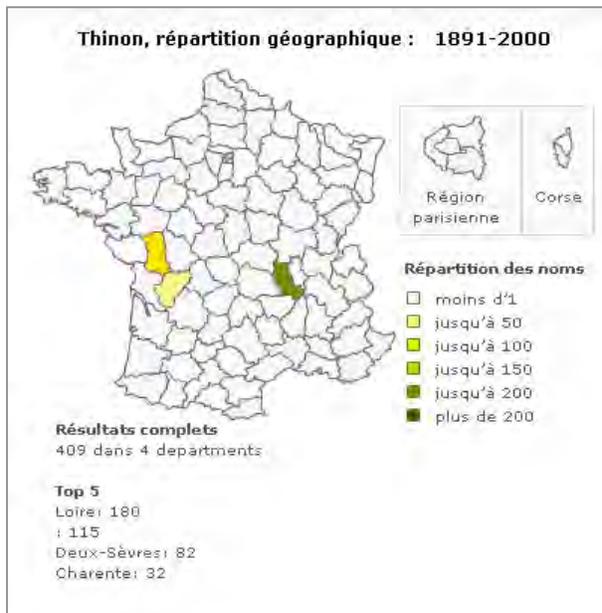
Je suis issue de la lignée de Jean-Ignace Tinon, nom reçu à son baptême en 1683. À son mariage en 1708, on le désigne sous le nom de Jean **Tinon**. Au mariage de sa fille Marie-Madeleine, son nom est indiqué comme étant Jean-Ignace **Ti-**

non, et à celui de sa fille Louise-Marguerite, Jean **Tinon**. Quand son épouse décède en 1750, on la dit épouse de Jean **Tinon Desroches**, mais au moment de son décès à lui en 1756, on l'appelle Jean **Desroches** *Le cinq may a Eté inhumé dans Le cimetièrre Le corps de Jean Desroches habitant de cette paroisse agé de Soixante et dix ans*. C'est la même chose pour son fils Charles : il a été baptisé en 1717 et s'est marié en 1738 sous le nom de **Tinon**, et est décédé en 1798 sous le nom de **Desroches**.

Ambroise (fils de Charles), né le 20 novembre 1742, s'est marié en 1775 sous le nom de **Desroches**, mais est décédé en 1799 sous celui de **Déroche dit Tinon**.

Ambroise, fils d'Ambroise dont on vient de parler, est né en 1775 sous le nom de **Desroches**, s'est marié la première fois en 1799 sous celui de **Tinon dit Déroche**, s'est marié une seconde fois en 1804 sous celui de **Desroches** et est décédé en 1840 sous le nom **Desroches**.

Par la suite, le nom de Tinon a disparu complètement. Augustin, le fils d'Ambroise, a fait sa vie d'adulte dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste qui était alors une desserte de Notre-Dame-de-Québec, et seul le nom Desroches se trouve dans les registres.



Répartition du patronyme Thinson en France au XX^e siècle.

Source : www.ancestry.fr/learn/learningcenters/nomfamille.aspx

Les patronymes **Tinon**, **Thinson** et **Tynon** existent encore en France, principalement dans la région d'où est venu mon ancêtre. On les retrouve surtout dans les départements des Deux-Sèvres, de Loire-et-Maine, et de Loire.

Il n'y a pas de regroupement ou d'association des familles **TINON** ou **DESROCHES**.

MÉDIAGRAPHIE

- Actes de l'État civil à la SGQ.
- BMS2000 à la SGQ.
- FOURNIER, Marcel. *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*, cédérom, Montréal, Archi-Histo, 2005.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, 430 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, 1999, vol. 2 et 4.
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, tome I, Montréal, Éditions du Méridien, 1998, 508 p.

NDLR : Le patronyme DesRoches est l'un des rares patronymes créés à partir de la désignation géographique au Québec.

NOUVEAUX MEMBRES

du 28 juin au 1^{er} novembre 2011

6683	TÉTREAUULT	André	Saint-Jean-sur-Richelieu	6707	DEMERS	Denyse	Québec
6684	PICARD	Martin	Lévis	6709	HÉBERT-CARRÈRE	Micheline	Roxton Falls
6685	POULIN	Lisette	Québec	6710	CARRÈRE	Jean-Marie	Roxton Falls
6686	LÉVESQUE	Alain	Québec	6712	FALARDEAU	Louise	Québec
6687	LAROSE	Solange	Boucherville	6714	MORIN	Nicole	Québec
6689	GREENBERG	Alan	Montréal	6715	BERTHIAUME	Pierre	Saint-Augustin-de-Desmaures
6690	BOUTIN	Micheline	Québec	6716	MOISAN	Reine	Sainte-Christine-d'Auvergne
6691	RICHER	Lise	Québec	6717	DÉRY-BEAULIEU	Pierrette	Saint-Raymond
6692	PROULX	Pierre	Québec	6718	BÉGIN	Francine	Québec
6693	GAGNON	Yves	Saint-Eustache	6721	LAPORTE	Pierre	Québec
6694	FOURNIER	Ronald	Webster, MA	6722	BERGERON-THERRIEN	Pierrette	Québec
6695	DE SOULAGES	Michel	Québec	6723	THERRIEN	Pierre	Québec
6696	GRAVEL	Madeleine	Gatineau	6726	CÔTÉ	Jean-Marie	Québec
6698	MONTAMBAULT	Gilles	Mirabel	6728	AUBUT	Véronique	Québec
6699	MONTY	Jeanne	Mandeville	6729	LANDRY	Denis	Laval
6701	GIFFARD	Jacques	Montréal	6730	DORÉ	Lucie	Québec
6702	DEMERS	Aline	Saint-Nicolas	6731	MONTAMBAULT	Céline	Montréal
6703	GAGNÉ	Jean-Eudes	Arvida	6732	CHABOT	Louis	Québec
6704	ÉMOND	Nicole	Saint-Étienne-de-Lauzon	6734	OUIMET	Denis	Rockland, ON
6705	LAFERRIÈRE	Louise	Sturgeon Falls, ON	6736	ROMANO	Pascal	Québec
6706	BLANCHARD	Allan	Québec	6739	NORMANDIN	Maryse	Trois-Rivières

BMS2000



Mise à jour le 5 septembre 2011

La version 15 de BMS2000 compte maintenant près de dix millions de fiches de baptêmes, de mariages et de sépultures depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. BMS2000 est la référence en recherche généalogique pour le Québec et l'Amérique francophone.

BMS2000 v.15 - Nombre de données dans les bases

Baptêmes 4 564 710 fiches
 Mariages 3 377 783 fiches
 Sépultures 2 009 332 fiches

La base de données BMS2000 est offerte **gratuitement** aux membres de la Société de généalogie de Québec qui se rendent au centre de documentation Roland-J.-Auger de la SGQ, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval.



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

De la bigamie au roman historique

UN CAS DE BIGAMIE

Dans l'histoire du Québec, la bigamie, soit l'état d'un homme ou d'une femme *marié à deux personnes en même temps* (*Le Petit Larousse illustré*, 2011), a été très peu observée. La publication des bans exigée tant par le pouvoir civil que religieux, et toujours en vigueur, a pour but de s'assurer qu'il n'y a pas d'empêchement au mariage, dont l'état de marié de l'un des futurs époux. Cependant, malgré la vigilance des autorités religieuses, il y a eu des exceptions. Voici donc celle de Marie Bouin dit Dufresne qui a vécu pendant quelques années à la fin du XVIII^e siècle en état de bigamie.

Le 26 novembre 1774 à l'église de Notre-Dame à Montréal, Marie épouse Thomas Crompt. Elle est âgée de 35 ans, veuve de Joseph Antoine Roupie. Ses parents sont François Bouin dit Dufresne et Marie Mainguy dit Lachaussée. Quant au marié, il est âgé de 50 ans et veuf de Thérèse Gagnon. Au cours de la même cérémonie, les mariés reconnaissent deux enfants nés avant leur mariage : Thomas, baptisé à Québec le 14 août 1765, et François, baptisé à Saint-Laurent (Montréal) le 21 janvier 1767, ce dernier ayant été baptisé plutôt le 22 janvier 1768. Un autre enfant, Joseph, était né de leur union le 22 avril 1774 et décédé plus tard à Montréal le 16 juillet 1774, quelques mois avant leur mariage.

En fait, il s'agit de leur « deuxième mariage » ou de la réhabilitation de leur première union, la première n'étant pas valide car l'épouse était déjà mariée. Cette première union avait eu lieu à Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (Lauzon) le 12 novembre 1764. On y apprenait alors que Thomas Crompt était originaire de la paroisse de Clasferd (?), principauté de Galles en Angleterre, et que ses parents étaient Thomas Crompt et Mary Verd. Marie Dufresne était de la paroisse de Saint-Laurent de Montréal, et fille de François Dufresne et Marie Lachaussée (Mainguy). L'acte de mariage ne fait aucune mention des mariages précédents de l'épouse.

Marie Dufresne est née le 31 décembre 1736 à Saint-Laurent de Montréal. Elle avait épousé en premières noces Jacques Joyaux dit Bourbonnais le 6 juin 1757 à Notre-Dame de Montréal. Joyaux était militaire, membre de la compagnie de Laperrrière et originaire de Saint-Pierre-de-Moulins, diocèse d'Autun, en Fran-

ce. L'époux est décédé à Montréal le 20 février 1760 à l'âge de 35 ans. Quelques mois plus tard, soit le 26 octobre 1760, à Saint-Laurent, Marie épouse en secondes noces Joseph Antoine Rouppe, originaire de Colmar, évêché de Vannes, en France, sans doute un autre militaire. Aucun enfant ne semble être né de ces deux mariages.

Quatre ans plus tard, le 12 novembre 1764, Marie épouse une première fois Thomas Crompt à Lauzon. Ils ont eu au moins deux enfants avant que leur vie commune ne soit interrompue. En attendant leur « deuxième mariage », Thomas a le temps d'épouser Thérèse Gagnon, veuve de Pierre Jouin, le 24 janvier 1769 à Sault-au-Récollet. Thérèse, originaire de Saint-François à l'île d'Orléans, avait épousé en premières noces Pierre Jouin le 9 février 1750 à Québec. Lorsque Thérèse décède, le 28 décembre 1773 à Québec, on mentionne qu'elle est la veuve de Pierre Jouin et non de Thomas Crompt.

À leur « deuxième mariage », le 26 novembre 1774, cette fois-ci il est précisé que Thomas est veuf de Thérèse Gagnon, et Marie, veuve de Joseph Antoine Roup. Nous n'avons pas trouvé l'acte de décès de ce dernier. Serait-il décédé en France où il serait retourné aux lendemains de la Conquête et à la faveur du Traité de Paris de 1763?

Après la reprise officielle de leur vie commune, les nouveaux mariés auront d'autres enfants dont Jean-Baptiste né en 1780 et décédé quatre ans plus tard, le 24 mars 1784 à Montréal. Marie est décédée à Châteauguay et inhumée le 2 mars 1799.

DES PRÉNOMS INSOLITES

Dans la chronique du printemps 2011 (n^o 294, vol. 37), nous avons parlé des prénoms insolites. En voici un qui mérite une mention spéciale. Le 17 mars 1857, à Notre-Dame-de-Québec, le curé Édouard Guilmet baptise *Athos Porthos-Dartagnan-Aramis Anselme*, né la veille du mariage d'Anselme Hardy, marchand, avec Louise Dusseault. Les parrain et marraine sont François Sylla Côté et Angèle Dussault.

L'histoire ne dit pas si le père, Anselme, et le fils (plus tard) étaient des friands de romans de cape et

d'épée. Il faut se rappeler que le célèbre roman d'Alexandre Dumas, *Les trois Mousquetaires* (en fait, ils étaient quatre) avait été publié en feuilleton quelques années plus tôt en France. Preuve que la littérature française atteignait les rives du Saint-Laurent au XIX^e siècle.

DES DISPENSES AU MARIAGE COMPLIQUÉES OU UN CURÉ TATILLON

Dans une chronique antérieure (n^o 286, vol. 35, printemps 2009), nous avons abordé la question des dispenses au mariage. En voici un exemple compliqué et que nous renonçons à expliquer, voire à comprendre. Le 15 février 1790, le curé Louis Lelièvre, de Baie-Saint-Paul, officie au mariage de Joseph Fortin, célibataire, et de Julienne Simard dit Lombrette, veuve d'Ambroise Gauthier dit Larouche. Les futurs mariés avaient obtenu dispense au préalable *de consanguinité, du trois au second degré et celui d'affinité triple, le premier du trois au 4 le second du 4 au 4 et le troisième aussi du quatre au quatre*. Avis aux courageux de démêler l'écheveau.

DES MARIAGES D'AMOUR

Adélard Crevier aimait bien les filles D'Amour et les roses. Le 28 janvier 1913, il épouse Marie Anne Rose D'Amour à l'église de Sainte-Madeleine à Rigaud, fille de Charles D'Amour et Olivine Massie. Puis, plus de 40 ans plus tard, le 10 janvier 1954, il épouse au même endroit Rose D'Amour, fille de Joseph D'Amour et Eugénie Cadieux.

UN ACTE DE SÉPULTURE RÉVÉLATEUR

Certains actes paroissiaux sont accompagnés parfois de documents qui renferment des renseignements intéressants sur les us et coutumes de l'époque. Voici l'exemple d'un acte de sépulture suivi d'un procès-verbal signé par le juge de paix, l'honorable George Allsopp, du district de Québec. Le 14 septembre 1795, le curé Jean-Baptiste-Antoine Marcheteau, de Sainte-Croix de Lotbinière, préside à l'inhumation, dans le cimetière de sa paroisse, de Raphaël Cormier, de Trois-Rivières. Celui-ci a été retrouvé noyé dans le fleuve Saint-Laurent par Jean-Louis-Antoine Hamel, capitaine de milice, et Antoine Chauvet, puis reconnu par Augustin Gauthier, de Trois-Rivières. Le procès-verbal précise qu'en tant qu'officier de milice, Joseph Hamel déclare sous serment qu'il a examiné le corps d'un homme noyé qui ne portait *aucune marque de violence* et qu'il était vêtu *d'un gilet d'étoffe brun, une veste d'étoffe barré, des grandes culottes de la toile du pays, des souliers et boucles argenté...* En plus, il a *trouvé dans ses poches sept chelins et trois sols et une reliquaire de soye violette attaché à son côté...* Hamel affirme avoir placé le corps *dans un cercueil avec sa chemise et un drap qu'il a fourni et*

l'a rendu à l'église de Ste-Croix le même jour, soit le 13 septembre. Puis, également sous serment, Augustin Gauthier, de Trois-Rivières, déclare avoir visiter (sic) le corps sur la grève et qu'il a reconnu le dénommé Raphaël Cormier, navigateur demeurant à Trois-Rivières. Il ajoute que ce dernier s'est noyé devant l'église de Batiscan en tombant d'un canot qui suivait une chaloupe chargée de pierre à chaux. Enfin, il déclare que le beau-père du noyé l'a chargé de voir à le faire enterrer au cas où son corps serait retrouvé. Enfin, précisons que l'enquête du juge Allsopp (enquête du coroner) a eu lieu le 13 septembre et l'inhumation du noyé, dès le lendemain.

LE ROMAN HISTORIQUE

Le roman est une façon de plus en plus prisée, même chez les historiens et les généalogistes chevronnés, pour aborder l'Histoire et en reconstituer de larges pans. Même s'ils se basent sur des personnages authentiques et faits avérés, ces auteurs se permettent certaines libertés dans la présentation des faits et des individus. À ce sujet, nous aimerions citer la romancière Françoise Chandernagor. Celle-ci a déjà fait revivre Madame de Maintenon, seconde épouse de Louis XIV (*L'Allée du roi*, Paris, Julliard, 1995) et, cette année, présente Séléne, fille de Cléopâtre et Marc-Antoine, *La reine oubliée – Les enfants d'Alexandrie*, édité chez Albin Michel.

Dans une entrevue parue dans *Le Point* du 7 avril dernier, l'auteure se défend de *violier* l'Histoire, elle dit *... la respecter « religieusement », mais aussi la cajoler, la caresser, la séduire « pour qu'elle livre ses secrets », inventer quand elle se tait*. Et la journaliste d'ajouter : *Place aux sensations, aux gestes et aux sentiments*.

Ceci nous rappelle l'une des premières interventions de notre professeur, le regretté Marcel Trudel qui, dans les années 1960, nous rappelait que l'écriture de l'Histoire devait s'apparenter à une œuvre littéraire. Les historiens auraient-ils erré au cours des dernières années en voulant faire de l'Histoire une science?

REMERCIEMENTS

Je remercie les collègues Gilles Cayouette, Michel Lamoureux, Jacques Olivier et Claude Le May qui ont collaboré à cette chronique.

Pour commentaires et suggestions : lichersgq@videotron.ca

UN PRÉNOM BIEN NET

Saviez-vous qu'un petit **Yahoo** a vu le jour au Mexique? Et que récemment, un Égyptien a prénommé sa fille **Facebook** pour faire honneur au réseau social, dont le rôle a été très important dans la révolution arabe du début d'année?

Source : www.linternaute.com

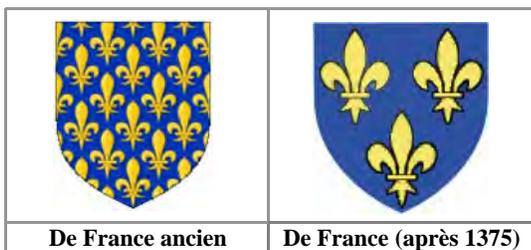
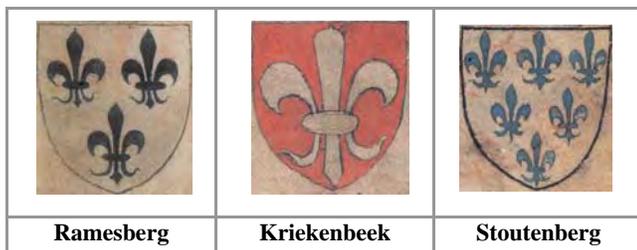


L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LA FLEUR DE LIS : USAGES ET SYMBOLISMES CHOISIS (1^{re} PARTIE)

La fleur de lis se rencontre depuis le XII^e siècle dans un grand nombre d'armoiries, tant en France que dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale. En général, il s'agit, affirme l'historien Michel Pastoureaux, « d'un simple motif graphique utilisé comme emblème individuel ou familial »¹. Par exemple, plus d'une trentaine de familles européennes dont les armoiries comprennent une ou plusieurs fleurs de lis sont recensées dans *L'Armorial Bellenville* (XIV^e siècle)².



Cela dit, la fleur de lis se démarque des autres meubles héraldiques par sa longue existence et par son association à la France royale dont les armoiries, *d'azur semé de fleurs de lis d'or*, sont bien connues.

Depuis le XVI^e siècle, plusieurs auteurs tant anciens que modernes lui attribuent, sans toutefois s'accorder, une symbolique hors du commun, à la fois riche, sacrée et complexe. Michel Pastoureaux résume toute la complexité de cette figure dans un chapitre intitulé « Une fleur pour le roi. Jalons pour une histoire médiévale de la fleur de lis ». Par ailleurs, la célèbre fleur a également fait l'objet d'écrits plus ou moins sérieux ou peu documentés³.

Loin d'épuiser le sujet, cette chronique décrit comment les monarques français ont pu octroyer cette figure exceptionnelle dans des armoiries comme marques d'honneur. Elle présente également des créations armoriales de l'Autorité héraldique du Canada qui incluent, depuis 1988, une quantité appréciable de fleurs de lis, en semé ou autrement. Nous constaterons que la signification de la fleur de lis se construit aujourd'hui autour de quelques thèmes récurrents.

LA CONCESSION DE FLEURS DE LIS PAR LE ROI DE FRANCE

Nous avons vu précédemment que Louis XIV avait, en élevant au marquisat la famille de Cardaillac, augmenté le lion des armoiries de la famille d'un petit manteau aux armes de France, un honneur fort symbolique⁴. Cette coutume est en fait médiévale. Les rois de France ont pu, depuis le XIII^e siècle au moins, donner en guise de récompense à leurs loyaux sujets (officiers royaux, gentilshommes ou simples hommes d'armes, favoris...) et à leurs bonnes villes le droit de porter une ou plusieurs fleurs de lis dans leurs armoiries. Les fleurs sont souvent d'or, mais parfois aussi d'autres couleurs selon les champs. Les monarques français ont aussi parfois autorisé le port de leurs armoiries pleines dans des écus écartelés ou autrement. Ces dons de lis ou d'armes complètes, peu nombreux, étaient coutumiers en ce sens que, durant le Moyen Âge, « la faculté d'octroyer des armoiries ne fut pas toujours réservée au souverain (...) de simples seigneurs purent permettre le port de leur blason à ceux qu'ils jugeaient dignes de cet honneur »⁵.

¹ Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004, p. 108.

² Michel PASTOUREAU et Michel POPOFF, *L'Armorial Bellenville*, Lathuile, 2004, p. 347-348, fig. fol. 32v, 47r et 44r.

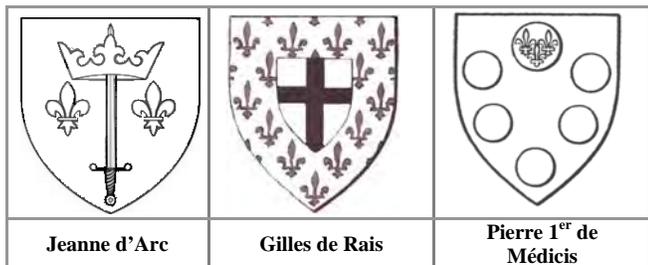
³ *Une histoire symbolique...*, p. 99-110. « Sous la plume des uns et des autres, la fleur de lis a fréquemment été livrée en pâture

au militantisme politique, aux excès du positivisme, aux jongleries spatio-temporelles ou bien au délire esotérique » (p. 99); voir également Hervé PINOTEAU, « Fleurs de lis de France et d'ailleurs », dans *Genealogica & Heraldica : actes du XXII^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 439-446.

⁴ Claire BOUDREAU, « Les tableaux héraldiques de la famille de Cardaillac », *L'Ancêtre*, n^o 294, vol. 37, printemps 2011, p. 293-294.

⁵ Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Dijon, J. B. Janin, 1946, p. 171 et suiv.

Parmi les récipiendaires de fleurs de lis ou d'armes de France concédées par le roi de France, on compte notamment Nicolo Bucchia, ambassadeur du roi de Serbie Étienne Douscha Ourosh IV (1351); Jean-Galéas Visconti, duc de Milan (1394); Jeanne d'Arc et ses frères (1429); Gilles de Rais (1429); l'abbaye de Saint-Maixent (1442); Pierre 1^{er} de Médicis (1465); César Borgia (1499); André Rosso, ou Roux (1526); les Augustins de Paris; l'abbaye du Val-de-Grâce (1664).



LES FLEURS DE LIS DES EMBLÈMES D'AUJOURD'HUI

Tout comme en Europe au Moyen Âge, un nombre important d'armoiries, d'insignes et de drapeaux officiellement concédés au Canada sont ornés de fleurs de lis. Elles peuvent être d'or sur champ d'azur, ou adopter n'importe quelles autres couleurs héraldiques. Elles peuvent également semer l'écu ou des pièces honorables. Les familles et institutions expriment par elles des notions que l'on peut regrouper :

- Pour certains, elle demeure, comme au Moyen Âge, l'emblème traditionnel de la Vierge Marie (ex. 1-2).
- Pour la majorité, elles symbolisent la France et les ancêtres français (ex. 3-5), voire la communauté francophone dans son ensemble (ex. 6).
- Pour d'autres, elle représente soit la ville de Québec, soit la province ou ses organismes officiels et son drapeau (ex. 7-9).
- Pour quelques autres, elles sont reprises d'autres armoiries ou évoquent une autre famille ou un lieu (ex. 2).
- Plus rarement, elles évoquent un nom, parfois un prénom (ex. 9).



- (1) Gordon Douglas Fenton (vol. V, p. 141)
 (2) Robert Anthony Daniels (vol. IV, p. 452)
 (3) Association des Pilon d'Amérique (vol. V, p. 13)



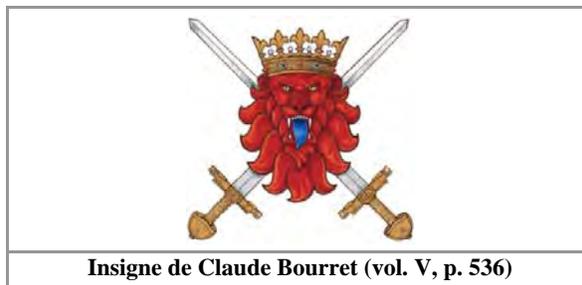
- (4) Ass. descendants de Nicolas Audet dit Lapointe (vol. V, p. 33)
 (5) Claire Boudreau (vol. IV, p. 370)
 (6) Collège Boréal, Sudbury (vol. V, p. 512)



- (7) Ordre national du Québec (vol. V, p. 452)
 (8) Sûreté du Québec (vol. IV, p. 472)
 (9) Trevor Anthony Muise (vol. IV, p. 414)

DES FIGURES SANS PRÉTENTION

Il n'est sans doute pas inutile de préciser que l'emploi de fleurs de lis dans l'héraldique canadienne se fait sans prétention et sans référence à l'ancien statut des fleurs de lis royales. Des fleurs de lis décorent aujourd'hui sans restriction les figures de toute nature, y compris les couronnes héraldiques des cimiers. Si, dans la France d'Ancien Régime, les couronnes fleurdelisées sont perçues comme des signes de noblesse ou d'appartenance à la famille de France, il n'en est rien dans le système héraldique canadien. Il faut naturellement se garder de transposer les codes symboliques et hiérarchiques d'une période ancienne à une autre. La fleur de lis, bien que symbole politique au Québec, demeure accessible à tous.



La couronne fleurdelisée de l'insigne de Claude Bourret honore ses ancêtres français et rappelle la France royale, sans toutefois signifier qu'il est lui-même un descendant direct des derniers Bourbons.

Je ferai dans ma prochaine chronique l'histoire des fleurs de lis des armoiries du Québec et du Canada et explorerai comment leur présence dans ces emblèmes est perçue différemment selon les personnes, les époques et les lieux. En héraldique, le symbolisme des figures est en effet très souvent circonstanciel.



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

WILFRID GARIÉPY

Membre de quatre barreaux – Foudre d'éloquence

La phrase de Fénelon, prélat et écrivain français (1651-1715), est connue des historiens. « Le vrai est parfois invraisemblable ». Quelqu'un m'aurait dit qu'un avocat a été membre de plus d'un barreau que j'aurais pensé à l'exception. Rendu à quatre, j'aurais sûrement douté. Il en est ainsi, pour dire le moins, lorsque l'on me vante l'éloquence de quelqu'un. Pourtant, il me faut m'incliner devant les preuves. Aussi, je tiens à livrer au lectorat de *L'Ancêtre* ce que j'ai appris au sujet de Wilfrid Gariépy (1877-1960), député dans deux provinces selon ce que j'ai trouvé sur ses ancêtres.

UNION MONTRÉALAISE

C'est à l'église de Notre-Dame de Montréal que les parents de Wilfrid Gariépy s'étaient épousés le 1^{er} février 1875. Qui sont-ils? Hormisdas Gariépy, commis-épicer, et sa coparoissienne Étudiante Boissonnault dit Saint-Onge, mineure, dûment autorisée, fille de Noël Boissonnault dit Saint-Onge et Philomène Brisset. Il y a eu publication d'un ban, dispense des deux autres accordée par *Monseigneur Édouard-Charles Fabre, évêque de Gratiopolis et vicaire général du diocèse*. Sont témoins le père de l'épouse, lequel signe, et le grand-père de l'époux, avec le célébrant, le sulpicien Joseph Archambault (Saint-Lin, 1833 – Saint-Lin, 1917) se déclarant autorisé. Je n'ai pas indiqué si l'époux était majeur. Il me faut le présumer, sans quoi, il aurait eu besoin du consentement parental. L'épouse était née à Somerset, aujourd'hui Princetville.

MARIAGE DANS LES BASSES-LAURENTIDES

C'est à Saint-Lin des Laurentides que les aïeux paternels de Wilfrid Gariépy avaient scellé leur union le 20 janvier 1852. Étaient alors présents, Joseph Gariépy, majeur, et Viteline Archambault, aussi majeure, fille de Stanislas Archambault, cultivateur, et Marie-Louise Beauchamp. Tous

sont de la même paroisse. L'acte indique les présences de Théophile Gariépy, frère de l'époux, du père de l'épouse, de Jacques Larose, de Joseph Auger, de Charles Gariépy, de Jean-Louis Archambault, *et autres parents et amis qui n'ont su signer*. Signent les époux avec le célébrant, curé de Saint-Lin : Pierre-Thomas Hurteau (Contrecoeur, 1824 – Longueuil, 1904).

CÉLÉBRATION EN LANAUDIÈRE

À Mascouche, le 8 septembre 1828, les bisaïeux de l'avocat Gariépy, munis d'une dispense du troisième au quatrième degré double de parenté (*sic*) « ayant été accordée par messire Jacques-Guillaume Roque, vicaire général du diocèse », Joseph Gariépy, forgeron, majeur, épouse lui aussi comme le feront ses descendants ci-avant nommés, une fille de la paroisse Marie-Zoé Renaud, fille mineure de Jean-Baptiste Renaud et Marie Beauchamp. Sont présents du côté de l'époux : Henry Duprat, son beau-père, et François Gariépy, son frère; du côté de l'épouse : son père et Pierre Renaud, son oncle, et plusieurs autres *qui avec les contractants ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis*. Une seule signature clôt l'acte : Louis François Parent (Québec, 1778 – Repentigny, 1850), curé de Saint-Henri de Mascouche.



Wilfrid Gariépy, à la fin de ses études.
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Wilfrid_Gari%C3%A9py

Et c'est au même endroit que la génération précédente avait noué le lien conjugal le 4 avril 1785, quand François Gariépy, veuf de Marie Bochant, y épouse Marie Marguerite Muloin, fille de Jean-Baptiste Muloin et Marie Véronique Marié, tous de la paroisse. Sont nommés comme présents : le père de l'époux, Joseph Alart (*sic*), son oncle, Pierre et Jacques Gariépy ses frères; du côté de l'épouse : son père, François Muloin, son frère, Pierre Alart (*resic*), Simon Dupras, et François Renaud, ainsi que plusieurs parents et amis qui tous ont déclaré ne savoir signer, lecture faite. Le célébrant Renaud se déclare curé de *Saint-Henri de Lamascouche*.

Le 4 avril 1754 *avant midy*, devant le notaire Charles-François Coron (en exercice dans l'île Jésus de 1734 à 1767) à Lachesnaye, le domicile des futurs époux, Pierre Gariépy et Cécile Alart, fille de Joseph Alart et Cécile Beloin, avaient établi les conventions civiles régissant leur mariage célébré au même endroit peu après. La coutume de Paris est leur choix. Ils ne surent signer. Le mariage, dont l'acte n'a pas été retrouvé, a pu être célébré par l'abbé Amable-Simon Raizenne (Sault-au-Récollet de Montréal, 1719 – Québec, 1798), alors curé à Lachesnaye. L'examen du contrat de mariage, créant une communauté de biens selon la coutume de Paris, indique des dons assez précis et nombreux. Je ne connais pas assez la valeur de la monnaie de l'époque ainsi que celle des immeubles et accessoires d'une exploitation agricole pour statuer sur la fortune des intéressés.

Sont soulignées les présences des pères des époux, d'Augustin Hubou, oncle de l'époux, de Joseph, Jean et Louis Alart, frères de l'épouse, de Jean Alart et Jean Beloin, ses oncles. Seuls ont signé avec le notaire le père de l'époux, Athanase Gravelle, et Augustin Gauvin, témoins pour ce requis.

ÉCHANGE DE CONSENTEMENTS À L'ÎLE JÉSUS

Pierre Gariépy et Marie Hubou, déclarée décédée au mariage de son fils, ont publiquement déclaré leur intention de vie commune à Saint-François-de-Sales, une paroisse de l'île Jésus, le 11 janvier 1712. Marie a pour parents Jean-Baptiste Hubou et Marie Goulet. L'acte ne peut être accessible. Il n'y a pas de copies civiles disponibles pour cette période. Quant à la copie religieuse, je n'ai pu la lire à Bibliothèque et Archives nationales à Québec. Antérieurs ou postérieurs à celui-là, d'autres actes peuvent l'être. Je ne sais rien d'autre sur ce mariage. Le curé était alors Charles Plante (Sainte-Famille, île d'Orléans, 1680 – Québec, 1744).

À QUÉBEC, PREMIÈRE UNION D'UN GARIÉPY EN NOUVELLE FRANCE

Le 13 août 1657, en l'église de Notre-Dame-de-Québec, François Gariépy a épousé Marie Oudin, fille d'Antoine Oudin et Madeleine de la Buissière dont les parents sont de Saint-Merry, ville et archevêché de Paris. François est le fils de Jean Gariépy, maître menuisier, et Jeanne D'Aragon, de Montfort-en-Chalosse, évêché de Dax, en Gascogne, dans les Landes. Compte tenu de sa date, cet acte n'est pas disponible et les renseignements proviennent de répertoires et sources connexes. Un contrat a précédé cette union, instrumenté le 12 juillet précédent par Guillaume Audouart, notaire en exercice d'abord à Trois-Rivières, puis à Québec (carrière, d'une durée de 14 ans, terminée en 1663).

NAISSANCE, ÉTUDES, MARIAGE ET CARRIÈRES PROFESSIONNELLE ET POLITIQUE DE WILFRID GARIÉPY

Né à Montréal, Wilfrid Gariépy fut baptisé le jour de sa naissance le 14 mars 1877 à l'église de Notre-Dame, celle où ses parents avaient contracté mariage. Études à Montréal : Collège Notre-Dame, de Côte-des-Neiges, Collège Saint-Laurent, Séminaire de philosophie, Université McGill où il obtient un diplôme en droit. Il est reçu au barreau du Québec en janvier 1903 et la même année, au barreau des Territoires du Nord-Ouest. En 1905, à la création des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, il est encore assermenté aux mêmes fins pour les deux provinces.

Le 9 septembre 1903, il avait épousé à l'église de Saint-Odilon-de-Cranbourne, alors comté de Dorchester, aujourd'hui Beauce-Nord, Marie-Alice Albertine Lessard, fille majeure de Jean-Prosper Lessard et Anne Davidson, tous trois de Saint-Odilon. Une dispense de deux bans a été accordée par *Monseigneur Cyrille-Alfred Marois, Vicaire Général de Monseigneur l'Archevêque de Québec* et une autre de trois bans accordée par le *Très Révérend H. Leduc, Oblat de Marie Immaculée et Vicaire Général de Monseigneur Émile Légal, évêque de St-Albert (Alberta)*, et publication du troisième ban à Saint-Odilon. L'époux est dit majeur, avocat, et de Saint-Joachim d'Edmonton, district d'Alberta. Les témoins sont le père de l'épouse, et Joseph-Thomas Ferron. Signent : les époux, leurs témoins, Kate Lessard, Odilon Lessard, Thomas Lessard, Pierre Lagueux et N.J.O. Labrie suivis du curé : Jean-Baptiste Couillard dit Dupuis (Montmagny, 1851 – Québec, 1914), curé de Saint-Odilon de 1901 à 1903. Je profite pour souligner qu'un frère de l'épouse a siégé au Sénat du Canada, à titre de représentant une division albertaine. Il s'agit du sénateur Prospère-Edmond Lessard.

De la carrière d'avocat de Wilfrid Gariépy, je sais peu de choses. Son activité sociale et politique, ardente, l'explique en partie. Son fils Hormisdas, avocat comme lui, dont je reparlerai, fut de la même étude que lui au Québec à compter de 1930. À Edmonton, Wilfrid Gariépy eut pour associés professionnels les avocats Giroux et Dunlop. À Trois-Rivières, il eut pour clients, entre autres, la Ville de Trois-Rivières ainsi que la Ville de Cap-de-la-Madeleine. En 1950, ses services professionnels furent retenus par le ministère de la Justice du Canada, à Ottawa. Au décès du juge Aimé Marchand en 1957, il entra à la Commission d'étude de la pollution des eaux au Québec.

Parmi ses activités extraprofessionnelles à Edmonton, je dois citer : la fondation du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont il fut président; la présidence de la Commission des écoles dites séparées (confessionnelles); sa participation à la fondation du

Collège des Jésuites de langue française (signataire du document pour obtenir la charte de fondation de l'Université d'Alberta en 1905); l'exercice de la profession de journaliste comme directeur-fondateur de *L'Ouest canadien*, exercice continué au *Progrès albertain*; la direction de l'Association de l'Exposition de la Ville; la présidence de l'Union des municipalités de l'Alberta et celle de l'Association libérale locale; le secrétariat du Club canadien, comme celui des diplômés de l'Université McGill en Alberta; son engagement sous les drapeaux durant la Première Guerre mondiale comme lieutenant au 101^e Bataillon de l'Alberta; son adhésion à l'Ordre des Chevaliers de Colomb où il devint grand chevalier. Ses activités se sont poursuivies à Trois-Rivières, autour des années 1920, comme chevalier de Colomb, président du club Rotary et de la Chambre de commerce locale.

Quant à sa carrière politique, soulignons d'abord sa participation au conseil municipal d'Edmonton. Député à la législature locale, il devint en 1913 ministre des Affaires municipales et, cinq ans plus tard, secrétaire provincial. Membre du parti libéral, il a toujours soutenu l'association locale où qu'il soit, disponible pour toutes les tâches. À compter de 1921, il fit campagne pour Jacques Bureau qui fut élu député de Trois-Rivières et qui devint ministre à Ottawa. Il lui fut fidèle aux élections suivantes, comme à son successeur Arthur Bettez, décédé en 1931. Il tenta de lui succéder, mais perdit par quelques voix lors de l'élection partielle consécutive, son parti se retrouvant dans l'opposition.

À l'automne 1935, il se présenta comme Libéral ouvrier. Le hasard a voulu que je tombe sur son discours de la veille rapporté par le quotidien local *Le Nouvelliste* du 8 juillet, où il annonçait sa candidature. J'ai compris alors quel tribun il était. Le défi à relever était de taille. L'on peut voir par la publicité dans le quotidien susnommé *Trifluvien* qu'il pouvait compter sur une caisse électorale. En effet, Gariépy annonçait des causeries radiophoniques dans de petits encarts publicitaires. Les candidats officiels des conservateurs et des libéraux renaient de plus grands espaces en plus des messages de leurs chefs. Un avocat local, Libéral indépendant, ne manquait pas de ressources non plus. Il fut élu en récoltant le tiers des votes, dans une lutte où cinq candidats se partagèrent un nombre convenable de voix, le candidat officiel se classant troisième.

En 1940, en raison d'une élection différée causée par la mort du candidat libéral officiel Wellie Poisson à l'élection du 26 mars, il fut défait par le nouveau candidat officiel Robert Ryan, ancien conseiller municipal. Le premier ministre Mackenzie King put compter sur un serviteur qui ne dérogera pas aux canons



Wilfrid Gariépy, son épouse Albertine Lessard et de gauche à droite : Georges, Wilfrid, Marcelle et Hormisdas avant leur départ d'Edmonton, Alberta vers 1918. Source : Alain Gariépy.

officiels. « J'ai confiance en M. King », répondait-il au plébiscite de 1942 permettant de le libérer de la promesse de ne pas imposer la conscription pour service hors du Canada. À l'élection générale de 1945, Gariépy se fit réélire avec plus du tiers des voix, dans une bataille à sept, le candidat de Mackenzie King devant se contenter de la quatrième place. À l'élection générale de 1949, la division du vote libéral lui fut fatale : il lui manqua 50 votes, un autre candidat du Parti libéral en ayant récolté 4 000, malgré le pressant appel au retrait du nouveau premier ministre Louis S. St-Laurent.

Son ancien associé professionnel et fils, Hormisdas Gariépy, décéda en 1954 après 24 ans d'exercice : 12 ans à Trois-Rivières, autant à Arthabaska.

CONCLUSION

Au moment où c'est devenu une mode de parler de faire de la politique autrement, Wilfrid Gariépy reste un modèle : tenir à ses idées et à ses promesses quand son parti les renie. Il en coûte plus cher, c'est moins confortable, mais c'est le prix de l'honneur et de la confiance conservée.

MÉDIAGRAPHIE

- *Actes de l'État civil* jusqu'en 1941, Société de généalogie de Québec (SGQ).

- *Actes de l'État civil* jusqu'en 1900, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).
- BERGERON, Adrien. *Le grand arrangement des Acadiens au Québec...*, Montréal, Éditions Élysée, 1981, 318 p.
- HART, Edward, John. *Ambitions et réalités : la communauté francophone d'Edmonton 1795-1935*, traduction de Guy Lacombe et Gratien Allaire, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1981, 166 p.
- DROUIN, *Dictionnaire alphabétique des canadiens français 1760-1935*.
- Fichier *Origine*, sous la direction de Marcel Fournier, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, et Fédération française de généalogie.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, 1070 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1760)*, Sillery, Maison des ancêtres, 1998-2001, 4 volumes.
- *Le Nouvelliste et La Presse*, 15 janvier 1960 – Avis de décès de Wilfrid Gariépy.
- *Le Nouvelliste*, 12 juin 1945, article sur l'élection de Wilfrid Gariépy.
- Nombreuses pièces fournies par Alain Gariépy, fils de M^e Hormisdas Gariépy.
- *Revue du Barreau du Québec*, 1954, p. 216 et suivantes sur Hormisdas Gariépy.
- *Revue du Barreau du Québec*, 1960, p. 102 et suivantes sur Wilfrid Gariépy; dans les deux cas, l'auteur est Jean-Jacques Lefebvre.
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire des familles canadiennes depuis la fondation jusqu'à nos jours*, Montréal, Éditions Élysée, 1975, 7 volumes.
- WHITE, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes, 1636-1714*, Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 1999, 790 p.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE WILFRID GARIÉPY

Gariépy Wilfrid (Hormisdas; BOISSONNEAULT Étudiante)	1903-09-09 Saint-Odilon-de-Cranbourne	LESSARD M.-Alice-Albertine (Jean-Prospér; DAVIDSON Anne)
GARIÉPY Hormisdas (Joseph; ARCHAMBAULT Vitaline)	1875-02-01 Notre-Dame, Montréal	BOISSONNEAULT Étudiante (Noël; BRISSET Philippine)
GARIÉPY Joseph (Joseph; RENAUD Marie-Zoé)	1852-01-20 Saint-Lin	ARCHAMBAULT Vitaline (Stanislas; BEAUCHAMP M.-Louise)
GARIÉPY Joseph (François; MULOIN Marguerite)	1828-09-08 Mascouche	RENAUD Marie-Zoé (Jean-Baptiste; BEAUCHAMP Marie)
GARIÉPY François (Pierre; ALART Cécile)	1785-04-04 Mascouche	MULOIN Marguerite (Jean-Baptiste; MARIÉ M.-Véronique)
GARIÉPY Pierre (Pierre; HUBOU Marie)	1754-04-02 Contrat Coron	ALART Cécile (Joseph; BELOIN Cécile)
GARIÉPY Pierre (François; OUDIN Marie)	1712-01-11 Saint-François, île Jésus	HUBOU Marie-Alice (Jean-Baptiste; GOULET Marie)
GARIÉPY François (Jean; DARAGON Jeanne)	1657-08-13 Notre-Dame-de-Québec	OUDIN Marie-Alice (Antoine; DE LA BUISSIÈRE Madeleine)

DÉCÈS DE DAME LUCIE ROY, ÉPOUSE DE M. GABRIEL BRIEN



M^{me} Lucie ROY (1927-2011), épouse de M. Gabriel BRIEN, est décédée le 11 août 2011. M. BRIEN a été directeur de la revue *L'Ancêtre* en 1996 et 1997. Au cours de son directorat, il a institué le Prix de *L'Ancêtre*, en 1997.

Gabriel Pascal BRIEN est né en 1927. Il est le fils de France BRIEN et Lucille DUMONT. Il a épousé Lucie Anna ROY (Maurice, Marie-Louise GRENIER) le 28 novembre 1970 en la basilique de Notre-Dame-de-Québec.

À Gabriel et à sa famille, nos plus sincères condoléances.

LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...



Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

SOURCES NOMINATIVES DES CAUSES DE DÉCÈS AVANT LE XX^e SIÈCLE

La recherche des causes ou des circonstances de décès avant le XX^e siècle se heurte à la présence de sources lacunaires, souvent méconnues. La découverte récente de la richesse du cahier de notes (1880-1895) du médecin sorelois Jean-François-Régis Latraverse offre l'occasion de faire un survol de quelques sources aptes à nous renseigner sur le sujet.

1. LES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

Les registres d'état civil contiennent peu d'informations sur les causes de décès. S'il y a des mentions, il s'agit généralement d'informations en lien avec l'administration des sacrements : une mort subite ou accidentelle empêchant de se confesser ou de recevoir le sacrement de l'extrême-onction. Il est donc possible de glaner des informations ici et là. Quelques exceptions existent. Ainsi, le curé Pierre Rémy, contrairement à ses collègues, indique, dans plus de 93 % des cas, la cause ou les circonstances des décès. Du 6 janvier 1681 jusqu'au 5 octobre 1706, 223 inhumations sont enregistrées par lui dans les registres paroissiaux de Lachine. Le ministre anglican David-François de Montmollin, qui dessert Québec, annote plusieurs décès entre 1770 et 1794. En tout, sur 511 actes de sépulture, il fait rapport de 102 causes de décès.

Autre exception : à partir de février 1877, les causes de décès sont souvent mentionnées dans les registres de la paroisse irlandaise de Saint-Patrick à Québec.

La base de données du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH) contient les rares mentions de causes de décès se trouvant dans les registres catholiques d'avant 1800 (avant 1850 pour les gens nés avant 1800), mais le champ où sont consignées ces informations n'est malheureusement pas interrogeable.

2. LES REGISTRES DE CIMETIÈRES

À la fin du printemps 1849, le gouvernement adopte un projet de loi pour incorporer « Le cimetière de Mount Hermon » (12 Vict., chap. 191) et lui permettre de gérer légalement et efficacement les biens et les capitaux de ce cimetière. À moins d'une autorisation spéciale des directeurs, le cimetière est officiellement réservé aux personnes professant le protestantisme.

L'enregistrement obligatoire dans le registre du cimetière de tous les protestants qui y sont inhumés figure au nombre des conditions imposées par la loi de 1849. Rédigé en grande partie par les surintendants du cimetière, le *Register of Interments in Mount Hermon Cemetery* débute en 1848 et se termine en 1950. L'existence et la qualité de ce registre sont le résultat de l'initiative de plusieurs personnes qui y ont minutieusement inscrit, entre 1848 et 1938, les causes de décès

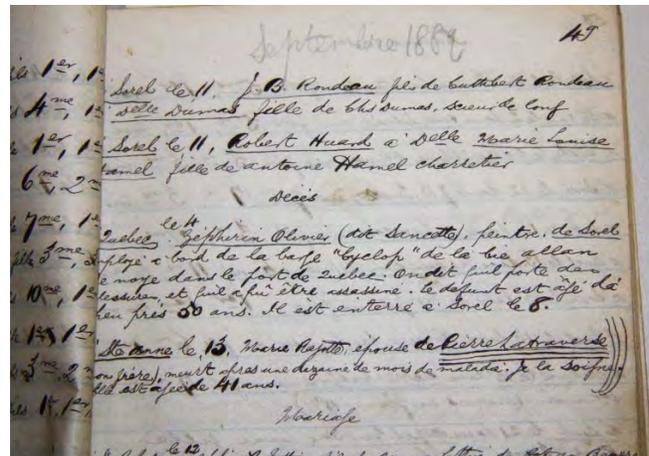
des 12 200 personnes inhumées. Il contient les rubriques suivantes : numéros, noms et prénoms, date de l'enterrement, emplacement, date du décès, âge, endroit de la mort, lieu de naissance, religion, ministre du culte, profession, maladie ou cause du décès et, enfin, remarques.

L'index et le registre des inhumations du cimetière Mount Hermon (1848-1950) ont été microfilmés en 1989 par les Archives nationales du Québec (projet de microfilmage M211/1) et sont disponibles en salle (ZQ115). L'onglet Généalogie du Portail de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) contient une base de données comprenant l'ensemble des informations relatives aux 8 770 défunts inscrits dans les registres du cimetière entre 1848 et 1904.

Les registres d'inhumation des cimetières catholiques, cependant, ne semblent pas aussi riches. Du moins, à Québec, durant le XIX^e siècle, les causes de décès ne furent pas mentionnées dans les registres du cimetière Saint-Charles.

3. LES ENQUÊTES DES CORONERS

Institution britannique, la fonction de coroner est implantée au Québec le 4 octobre 1764 : William Conyngham et John Burke sont alors nommés par le gouverneur coroners et greffiers de paix, le premier à Québec et le second à Montréal. Représentant le roi à titre d'officier public, le coroner est chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la mort violente ou soudaine d'une personne par suite de causes inconnues ou suspectes. Si la mort ne résulte pas de causes naturelles ou si les circonstances entourant cette dernière laissent présager une mort suspecte, le coroner tient alors une enquête et produit un rapport précisant les causes du décès ainsi que l'identification des personnes qu'il croit criminellement responsables de ce même décès.



Registre du docteur Latraverse, de Sorel, p. 49. Photo : Rénald Lessard.

Les dossiers du coroner, qui sont gérés par le personnel des tribunaux judiciaires, sont considérés jusqu'en 1986 comme des archives judiciaires et, à ce titre, sont complètement accessibles au public dans les centres de BAnQ.

L'instrument de recherche 303017 du fonds Ministère de la Justice du Québec (E17), qui couvre toute la province entre 1939 et 1983, peut servir d'index général pour les enquêtes des coroners tenues durant cette période. Une base de données couvrant en tout ou en partie certains districts judiciaires est accessible en ligne sur le Portail de BAnQ.

4. LES RECENSEMENTS

Les recensements de 1851, 1861 et 1871 contiennent une liste des décès survenus durant la dernière année. Toutefois, cette source présente des faiblesses. D'abord, l'énumération des personnes décédées est, dans l'ensemble, incomplète. Ainsi, Omer-Denis Messier a constaté que moins du tiers des décès inscrits dans les registres de la paroisse de Saint-Roch à Québec ont été signalés dans le recensement de 1861.

Par ailleurs, on constate aussi un manque d'information flagrant pour certaines catégories de décès, entre autres : suicide, alcoolisme, maladie mentale, maladie vénérienne. En fait, il est très probable que les familles n'ont pas voulu rapporter ces faits aux recenseurs ou qu'elles ont invoqué d'autres motifs. Il semble que le nombre d'omissions et de dissimulations puisse aussi faire problème pour d'autres maladies plus communes, comme la tuberculose pulmonaire, mais sur lesquelles on gardait le secret pour sauvegarder la réputation des familles.

5. LES NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques publiées dans les journaux contiennent à l'occasion des mentions de causes de décès, mais cela est vraiment exceptionnel.

6. UN CAS EXCEPTIONNEL : LE CAHIER DU DOCTEUR LATRAVERSE, DE SOREL (1880-1895)

Le Centre d'archives de Québec de BAnQ, dans le fonds Famille Hector Langevin, sous la cote P134 (contenant 1960-01-123/47), a révélé un cahier de notes de Jean-François-Régis Latraverse. Né à Saint-Pierre-de-Sorel le 5 janvier 1853, il est le fils d'Olivier Latraverse et Angèle Lavallée. Il étudie d'abord au Séminaire de Saint-Hyacinthe puis obtient en 1876 son diplôme en médecine de l'Université Laval. Il s'installe à Sorel comme médecin-chirurgien. En 1891, il y demeure chez son oncle Régis Latraverse, capitaine de bateau à vapeur. Il s'était marié en 1877 à Sainte-Anne-de-Beaupré avec Marie-Sophie-Angéline Péloquin.

Ce cahier de 320 pages comprend les naissances, les mariages et les décès survenus à Sorel entre 1880 et 1895, et des notes se rattachant à ces événements ou aux familles concernées. Les causes de décès sont souvent mentionnées : consommation, consommation laryngée, consommation causée par l'ivrognerie, rumeurs d'empoisonnement par des médecins, hémorragie pulmonaire, fièvres, noyade, mort subite, syphilis, péritonite, pleurésie, congestion apoplectique du cerveau, hydropisie, diphtérie croupale, ramollissement de cerveau, empoisonnement par sa peinture, inflammation de

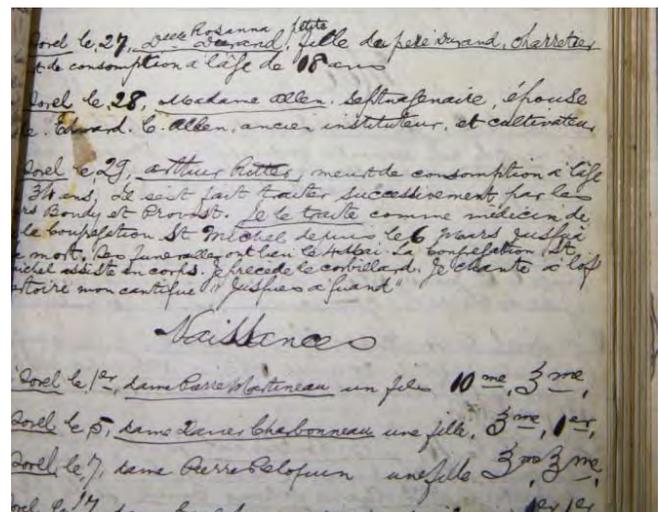
poumon, congestion pulmonaire, cancer des intestins, rhumatisme cérébral, rhumatisme au cœur, dysenterie, enflure mystérieuse à la cuisse, choléra *infantum*, choléra, maladie de foie, broncho-pneumonie, méningite cérébrale, tuberculose, pleuropneumonie, mort accidentelle, mort gelée, morte à la suite d'un accouchement, tétanos, bronchite chronique, paralysie, pneumonie, coup reçu au foie, morte en couches d'une hémorragie, hémorragie utérine, apoplexie, hernie fémorale, hernie inguinale (ivrognerie), maladie de vessie, hystérectomie pour tumeurs de la matrice, sarcome, jaunisse, gangrène, fièvre typhoïde, etc.

L'appartenance à des sociétés fournissant des assurances ou du secours (Congrégation des hommes, Ordre des forestiers catholiques, Union Saint-Joseph et Saint-Michel, Société des artisans) ou le nom du médecin traitant (Napoléon-Hormisdas Ladouceur, Agapit Douaire dit Bondy, Isaïe Sylvestre, Coyle, Morasse, Desrosiers, Johnstone, Turcotte, Provost, Laferrière) sont aussi mentionnés. Dans le cas des naissances, le docteur Latraverse note le rang et l'ordre parmi les enfants qu'il a mis au monde dans cette famille (ex. : 7^e enfant, 3^e enfant qu'il a accouché).

Outre la rareté des mentions, la recherche des mentions des causes de décès se heurte à un obstacle important : l'imprécision de la médecine à bien identifier les raisons du décès. De même, est-ce que le diagnostic est exact, même au regard des normes de l'époque? Les termes du diagnostic sont d'ailleurs souvent limités à des symptômes ou à des jeux de symptômes. La prudence s'impose donc dans l'interprétation des informations.

Pour en savoir plus :

- Jacques BERNIER. « Les causes de décès au Québec au XIX^e siècle : le problème des sources », *Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 9, n° 2, 1992, p. 241-253.
- Rénaud LESSARD et Yves LANDRY. « Les causes de décès aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après les registres paroissiaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 4, printemps 1995, p. 509-526.



Registre du docteur Latraverse, de Sorel, extrait de la p. 117, avril 1885.
Photo : Rénaud Lessard.



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande peuvent ajouter à leur question leur adresse courriel.

Par exemple : Q6189R signifie qu'à la question 6189 du présent numéro, nous avons trouvé une réponse; Q6197 signifie qu'à la question 6197 du présent numéro, nous n'avons aucune réponse pour le moment; 5711R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

ENTRAIDE À L'ANCIENNE : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se retrouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Ayotte	Joseph	Mongrain	Obélice	Q6189R
Bernard	John	Dame	Mary	5711R
Bonneville	Jean-François-Narcisse	Têtu	Marie-Luce	0080R
Bouchard	Élie (Ulysse)	Filion	Alida(Asylde)	Q6193R
Cadoret	Jean-Baptiste	Dumas (Clément)	Marie-Anne	Q6196R
Carrier	Jean-Baptiste	Desroches	Marie	Q6199
Caurrier	Joseph	Robertson	Catherine	5609R
Côté	Arthur	Chantal	Léda	Q6194R
Côté	Charles	Lefebvre dit Descôteaux	Antoinette	0390R
Côté	Joseph (Jean)	Gagnon	Madeleine (Marie)	Q6191R
Dontigny	Marie-Louise	Cadoret	Olivier	Q6197
Dubreuil dit Marin	Jean-Baptiste	Lapointe	Marie-Josephite	6170R
Gauthier	Irénée	Gauthier	Emma	0394R
Geoffroy	Emmanuel	Aubin	Euranie	0091R
Geoffroy	Emmanuel	Doucet	Aurélie	0092R
Guertin	Alphonse	Paquin	Célanire	0085R
Lalonde	Félix	Sauvé	Marie Josephite	2119R
Lebuis dit Lavergne	Toussaint	Neveu	Scholastique	0088R
Lessard	Isaïe	(1) Forgues (2) Dufour	(1) Caroline (2) Arthémise	Q6192R
Montpellier dit Beaulieu	Louis	Rouleau	Catherine	0089R
Ouellet	Antoine	Fournier	Louise	0408R
Portelance	Rhétude	Leduc	Blanche	Q6195R
Therrien	Alcide	Leblanc	Geneviève	Q6190R
Tinon dit DesRoches	Jean Alexandre			6173R
Westriman	Thomas	Coulombe	Marie	Q6198
Tinon dit Deslauriers et dit DesRoches	Émard	Roux	Aimée	6172R

QUESTIONS

- 6189 Mariage et parents de Joseph **Ayotte** qui a épousé Obélice **Mongrain** (Hubert et Basillisse Langis) le 12 septembre 1876 à Saint-Tite, comté de Champlain. (Gaétan Lortie, 3187)
- 6190 Mariage et parents d'Alcide **Therrien** et Geneviève **Leblanc**; leur fille Cécile épouse Alphonse Boutin le 17 août 1950 à Stanstead. (Gaétan Lortie, 3187)
- 6191 Mariage et parents de Joseph **Côté** et Madeleine **Gagnon**; leur fils François épouse Madeleine Pelletier le 4 octobre 1796 à Notre-Dame-de-Québec. (Gaétan Lortie, 3187)
- 6192 Date de naissance d'Isaïe **Lessard** fils de Chrysologue (Chryseuil) Lessard et Madeleine Gagnon. Il a épousé en premières noces Caroline **Forgues** et en secondes noces Arthémise **Dufour**. (André Tremblay, 5915)
- 6193 Mariage d'Élie (Ulysse) **Bouchard** et Alida **Filion**; leur fils Alfred épouse Émelda Pednault le 25 septembre 1924 à Saint-Ambroise, comté de Chicoutimi. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6194 Mariage d'Arthur **Côté** et Léda **Chantal**; leur fils Antonio épouse Marguerite Garneau le 15 août 1953 à Saint-Thuribe, comté de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6195 Mariage de Rhétude **Portelance** et Blanche **Leduc**; leur fille Patricia épouse Lucien Côté le 5 août 1944 à Saint-Charles de Grondines. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6196 Date, lieu de mariage et parents de Jean-Baptiste **Cadoret** et Marie-Anne **Dumas**; leur fils Olivier épouse Marie-Louise Dontigny. (Diane Bonhomme, 1525)
- 6197 Parents de Marie-Louise **Dontigny** qui épouse Olivier **Cadoret** le 18 mai 1841 au Cap-de-la-Madeleine. (Diane Bonhomme, 1525)
- 6198 Date, lieu de mariage et parents de Thomas **Westriman** et Marie **Coulombe**; leur fille Hélène épouse Étienne Jacques le 17 novembre 1812 à Saint-Joseph-de-Beauce. (Diane Bonhomme, 1525)
- 6199 Date de mariage et parents de Jean-Baptiste **Carrier** et Marie **Desroches**; leur fille Angèle Carrier épouse Théophile Ouellet à Saint-Colomban de Sillery, le 11 septembre 1877. Angèle serait née le 10 novembre 1848, endroit à déterminer. (Gilles Ouellet, 5166)

RÉPONSES

- 5609 Joseph **Caurrier** épouse Catherine **Robertson** le 12 avril 1880 à Fenelon Falls, comté de Victoria, ON. Elle est la veuve de Duncan Robertson, décédé le 19 janvier 1878 à Fenelon Falls. Catherine Kennedy est née dans le comté de Glengarry, ON, vers 1835, fille de Angus Kennedy et Catherine McIntyre. Joseph (Louis Carrier, Angélique Turgeon) est né au Québec en 1846. En 1881, Joseph Currear, 35 ans, habite Fenelon Falls et son épouse Catherine a 45 ans. En 1900, Joseph Courrier, né en août 1846, habite à Stanfold, WI, et Catherine a 67 ans. En 1911, Joseph Correr, né en août 1846, habite Cobalt, ON; on le dit veuf. On trouve une Katherine Currier décédée le 3 septembre 1910 à Cobalt, ON, née en 1928, fille de William Kennedy. Dans le journal de Cobalt en date du 7 septembre 1910, on y lit : Katherine Currier, laisse dans le deuil ses deux filles : Mrs McDougall et

Mrs Knox, de Liskeard, ON. Il s'agit bien de notre Catherine puisque ses filles, Jane Ann Robertson, est mariée à Roderick McDougall, et Catherine Robertson est mariée à James Knox et habite Liskeard en 1909. On en conclut donc que Catherine Kennedy est décédée le 3 septembre 1910 à Cobalt, ON. Sources : Divers recensements, Fonds Drouin et divers répertoires. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

- 5711 John **Bernard** (Joseph, Adèle (Ida) Legros dit Saint-Pierre) épouse Mary **Dame** (Nazaire, Rosa Dumas) le 26 décembre 1891 à Fichburg, Worcester, MA. John est né et a été baptisé Jean-Baptiste le 14 juillet 1864 à Saint-Jude, comté de Saint-Hyacinthe. Mary, née Marie, est née le 14 décembre 1874 à Barre Falls, Worcester, MA. La mère de Marie, Rose Dumas, serait née à St. Alban's, VT. Sources : Fonds Drouin et répertoires USA. (Paul Lessard, 2661)
- 6170 Jean-Baptiste **Dubreuil** dit **Marin** a épousé Marie-Josephte **Lapointe** le 2 avril 1729 à Montréal. Aucune preuve réelle n'a été découverte pour expliquer le « dit Marin », sûrement un surnom qui lui a été donné. Sources : Tanguay, Drouin et autres recherches. (Denise Bernier, 2457)
- 6172 Les parents de François Des Roches sont Énard **Tinon** dit **Deslauriers** et dit **Des Roches** et Aimée **Roux**. François a eu un enfant illégitime avec Marie-Josèphe Misk&8t dit Pelletier. Source : *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*. (France DesRoches, 5595)
- 6173 En scrutant l'acte de baptême du 10 septembre 1743 de Jean Alexandre Tinon dit Desroches, tiré du registre de Saint-Augustin-de-Desmaures, le prêtre, Auclair Desnoyers, a inscrit ce qui suit : *Jean Alexandre baptisé sous condition lequel a été ondoyé au moment de sa naissance, à cause du péril imminent de fin prochaine mort, né le même jour, ayant pour père Jean Tinon, fils de Jean Ignace Tinon, Marie-Thérèse Amio*. À son décès, survenu le 28 juin 1744, inhumé le 29 à Saint-Augustin de Desmaures, toujours par le même célébrant, soit Auclair Desnoyers, a été inscrit au registre ce qui suit : *Le vingt-neuf juin mil sept cent quarante quatre, par moi Auclair Desnoyers, prêtre de cette paroisse, a été inhumé dans le cimetière le corps de Jean Alexandre Tinon, fils de Jean Tinon, fils de Ignace, décédé le 28e du courant âgé d'environ dix mois*. À ces deux occasions, on dit Jean Tinon, fils de Jean Ignace au baptême de l'enfant et Ignace à son décès. Mystère! Pourquoi le nom de la mère n'est-il pas inscrit : serait-il né avant le mariage d'un des fils de Jean-Ignace et de Marie Thérèse Amiot? Le mystère reste entier. Source : Registre de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures (plusieurs mots illisibles). (Denise Bernier, 2457; André Dionne, 3208)
- 6189 Joseph **Ayotte**, époux d'Obélice **Mongrain**, est le fils de Valère Ayotte et Julie Thiffault. Ces derniers se sont mariés le 15 avril 1834 à Saint-Stanislas, comté de Champlain. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6190 Alcide **Therrien** (Joseph, Anna Moreau) épouse Geneviève **Leblanc** (Cléophas, Anna Sévigny) le 27 octobre 1925 à Sainte-Catherine-de-Hatley. Source : BMS2000. (André Dionne, 3208)
- 6191 Jean-Joseph **Côté** (Joseph et Élisabeth Baudon) épouse Marie-Madeleine **Gagnon** le 27 janvier 1766 à Saint-Nicolas. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

- 6192 François Isaïe **Lessard**, fils de Christi (Chryseuil, Chryseulog) Lessard et Madeleine Gagnon, est né le 27 et a été baptisé le 28 mars 1852 à Saint-Alexis (Grande Baie), Chicoutimi. Sources : Recensement 1871, Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6193 Ulysse **Bouchard** (Émilien, Adèle Dallaire) épouse Asylda (Alida) **Filion** (Narcisse, Rose-de-Lima Blouin) le 2 avril 1894 à Saint-Joachim, comté de Montmorency. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6194 Arthur **Côté** épouse Léda **Chantal** le 9 mai 1904 à Nashua, paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, N. H. USA. (Michel Drolet, 3674)
- 6195 Rhétude **Portelance** (Anthime, Élixa Sauvageau) épouse Marie-Blanche **Leduc** (Eugène, Alphonsine Marcotte) le 15 février 1915 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6196 Jean-Baptiste **Cadore** (Antoine, Joseph Breton) épouse Marie-Anne **Clément** fille de Josèphe Geneviève Clément le 11 novembre 1811 au Cap-de-la-Madeleine. Dans l'acte, le célébrant ne fait aucune mention de son père; par contre, on y trouve Joseph Dumas, beau-père, car le 22 mai 1808, au Cap-de-la-Madeleine, Geneviève Clément épousait Joseph Dumas, veuf de Marie Brissette, de là, Marie-Anne **Clément** et Marie-Anne **Dumas**. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- Raphaël, comté de Glengarry, ON. Source : Family Search, (André Dionne, 3208)
- 0089 Louis **Montpellier dit Beaulieu**, veuf de Marie-Magdaleine David, épouse Catherine **Rouleau** (Eustache, Élisabeth Claude) le 30 novembre 1811 à Sainte-Genève de Pierrefonds. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0091 Emmanuel **Geoffroy** (Emmanuel, Aurélie Doucet) épouse Marie Euranie **Aubin** (Olivier, Judith Lépicier) le 14 août 1866 à Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0092 Emmanuel **Geoffroy** (François, Élisabeth Tessier) épouse Aurélie **Doucet** (Joseph, Marie Desrosiers dit Lafrenière) le 27 février 1843 à Sainte-Élisabeth de Joliette. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0390 Charles **Côté** (Louis, Louise Manseau) épouse Antoinette **Lefebvre dit Descôteaux** (Antoine, Marguerite Sévigny) le 20 février 1827 à Saint-Antoine-de-Padoue, Baie-du-Febvre. Sources : Fonds Drouin, BMS2000. (Alain Gariépy, 4109)
- 0394 Irénée **Gauthier** (Damase, Luce Perron) épouse Emma **Gauthier** (Joseph, Adèle LeBreton) le 23 novembre 1874 à Notre-Dame-de-l'Assomption-de-la-Vierge-Marie, Les Éboulements, Charlevoix-Ouest. Sources : BM2000, Fonds Drouin. (Alain Gariépy, 4109)
- 0408 Antoine **Ouellet** (Antoine-Barthélemy, Euphrosine Blier) épouse Louise **Fournier** (Pierre, Brigitte Deschesnes) le 14 octobre 1811 à L'Isle-Verte, Rivière-du-Loup. Sources : BMS2000, Fonds Drouin. (Alain Gariépy, 4109)
- 2119 Il y a une erreur dans l'acte de mariage. C'est ce que révèle le contrat de mariage de Félix **Lalonde** et Marie Joseph **Sauvé** le 15 octobre 1814 devant le notaire Antoine Alexis Dubois (source : bobine 4M00-5324). Les parents de Joseph Sauvé sont Joseph Sauvé et Joseph Martin (l'acte disait Marie Joseph Levac dit Bapaume) qui se sont épousés le 24 septembre 1792 à Saint-Joseph de Soulanges dit Les Cèdres. (Michel Drolet, 3674)

ENTRAIDE À L'ANCIENNE

- 0080 Jean-François-Narcisse **Bonneville** (Narcisse, Louise-Julie Fortin) épouse Marie-Luce **Têtu** (François, Louise-Eulalie Ruel) le 14 août 1860 à Saint-Thomas de Montmagny. Sources : Fonds Drouin, Répertoire des mariages de Montmagny. (André Dionne, 3208)
- 0085 Alphonse **Guertin** (Alexis, Élisabeth Duhamel) épouse Célanire **Paquin** (Pierre, Marguerite Lemaire) le 1^{er} septembre 1873 à Saint-Germain de Grantham. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0088 Toussaint **Lebuis dit Lavergne** (Toussaint, Marie-Louise Biroleau dit Lafleur) épouse Scholastique **Neveu** (Auguste, Charlotte Citolin) le 10 janvier 1831 à Saint-

Rédacteur de la chronique : Alain Gariépy

Fondation de la Maison René-Lévesque

Comité d'honneur

Paul Gérin-Lajoie,
président
Cyrus Journeau,
maire de New Carlisle
Emmanuel Bilodeau
Bernard Labadie
Jean-Paul L'Allier
Nicole Leblanc
Marie Tifo

Comité

directeur
Alban D'Amours,
président
Louis Bernard
Louis-É. Bernard
Robert Burns
Éric Gourdeau
Denise Grenier

Pour aménager à New Carlisle un site permanent à la mémoire de René Lévesque comprenant un petit musée et un mémorial à ciel ouvert qui rappellent les grandes phases de la vie de l'ancien Premier ministre du Québec et ses réalisations marquantes. Donnez généreusement à la Fondation afin de transmettre aux générations futures l'image de ce que fut pour le Québec une période exaltante de son histoire à laquelle René Lévesque apporta une contribution de toute première importance. Un reçu sera émis pour tout don.

Adresse postale : 1070, av. Louis-St-Laurent, Québec G1R 2W7
www.maisonrenelevesque.org

Annonce payée par Gaston Brosseau

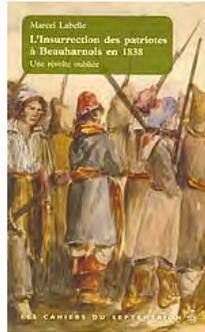


À LIVRES OUVERTS

Collaboration

MARCEL LABELLE, L'INSURRECTION DES PATRIOTES À BEAUHARNOIS EN 1838 : UNE RÉVOLTE OUBLIÉE, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2011, 288 P.

Les historiens ont écrit davantage sur la rébellion survenue à Saint-Charles, Saint-Denis et Saint-Eustache en 1837, que sur l'insurrection qui s'est déroulée dans le sud-ouest du Québec en 1838, notamment à Beauharnois. L'auteur – qui est aussi journaliste, éditeur, conférencier et chercheur pour des émissions télévisées – souhaite par cet ouvrage *exercer un devoir de mémoire*.



Le récit est basé en grande partie sur des sources primaires de l'époque. Jane Ellice, née Balfour, épouse d'Edward Ellice, est la « seigneuresse » de Beauharnois. Elle tient un journal qui révèle une grande culture et de vrais talents de dessinatrice. Des anecdotes de première main nous parviendront ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Rappelons qu'en 1837 les affrontements armés se soldent par la défaite des patriotes, tant au Haut qu'au Bas-Canada. Les principaux chefs de la rébellion s'enfuient aux États-Unis. L'année suivante, les exilés planifient leur revanche : le pays entier se soulèvera dans la nuit du 3 au 4 novembre 1838. Effectivement, cette nuit-là à Beauharnois, entre 200 et 300 patriotes attaquent le manoir seigneurial et s'en rendent maîtres. Le 4 novembre, Beauharnois est aux mains des patriotes. Le même jour, la loi martiale est promulguée.

Le déroulement des événements est raconté par le menu, au jour le jour. Incendies, décès, expéditions militaires, échanges de coups de feu, se succèdent jusqu'au 9 novembre, alors que Beauharnois est pris. Après les troubles, 350 familles sont pillées et 40 maisons, 4 granges et 43 bâtiments sont incendiés. Des pertes semblables sont subies à Saint-Timothée et à Châteauguay. À ce dernier endroit, on assistera bientôt aux deux premières pendaisons de patriotes.

À l'époque de ces troubles, un personnage important est invité au manoir seigneurial. Il s'agit de lord Durham, neveu par alliance du seigneur Ellice, envoyé par Londres pour faire enquête à la suite de la rébellion de 1837. On connaît son tristement célèbre rapport. Fait moins connu : en juin 1838, il amnistie huit patriotes de 1837 exilés aux Bermudes, mais Londres lui reproche ce geste de clémence. Il doit renoncer à son poste de gouverneur du Canada et retourne en Angleterre en octobre 1838.

Les troubles de 1837 se soldent par quelque 1 200 emprisonnements de patriotes dont 52 de Beauharnois. Parmi ces derniers, 10 sont trouvés coupables et condamnés à la déportation en Australie, où, après un voyage de plus de trois mois en mer, les attendent les travaux forcés. Les derniers retours d'exil surviennent en 1844.

Ce livre se lit d'une traite. On est comblé par le style coulant de l'auteur, son écriture ressemblant au journaliste de reportage qu'il est. Dépourvu de notes de bas de page, le texte n'en repose pas moins sur plusieurs sources d'époque, en plus de celles de Jane Ellice, et sur une bibliographie imposante, qui remettent au goût du jour les épisodes tragiques de 1837 et 1838.

Denis Martel (4822)

ÉVELYNE DURET, GUIDER LES JEUNES SUR LA PISTE DE LEURS ANCÊTRES, PARIS, ÉDITIONS AUTREMENT, 2006, 96 P.



Avec *Guider les jeunes sur la piste de leurs ancêtres*, l'auteure s'adresse aux professeurs qui utilisent comme outil pédagogique la transmission de l'histoire familiale au jeune public. Dès l'introduction, l'auteure fait référence à la généalogie comme creuset qui réunit le jeune public et les enseignants et, bien sûr, les parents.

Dans le premier chapitre, la généalogie est vue comme une source d'épanouissement et un pont entre le passé, le présent et le futur. Dans le deuxième chapitre, on explique comment commencer ses recherches généalogiques en famille, c'est-à-dire, le plaisir de travailler avec ses enfants; comment collectionner les documents. Au troisième chapitre, il y est question de l'accord des familles et de la complémentarité fructueuse entre le professeur et la famille, dans un environnement qui dépasse la généalogie et qui peut rejaillir positivement sur d'autres activités scolaires. Au quatrième chapitre et dans les suivants, la généalogie devient une ressource pédagogique exceptionnelle pouvant rejoindre tous les groupes d'âges scolaires, un outil pédagogique additionnel et parfois un moyen de lutter contre l'échec scolaire.

Le mérite de ce guide est qu'il favorise l'application de la géographie, de l'histoire, de la sociologie, et qu'il présente les rudiments de l'archivistique et les méthodes documentaires adaptés à l'âge de l'enfant. Dans les deux

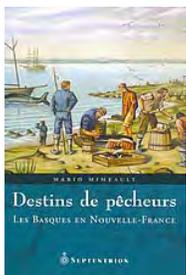
derniers chapitres, soit le huitième et le neuvième, l'auteure souligne que les histoires de noms et les recherches généalogiques sont propices à la découverte de l'héraldique : les armoiries, ancêtres des logos d'aujourd'hui, intéressent les jeunes, plus particulièrement les garçons, passionnés par le Moyen Âge et ses chevaliers. Découvrir le sens des armoiries, créer ses propres armoiries et relater son histoire familiale donnent un regard d'ensemble sur sa généalogie et son héraldique.

Ce guide est de bonne facture. Chaque chapitre est court tout en étant bien documenté. C'est un outil pédagogique utile et propice au milieu de la recherche généalogique et héraldique. Il demeure un ouvrage important que l'on doit consulter. Ce guide, on l'aime aussi pour l'originalité de ses sujets quoique le traitement soit parfois trop court. Cependant, l'auteure trace de belles pistes à suivre.

L'auteure Évelyne Duret est professeur agrégée d'histoire et de géographie. Elle a créé, dans un collège du Val-d'Oise, un atelier de généalogie qu'elle anime depuis dix ans avec le soutien de l'Éducation nationale. Elle préside la commission « Généalogie à l'école » de la Fédération française de généalogie.

Mariette Parent (3914)

MARIO MIMÉAULT, DESTINS DE PÊCHEURS, LES BASQUES EN NOUVELLE-FRANCE, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2011, 203 P.



Saviez-vous que le pilote de Christophe Colomb lors de ses deux premiers voyages en Amérique, Juan de La Cosa, était basque; que les pêcheurs basques avaient découvert la baie des Chaleurs bien avant Jacques Cartier; que certaines années, entre 1546 et 1586, près de 2 000 hommes provenant du Pays basque et de la région limitrophe de Bayonne fréquentaient les côtes du Labrador à la poursuite de la baleine? Voilà ce que vous apprendrez et bien d'autres choses en lisant ce livre sur la présence basque française aux terres neuves bien avant la fondation de la Nouvelle-France, officiellement en 1608. L'ouvrage comporte trois parties : *L'exploitation du Nouveau Monde 1492-1629*; *L'union des deux mondes 1630-1700* et *La présence basque et bayonnaise en Nouvelle-France 1700-1760*.

Dans la première partie, nous faisons connaissance avec les pêcheurs du Pays basque et de la région de Bayonne; nous allons de la pêche à la baleine à celle de la morue en passant par les techniques et les lieux de pêche, des côtes du Labrador, de Terre-Neuve, de Gaspé jusqu'à Tadoussac. On y décrit des produits d'échange, puis la traite des fourrures, qui deviendra la pomme de discorde avec les compagnies de commerce. Au cours du

XVI^e siècle, les Basques ont rapporté chaque année en Europe 20 000 barriques d'huile de baleine, qui servait surtout à l'éclairage. Durant toute cette période, la présence basque dans le Nouveau Monde est saisonnière : on hiverne peu et aucun établissement permanent n'est fondé.

Dans la deuxième partie, les pêcheurs basques affrontent maintenant d'autres pêcheurs venant de différentes régions de France : on s'affronte, mais on s'appivoise grâce aux liens commerciaux et familiaux qui se tissent lentement. Les Basques sont embauchés par des marchands français pour enseigner les techniques de pêche. Nous apprenons que le mode de préparation de la morue séchée et légèrement salée, connue mondialement sous le nom de « Gaspé Cure », vient des pêcheurs basques. On pense maintenant à s'établir en Nouvelle-France. Ainsi, vers la fin de la période, on recense une trentaine d'entre eux, la plupart des entrepreneurs, établis dans la colonie, en particulier à Québec, grâce à des liens matrimoniaux. On fait donc connaissance avec les Lalande, les Bénac et les Martel mariés avec des filles de Québec. Le premier deviendra même seigneur des îles de Mingan.

Dans la troisième partie, nous assistons à l'intégration des Basques à la Nouvelle-France, notamment à la colonie du Canada qui englobe les rives du Saint-Laurent, la porte d'entrée étant la côte gaspésienne depuis Mont-Louis et Pabos. Leur arrivée coïncide avec les pertes par le roi de France, de Terre-Neuve en 1713 et de Louisbourg dans les décennies 1740 et 1750. Les données fournies par l'auteur sont de première importance pour les généalogistes. À partir des données de Marcel Fournier, l'auteur évalue le nombre de pionniers, en provenance du Pays basque et de sa région limitrophe de Bayonne, à 96 individus (aucune femme?) mariés ou qui se sont mariés en Nouvelle-France et qui constituent les familles-souches de la Nouvelle-France. La liste de ces personnes aurait été un complément intéressant. Dans une perspective nationale, le Pays basque et Bayonne arrivent au 11^e rang des 39 régions de la France dont les ressortissants ont fait souche ici, la plupart dans la région de Québec et à l'est de Québec. Avec la fin de la pêche à la baleine au XVIII^e siècle, les anciens pêcheurs d'origine basque et bayonnaise se recycleront en navigateurs, caboteurs et capitaines au long cours.

Parmi ces derniers, le plus célèbre est sans doute Michel de Salaberry, ancêtre des Irumberry de Salaberry. En conclusion, cette étude arrive à point nommé. Agréablement présenté par les éditions du Septentrion, comprenant de nombreuses illustrations, ce livre est doté d'une bibliographie fort utile pour ceux qui voudraient en savoir plus, le découpage des périodes n'étant pas toujours facile. Il s'agit d'un apport important pour mieux connaître la Nouvelle-France et l'un de ses peuples fondateurs. Enfin, géniale est l'idée de paginer les notes à la fin du volume.

Louis Richer (4140)

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 14 décembre 2011

Conférencier : Marc Beaudoin, historien
Sujet : *Une lecture héraldique de l'histoire de Québec.*

2. Le mercredi 18 janvier 2012

Conférencier : Jean-François Caron, historien, Parcs Canada
Sujet : *Le parc Montmorency, des Récollets à aujourd'hui.*

3. Le mercredi 15 février 2012

Conférencier : Michel Lavoie, historien
Sujet : *Du Domaine du roi au King's Domain, 1652-1854.*



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Lundi, mardi et vendredi **fermé**

Mercredi 14 h 30 à 20 h 30

Jeudi 9 h 30 à 20 h 30

Samedi 9 h 30 à 16 h 30 **fermé le 1^{er} samedi du mois**

Dimanche 9 h 30 à 16 h 30

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h